Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

5¢

77e ANNEE — Pronostics: Généralement nuageux. Neige occasionnelle, ce soir. (Détails p. 2) — MONTREAL, MERCREDI 14 DECEMBRE 1955 — R — No 244

ULTIMATUM AUX FABRICANTS DE PAPIER-JOURNAL



AMITIES INTERNATIONALES — Des cadets de marine canadiens, à bord du porte-avions "Magnificent", se font des amis parmi les cadets hollandais à Rotterdam. Le "Magnificent" s'est arrêté à cet endroit au cours de sa croisière de trois mois. De g. à d.: François Beaudette, de Lachine; Dick Boele Schiedam de Rotterdam; Raymond Pring, de Ste-Rose et Rudalf Ween Profferdam, de Rotterdam.
(Photo Défense nationale)

Projet de loi prévoyant l'établissement d'une régie de la production

(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 14 — La lutte entre le gouvernement et les compagnies de papier est entrée dans sa phase active. Les compagnies maintiendront le prix du papier pour les acheteurs québecois à son niveau actuel, c'est-à-dire au niveau antérieur à la dernière hausse récemment décrétée pour janvier 1956, ou une loi rendra nulle et sans effet leur décision.

C'est en effet le sens du projet de loi, annoncé la veille par le premier ministre, M. Duplessis, qui a franchi hier après-midi, le premier stade de la procédure parlementaire. Ce projet de loi, qui établit une régie du papier-journal, fabriqué avec le bois provenant du domaine public de la province, a en effet été voté sans discussion en 1ère lecture.

REGIE

Il s'agit bel et bien d'une régie; le premier ministre, M. Duplessis, s'est servi de l'expression à plusieurs reprises au cours des explications qu'il a fournies à la Chambre sur la teneur du projet de loi: une régie comparable dans son principe à la régie de l'électricité ou à la régie des loyers. Il ajouta que les règlements de cette régie seront beaucoup plus sévères que ceux de la régie de l'électricité. Le projet prévoit, en effet, des sanctions contre ceux qui ne s'y soumettront pas.

Le chef du gouvernement a insisté sur la nécessité de passer aux actes à la suite de l'attitude récente des compagnies de papier qui n'ont pas tenu compte de ses avertissements répétés. Cependant, adversaire en principe des contrôles, le premier ministre retirera le projet de loi en question si les compagnies, d'ici le retour des Chambres au début de janvier 1956, finissent par entendre raison et s'imposent elles-mêmes ce contrôle que sans cela, le gouvernement n'hésitera plus, comme en fait foi le présent projet de loi, à leur imposer.

LE ROLE DES JOURNAUX

Le premier ministre a également tenu à souligner le rôle important des journaux qu'il a décrits comme les soldats de l'avant-garde dans la lutte pour les libertés démocratiques et l'écho des véritables sentiments populaires. Insistant ensuite sur la situation privilégiée de l'industrie papetière, appelée à fournir un produit essentiel aussi bien en période de crise ou de prospérité qu'en période de guerre, M. Duplessis rappela qu'il fut obligé une première fois en 1939, d'intervenir en coordination avec son collègue ontarien, M. Hepburn, pour arrêter la surproduction du papier: cette surproduction aurait pu conduire les consommateurs à suspendre leurs achats avec pour résultat l'arrêt de nos moulins et l'augmentation du chômage déjà aigu à cette époque.

M. Duplessis s'est ensuite demandé si le geste des compagnies de papier pouvait être considéré comme une provocation; si c'en est une, elle s'adresse au mauvais endroit et elle rate son effet. Quelles que soient l'importance et la puis-

(Suite à la page 4)

Entrevue avec le T. H. Louis St-Laurent

Le CMTC réclame la semaine de travail de trente heures

OTTAWA, 14 — (DNC) — Dans une rencontre historique puisqu'elle est la dernière avant la fusion des deux grandes centrales syndicales canadiennes, le Congrès des Métiers et du Travail du Canada a réclamé du premier ministre M. St-Laurent, et de ses collègues du cabinet fédéral des mesures immédiates pour l'établissement d'un programme national d'assurance-santé. Le congrès, par l'entremise de son président, M. Claude Jodoin, a aussi insisté sur la nécessité de mesures fédérales en vue de réduire le chômage saisonnier.

Dans son mémoire annuel, présenté ce matin, à Ottawa, le Congrès note que tandis que l'économie nationale semble en plein essor avec des niveaux de production et d'embauchage très élevés, le chômage saisonnier affectera un demi-million de travailleurs au cours de cet hivert.

Tout en reconnaissant les efforts faits par le fédéral pour remédier à cette situation, le mémoire dit qu'il souhaite que les autorités provinciales et municipales suivront l'exemple d'Ottawa, car le problème du chômage saisonnier ne peut être résolu par le gouvernement central, ni même par les onze gouvernements seuls mais par une coopération étroite entre ces gouvernements, la direction des entreprises et le travail organisé. C'est seulement de cette façon que l'on pourra réduire à son minimum, ce gaspillage économique inutile que représentent les chômeurs saisonniers.

Exprimant son appréciation pour le premier pas fait lors de la dernière conférence fédérale-provinciale des premiers ministres par la discussion d'un plan de répartition entre le fédéral et les provinces de l'assistance aux chômeurs, le Congrès des Métiers et du Travail suggère que l'on cherche à pousser à son maximum l'uniformisation de la politique économique au Canada, en même temps que l'uniformisation de la législation sociale et ouvrière. Il espère ainsi que l'on en viendra à réduire les inégalités régionales dans les salaires, les heures de travail, les bénéfices de sécurité sociale ainsi que le fardeau des taxes pour les classes ouvrières et les classes à revenu moyen.

Au sujet de l'assurance-santé, le mémoire dit que le dernier congrès de cette centrale syndicale a été

(Suite à la page 4)

Aide de $750,000 de Québec à Nicolet

QUEBEC, 14 — Le gouvernement de la province versera une somme de trois quarts de million de dollars à Nicolet afin de contribuer généreusement à la solution des problèmes municipaux, scolaires et provinciaux résultant du sinistre dont cette petite ville a été le théâtre le mois dernier. On sait qu'un glissement de terrain a entraîné la mort de trois personnes et la démolition de l'évêché et de plusieurs autres bâtiments.

Cette aide de $750,000 constitue l'une des principales dispositions d'un projet de loi du premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, qui a été voté en première lecture à l'Assemblée législative. Le projet de loi autorise aussi toutes les corporations municipales de la province à consentir l'aide financière à Nicolet qu'elles jugeront à propos à même leurs fonds généraux ou au moyen du produit d'emprunts. La même autorisation est accordée aux compagnies et autres corporations privées constituées en vertu des lois de la province.

Le commerce de Noël plus florissant que jamais aux Etats-Unis

NEW-YORK. — (PAf) — Les gens qui font leurs emplettes de Noël à Baltimore ne se gênent pas pour acheter des sacs à main de $100 chacun. A Dallas, on dépense des sommes folles pour acheter des ânes mexicains vivants. Et les commerçants de la Fifth Avenue, à New-York, vous diront que les diamants et les manteaux de vison, ça se vend comme "des petits pains chauds".

Cela donne une idée de ce qu'est le commerce de Noël cette année aux Etats-Unis. Selon un relevé de la Presse Associée, tous les records des ventes d'avant-Noël sont en train de se briser dans les 25 plus grandes villes des Etats-Unis. Les gens dépensent plus largement que jamais, et ce pour des rien-du-tout, des colifichets, des brimborions, de la pacotille, des objets de luxe et des futilités plutôt que des objets "pratiques".

De San-Francisco à New-York et de Boston à Atlanta on a la certitude que tous les records de l'an dernier seront dépassés.

L'ENTHOUSIASME REGNE

"Les affaires sont excellentes," déclare M. John P. Murphy, président de Higbee's, à Cleveland.

"C'est très très bon jusqu'ici, sûrement 10 pour cent de mieux que l'an dernier et peut-être davantage," affirme M. M. H. Segner, vice-président de Bon Marché, à Seattle.

Et l'enthousiasme atteint son comble dans cette remarque candide d'un détaillant de Los Angeles: "Ils ne font pas seulement regarder; ils achètent".

"Et ils achètent de la bonne marchandise sur toute la ligne," ajoute-t-il.

Du travail à plein et des salaires élevés ont donné cette impulsion au commerce de Noël dans les grands centres industriels américains. A Pittsburgh, c'est "cinq à dix pour cent mieux que de coutume".

M. J. W. Vanden Bosche, de la Chambre de Commerce de Cleveland, dit que les ventes de Noël seront plus fortes dans le district industriel de Cleveland parce que les salaires du dernier trimestre de 1955 sont de $55,000,000 plus élevés qu'il y a un an.

TOUJOURS DES PAUVRES

Il y a tout de même, ici et là, des gens qui dépensent moins cette année que les autres années. Un marchand de la Nouvelle-Orléans note que les gens achètent avec plus de circonspection cette année.

De son côté, le Mirror-News, de Los Angeles, a fait une enquête qui a démontré que les familles gagnant moins de $5,000 par année achètent moins que par les années passées. Il y a des nouveaux venus dans la famille; des comptes de médecins à acquitter; des versements à faire sur une auto neuve, et le reste.

Ernest Fillion a été acquitté

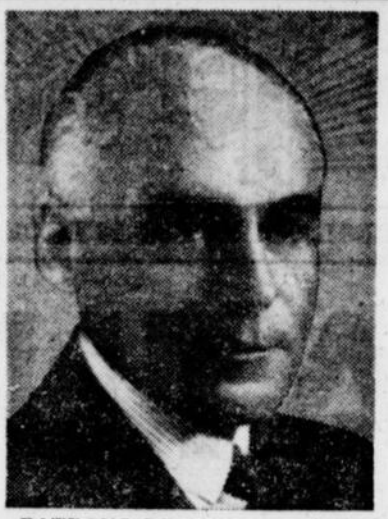
QUEBEC, 14. (PCf) — La Cour d'Appel du Québec vient d'acquitter Ernest Fillion, un fermier de Baie-des-Sables, de l'accusation d'avoir criminellement mis le feu à sa maison et à sa grange.

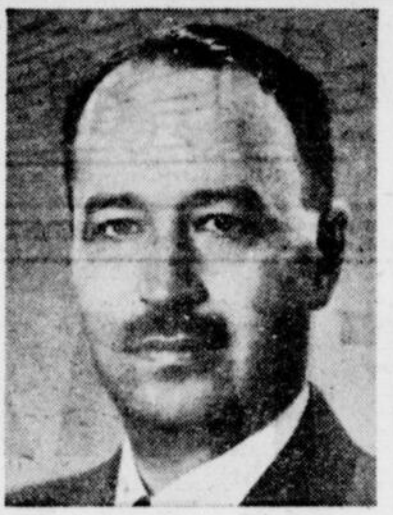
Fillion, âgé de 41 ans, fut reconnu coupable sous ce chef d'accusation lors de sa comparution à Rimouski en août dernier et fut condamné à trois mois de prison.

Le procès qu'il a subi en août dernier était le deuxième sous le même chef d'accusation. Il avait auparavant été condamné à six mois de prison mais par la suite il obtint un nouveau procès.

L'incendie a eu lieu le 30 octobre 1953, dans la municipalité de Saint-Luc, près de Baie-des-Sables, sur la rive sud du St-Laurent, à quelque 300 milles au nord-est de Québec.

La Cour d'appel, dans un jugement unanime, a déclaré que la preuve contre l'accusé était manifestement insuffisante, exception faite des déclarations attribuées au prévenu lui-même. Mais le tribunal est d'avis que ces déclarations n'auraient pas dû être admises en preuve parce qu'au moment de les signer, l'accusé "n'était pas dans un état d'esprit pour en comprendre la nature et la portée".







PATRONS D'HONNEUR D'EXPORAMA '56. — M. Charles St-Pierre, président, Banque Canadienne Nationale (à gauche), M. Raymond Dupuis, président et directeur gérant, Dupuis Frères Ltée (au centre), et M. G. R. McGregor, président, Air Canada, qui sont parmi les patrons d'honneur de l'Exporama '56, l'exposition industrielle gigantesque qui aura lieu du 5 au 15 avril prochain au Palais du Commerce de Montréal. Cette exposition, la plus spectaculaire jamais présentée à Montréal, est organisée par la Chambre de Commerce de Montréal de concert avec le ministère provincial de l'Industrie et du Commerce. Le but de ce "carrousel de l'industrie" est de mieux faire connaître et comprendre l'essor industriel du Québec.

La plupart des écoles de la Saskatchewan ferment leurs portes à cause de la tempête

REGINA, 14. (PCf) — On craint que trois personnes n'aient perdu la vie dans la violente tempête de neige qui continuait, hier soir, de souffler sur la majeure partie des Prairies, causant des dommages considérables à la ville et à la campagne.

On compte jusqu'ici au moins un mort et 10 personnes manquent à l'appel, en plus des deux autres personnes que l'on croit mortes.

C'est la Saskatchewan qui semble avoir été le plus durement éprouvée par le blizzard. Tous les centres urbains y ont été paralysés par une chute de neige de six pouces. Le vent de 72 milles à l'heure à certains endroits a, par contre, chargé les routes de bancs de neige allant parfois jusqu'à 10 pieds de hauteur et des milliers d'automobilistes ont dû abandonner leurs voitures en panne pour se réfugier chez des gens charitables.

Les lignes de communication téléphoniques et télégraphiques, de même que les fils électriques ont été lourdement endommagées à plusieurs endroits, et plusieurs municipalités ont été plongées dans l'obscurité, en plus d'être privées de tout contact avec l'extérieur.

ECOLES FERMEES

Presque toutes les écoles de la Saskatchewan ont fermé leurs portes, par suite de cette tempête, et nombreuses sont celles qui ont renvoyé les élèves en Alberta.

De nombreux écoliers ont été retardés par la neige et l'on craignait que certains d'entre eux ne se perdent sur les routes de campagne, où il était pratiquement impossible de circuler.

Les services aériens, les chemins de fer et les services d'autobus ont été affectés par la tempête également, toute la population semblait évoluer au ralenti aux dernières nouvelles.

Le pire encore est que l'on ne prévoyait pas d'accalmie, hier soir. Les météorologistes de la région prédisaient encore de la neige et du vent jusqu'à ce matin, mais on a affirmé que la tempête diminuera d'intensité vers le milieu de l'avant-midi. Il fera par contre plus froid, et la poudrerie continuera de sévir dans plusieurs régions planes.

MORT EN DEVOIR

La seule victime connue de la tempête jusqu'ici est l'inspecteur D. J. McCombe, de la Gendarmerie royale. Agé de 50 ans, l'inspecteur McCombe était commandant de la division de la Gendarmerie à North Battleford. Il était parti pour effectuer une visite de routine à Cutknife, à 33 milles à l'ouest de North Battleford, juste une heure avant le début de la tempête, lundi. Son cadavre a été retrouvé dans sa voiture, lundi soir, à deux milles et demi seulement de sa destination.

On croit qu'il s'est empoisonné au monoxyde de carbonne en laissant tourner son moteur pour se garder au chaud en attendant des secours dans son auto complètement enfouie dans la neige.

Deux autres personnes manquent à l'appel dans la région de Regina. L'un est un cultivateur, l'autre un homme de 70 ans. Le premier a été porté disparu alors qu'il se rendait à un puits pour y chercher de l'eau, l'autre alors qu'il allait à la ville pour y faire son marché.

Plusieurs autres personnes qu'on avait d'abord cru mortes ont été retracées mardi. On compte parmi celles-ci plusieurs écoliers que des gens charitables avaient hébergés alors qu'ils revenaient de la classe, trop fatigués pour rentrer chez eux.

Nombreuses sont les familles qui se sont faites des plus hospitalières en raison de la tempête. On rapporte ainsi que 27 voyageurs en panne ont été hébergés à Pense, près de Régina, la population s'étant cotisée pour les nourrir.

Soixante-dix autres automobilistes ont trouvé refuge dans un petit garage et un petit restaurant à huit milles au nord de Régina.

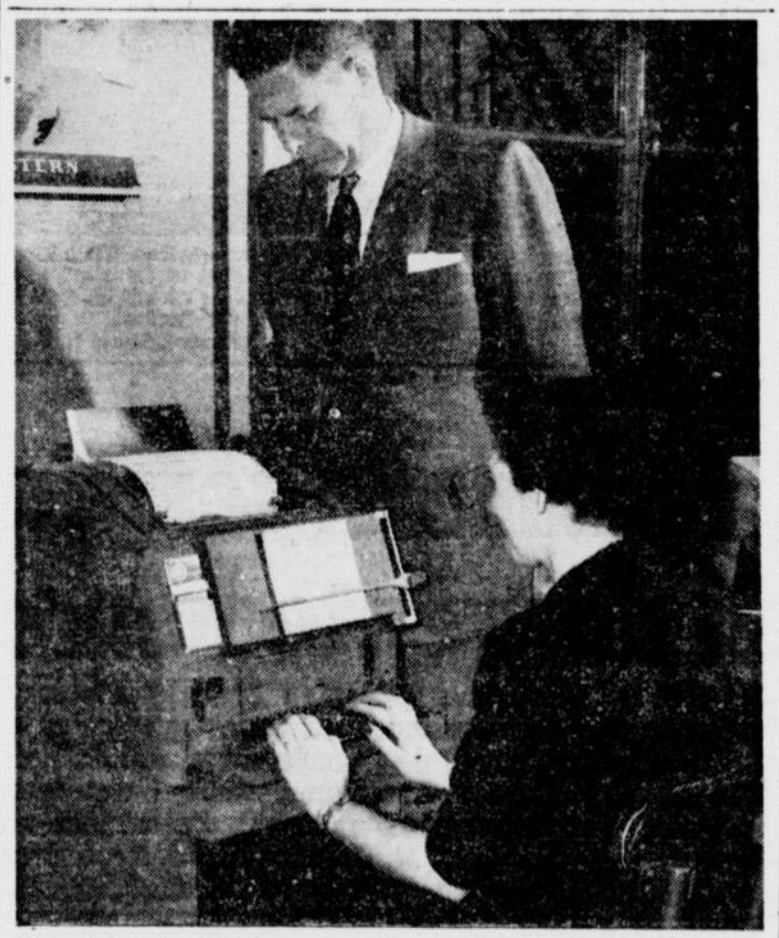
La visibilité était nulle sur les routes et les nombreux bancs de neige ont paralysé la circulation à plusieurs autres endroits.

C'est à Maquis, à 25 milles de Moose-Jaw, que la population a fait preuve de la plus grande hospitalité. Une panne de l'électricité a menacé de froid les familles qui se chauffent à l'huile. Généreuses, d'autres familles se chauffant au charbon les ont hébergées sans hésitation.

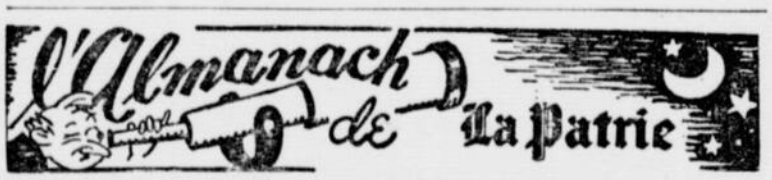
Quinze employés d'une firme d'électricité ont été emprisonnés dans une station de pouvoir à un mille de Kindersley et on a dû leur porter de la nourriture en hélicoptère dans la route enneigée.

On souligne enfin qu'un hôtel de 20 chambres a été complètement ravagé par les flammes au pire de la tempête, alors que le vent atteignait 50 milles à l'heure, à Punnichy.

Un chauffeur d'autobus, Louis Mireau, d'Edmonton, s'est aussi gelé les mains alors qu'il reconduisait des écoliers à la maison après la classe. Ce courageux chauffeur ne voulait pas abandonner les enfants et il a mis 12 heures à les reconduire l'un après l'autre chez leurs parents inquiets.



AFIN D'ACCELERER les préparatifs au déneigement des rues et de coordonner l'activité des différentes divisions au service de la voie publique de la ville de Montréal, le quartier-général et les bureaux divisionnaires de ce service sont maintenant reliés les uns aux autres par un réseau de télétypes Bell. Sitôt que des pronostics de tempête parviennent de l'observatoire météorologique de Dorval au bureau principal, par ligne directe, des instructions peuvent être relayées aux divisions afin qu'on puisse y mettre immédiatement sur pied la main-d'oeuvre et l'outillage requis. On se sert également du réseau de télétypes pour diriger d'une division à une autre les effectifs supplémentaires requis en cas d'urgence. Bien que le réseau ait été installé principalement pour aider au déneigement, il servira toute l'année pour d'autres fins. Sur la photo ci-dessus, on voit M. G.-D. Vanier, surintendant des divisions, alors qu'il dictait un message à Mme Jacqueline Desrochers, l'une des télétypistes au service de la voie publique.



MERCREDI, 14 DECEMBRE 1955

348e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 34 et se couchera à 4 h. 16

Pronostics

Prévisions de la météo:



Synopsis: Le temps est clair dans quelques régions du Québec tandis que dans d'autres régions, il est nuageux et il y a de légères chutes de neige. La tempête de neige dans les prairies a diminué d'intensité et a commencé à se faire sentir dans l'Ontario. Le Québec aura sa part de neige, cette nuit. Toutefois, dans l'est du Canada, les chutes de neige seront légères. Jeudi, le temps sera plus froid avec de légères chutes de neige.

Pronostics pour les diverses régions:

Montréal, Ottawa, Laurentides et Mauricie: Généralement nuageux, aujourd'hui. Neige occasionnelle, ce soir. Un peu plus doux. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal et Ottawa 30, Ste-Agathe et La Tuque 26.

Cantons de l'Est, Québec, Lac St-Jean et Baie-Comeau: Généralement nuageux, aujourd'hui. Un peu plus doux. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Sherbrooke 30, Québec 28, Chicoutimi 25, Rivière-du-Loup 25.



Toutes les mesures seront prises pour empêcher une reprise du chahut, vendredi

La police municipale prendra toutes les mesures nécessaires pour que l'émeute de vendredi dernier ne se répète pas ce vendredi-ci, lorsque s'effectuera le boycottage du transport en commun organisé par le cartel ouvrier de Montréal.

Des officiers ont annoncé hier que des agents supplémentaires nombreux se tiendront sur un pied d'alerte durant 24 heures à trois postes du centre de la ville.

"Nous ne nous attendons à aucun ennui, a déclaré l'un d'eux, pour la bonne raison que nous ne permettrons, aucun attroupement.

"Dès qu'un groupe commencera de se former à l'une ou l'autre des intersections, nous enverrons nos escouades motorisées le disperser, peu importe que son comportement soit dangereux ou non."



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

S. EXC. M. EMILE VAILLANCOURT était l'invité d'honneur au diner-causerie de l'Union des Latins d'Amérique, hier soir au Cercle universitaire. M. Vaillancourt a prononcé une intéressante causerie en espagnol. Sur cette photo on remarque, à la table d'honneur, de g. à d.: Mme F. Egan, épouse du président de l'Union; S. Exc. M. Vaillancourt; l'animatrice de ce diner annuel, Mlle Marguerite Paradis et le lieutenant-colonel Urgel Mitchell, président du conseil. M Vaillancourt a aussi décerné de nombreux certificats d'études à ceux qui se sont classés les meilleurs aux cours d'espagnol, l'an dernier.

Histoire de cabaret

La "waitress" place le change dans le gousset de son client

(par HERVE LEPINE, chroniqueur judiciaire)

Deux jeunes ouvriers originaires de l'île d'Anticosti font la rencontre d'amis d'occasion dans un club de nuit du centre de la métropole. L'un d'eux, trop ivre pour se défendre, se fait dévaliser par une entreprenante brunette aux mains souples, alors qu'elle lui jurait amitié.

Deux frères et une jeune fille subissaient hier leur enquête préliminaire devant le juge T.-A. Fontaine sous une accusation de vol et recel. Une plainte de port illégal d'arme sera aussi logée contre les deux hommes. Gilles et Jean-Guy Côté, de Québec, et Gisèle Lebel, de Montréal, avaient l'air bien piteux à la barre des accusés pendant que les témoins, la victime, son "chum" et la "waitress" racontaient à la Cour ce qu'ils avaient vu.

Gérard Chevalier, la victime, et Lucien Hamilton, son ami, à l'accent gras de la région de Québec, habitent le quartier d'Ahuntsic durant leur séjour dans la métropole et travaillent sur les bulldozers de Miron et Frères. Le 2 décembre, un vendredi, les deux amis, décident de se rendre dans le bas de la ville pour s'amuser un peu. Ils échouent au café Blue Sky, rue Sainte-Catherine, près de Saint-Laurent. Il est environ quatre heures de l'après-midi. Mais vers les 7 heures, selon le témoin Hamilton qui n'a pas trop bu, lui, son "chum" est un peu rond et ne sait pas trop ce qu'il fait. Tous deux sont assis avec deux autres jeunes gens qui se disent de Québec, comme eux, et une jeune fille, Gisèle Lebel. On se familiarise vite. Gisèle tient à prouver sa tendresse à ce solide gaillard venu de l'île d'Anticosti, qu'est le jeune Gérard Chevalier.

Gérard Chevalier veut payer une traite à tous ces gentils amis de Québec. Il ordonne des consommations au goût de chacun et sort un paquet de billets de banque de la poche arrière de son pantalon. La fille de table, elle le dira elle-même au cours de son témoignage, fit une leçon de prudence au bon jeune homme : "Sors pas tant d'argent, tu vas te faire voler; attends, je vais te placer ton argent dans

(Suite à la page 4)

Ex-bagnard incriminé par une marque de buanderie

Un ex-bagnard, avec 23 condamnations antérieures, est accusé d'avoir volé, par effraction, des valeurs de $18,393.83 au bureau de poste de Snowdon. Le présumé voleur aurait été trahi par un vieux papier brun portant son adresse qui fut oublié sur les lieux.

Paul-Emile Pinsonnault est accusé d'avoir enfoncé le coffre-fort du bureau de poste de Snowdon et d'y avoir fait main-basse sur des timbres-poste, des chèques visés, des mandats-poste et des timbres d'assurance-chômage pour une somme de plus de $18,000.

Le maitre de poste de l'endroit, M. Léopold Théoret, tout en constatant les dégâts remarqua une feuille de papier brun, laissée sur les lieux et qui semblait étrangère à sa paperasse habituelle. Il la ramasse et lit un numéro écrit au crayon sur cette feuille. De plus, une marque de commerce de buanderie y est étampée.

La police, en communiquant avec la buanderie en question, apprend que ce numéro "1178" est une adresse coutumière d'un client de la rue Berri. Mais le livreur ne peut pas dire s'il y a un homme qui habite à cette adresse, parcce que c'est toujours une femme qui vient répondre lorsqu'il va porter ou chercher de la marchandise. Il ne sait même pas le nom du client mais il est certain qu'il s'agit du 1178 de la rue Berri. Deux policiers de la sûreté se rendirent le 2 décembre, dans la nuit, à cette adresse et ont arrêté Pinsonneault qui dormait paisiblement dans son lit.

Le président du tribunal a jugé qu'il en avait suffisamment pour envoyer Pinsonneault à son procès, mais il a refusé tout cautionnement à l'accusé.

Les 50 détonateurs de dynamite volés à Verdun retrouvés

Les 50 détonateurs de dynamite qui avaient été volés dans la cabane d'un chantier de construction de Verdun ont été récupérés hier soir grâce aux aveux de deux garçonnets.

La police a précisé qu'un informateur anonyme lui avait appris au téléphone que les deux jeunes gens seraient sans doute en mesure de dire ce qui était advenu de détonateurs.

Après avoir été interrogés, les deux garçonnets, âgés de 13 et 14 ans, ont admis qu'ils avaient volé les dispositifs. Ils ont conduit les détectives jusqu'à l'endroit où ils les avaient cachés.

Le rôle d'évaluation

"Nous ne nous laisserons pas dicter notre conduite par des fauteurs de trouble"

(M. Pierre DesMarais)

Le président du Comité exécutif a remis à la presse, hier midi, un communiqué concernant le nouveau rôle d'évaluation. Cette déclaration fait contrepoids à une réunion de la Ligue des Propriétaires qui a eu lieu, lundi soir. Voici le texte de la déclaration de M. DesMarais :

"A la suite de la campagne concertée que viennent de lancer certains politicailleurs, dont le but évident est de jeter la confusion dans le public et de créer de l'agitation, nous croyons qu'il est de notre devoir de faire la déclaration suivante afin de rassurer la population et de tuer dans l'oeuf la campagne de ces fauteurs de trouble.

"Un nouveau rôle d'évaluation municipale, montrant la vraie valeur des propriétés, a été déposé le 1er décembre 1955. Ce rôle permet à la cité d'assurer la juste répartition de l'impôt foncier suivant la vraie valeur des propriétés. Répétons une fois de plus qu'il ne faut pas confondre le rôle d'évaluation et le taux des taxes et qu'il est extrêmement important que tous les citoyens de Montréal saisissent bien la véritable signification du nouveau rôle d'évaluation.

"L'évaluation est une chose qui ne peut varier et la loi est bien formelle là-dessus. L'évaluation doit montrer la vraie valeur des propriétés, ce qui veut dire la "valeur réelle" d'aujourd'hui. Par contre, le taux de la taxe peut varier et, selon la loi actuelle, il peut varier jusqu'à 2%. Le taux de la taxe est déterminé annuellement par le Conseil municipal, dans les limites de la loi.

Il faut donc distinguer entre Evaluation et Taxation, et bien se convaincre qu'un rôle fait au niveau légal et bien équilibré, assure une plus juste répartition des taxes, ce qui, en définitive, est le but premier de l'évaluation et rend justice à tout le monde.

"Dans une déclaration que nous adressions au public montrealais à l'occasion du dépôt du nouveau rôle d'évaluation, nous avons dit que le taux composé de la taxe foncière qui est de 1.9652% devrait être réduit à environ 1.60%, et nous ajoutions ceci:

"Dans l'ensemble, nous pouvons affirmer que la ville prelévera des citoyens de Montréal un montant à peu près équivalent à celui de l'an dernier".

"Nous déclarions également, à cette occasion, que nous avions entrepris des demarches depuis longtemps déjà auprès des Commissions scolaires, qui régissent l'enseignement à Montréal, afin qu'elles adoptent un taux de taxe flexible, de façon qu'elles ne prélèvent que les montants de taxes nécessaires au bon fonctionnement de leurs organismes respectifs.

"A la suite de ces déclarations, certains adversaires de l'administration actuelle se sont fait fort de lancer dans le public que nos avancés étaient fantaisistes, et nos declarations basées sur rien de sérieux. Par suite, certains groupements, supposément à caractère civique et qui, de toute évidence, sont plus intéressés à monter les esprits qu'à renseigner adéquatement les propriétaires de la ville de Montréal, sont entrés en guerre contre l'administration.

"Il semble bien que ces individus auraient préféré que la ville prépare un rôle d'évaluation illégal! que le ville soit dans l'impossibilité de percevoir les argents nécessaires à la bonne administration de Montréal! que le crédit de Montréal demeure le plus bas possible! que la valeur de la ville de Montréal apparaisse aux livres comme chose insignifiante, comparativement aux autres villes du pays!

"Les motifs qui animent ces gens ne sont certainement pas louables, et nous croyons que la meilleure réponse à leur donner se trouve dans cette décision officielle du Comité exécutif de la cité de Mont-

(Suite à la page 4)



M. Henri Doré, qui vient d'être élu président de l'Association des propriétaires du nord-est de Ville Saint-Laurent. Il succède à M. Philippe Hurteau, qui devient directeur ex-officio. Les autres officiers élus furent MM. Bernard Martin, 1er vice-président; Carl Boggild, 2e vice-président; Roméo Gauthier, secretaire; Bernard Lamoureux, trésorier; K. E. Chisholm, Pierre Bourassa, Georges Vaillancourt, A. Martin, C.-Lionel Bernier, A. Brault, Roland H. Saulnier, Harry Young, Mme H. Mayoff.

Pourquoi toujours
La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
L'Art dans les Fleurs
168 est, STE-CATHERINE
PL. 1786-87

Mercredi est un jour de poisson
Pétoncles de mer profonde
Filets de sole — Doré — Flétan — Saumon
Cohoe — Poisson blanc — Morue —
Finnan Haddies — Gold Eyes de Winnipeg
— Sole de Douvres — Crevettes —
Saumon fumé
HOMARDS VIFS OU BOUILLIS
HUITRES EN ECAILLES DE CHOIX
Panier de 6 pintes : $2.50
628 Boul. Dorchester ouest près rue University
Gatehouse
Téléphone : UN. 6-9351

Nouveaux produits obtenus grâce aux rayons atomiques

CLEVELAND, 14. (P.A.f.) — Toute une catégorie de nouveaux produits chimiques, qui peuvent être grandement employés comme insecticides et préservatifs pour le bois, a pris naissance grâce aux rayons atomiques, selon un savant de l'université du Michigan.

Ils constituent une variété toute spéciale des "hydrocarbones aromatiques chlorurés", et on les obtient en faisant réagir vigoureusement, en présence d'une matière radio-active, du chlore et certains dérivés du goudron.

L'un de ces produits, dit le Dr J. J. Martin, est dans le commerce depuis longtemps, comme insecticide. On l'obtient avec le concours des rayons ultra-violets.

Mais les chercheurs de l'université du Michigan ont obtenu une variété de divers composés chimiques de cette catégorie en employant une matière radio-active comme catalyseur, au lieu des rayons ultra-violets. C'est là une méthode plus efficace de chloruration, car les radiations atomiques sont plus pénétrantes.

De plus, ces recherches qui ont été poursuivies avec du cobalt radio-actif, rendent possible l'utilisation des déchets de fission provenant des piles atomiques.

M. Martin a aussi déclaré, au congrès des ingénieurs en science nucléaire qui se déroule présentement à Cleveland, qu'il tente, avec ses collègues, de trouver un moyen de produire de l'ammoniac avec de l'hydrogène et de l'azote en se servant de cobalt radio-actif. Il s'agit de produire cet ammoniac en quantité commerciale et à un coût minime.

★★La "waitress"

(Suite de la page 3)

ta poche." Mais les amis avaient vu l'argent. Gisèle redoubla ses attentions. L'un des frères Côté dit à Gisèle, à brûle-pourpoint: Vole-lui sa montre; s'il s'en aperçoit, tu lui diras que tu voulais voir l'heure." Le "chum" de Gérard Chevalier, Lucien Hamilton, qui n'avait pas trop bu, l'entendit de ses deux oreilles. Les gars de Québec s'en aperçurent et le suivirent à la salle de toilette où il venait de se diriger. Là, ils lui montrèrent chacun un revolver qu'ils avaient, l'un à la ceinture et l'autre dans le gousset. Il s'agissait d'une petite .22 le canon coupé et d'un revolver jouet. Hamilton ne l'a su que le lendemain, lorsqu'il vit l'arme au poste de police. Cette démonstration de la part des deux apaches étaient une invitation au silence ou à la complicité. Tous revinrent à la table où ils avaient laissé Chevalier et Gisèle.

Lucien Hamilton en avait suffisamment vu pour se rendre compte de l'étiquette des amis d'occasion et il n'eut plus qu'un désir en tête: faire venir la police. Il manoeuvra de façon à pouvoir téléphoner sans attirer l'attention des frères Côté. Deux policiers s'amenèrent sur les lieux et coffrèrent les deux Côté qu'ils désarmèrent sur-le-champ et la belle Gisèle. Le tout fut transporté au poste de police où les trois accusés firent des aveux aux policiers. Ces aveux ont été versés au dossier pour fin d'enquête.

Chevalier n'avait plus un sou des cinquante dollars qu'il avait en poche à son entrée au cabaret. Les deux frères Côté avaient dit à Lucien Hamilton lorsqu'ils lui montrèrent leurs armes: "C'est pour nous protéger contre les gars de Montréal, qui sont "rough". La police trouva dans les goussets de Gilles Côté la somme de $37. La montre avait été retrouvée aux pieds des accusés dans la voiture de la police.

Les trois accusés subiront leur examen volontaire le 20 courant.

★★Ultimatum aux . . .

(Suite de la première page)

sance des intérêts en jeu, le gouvernement n'hésitera jamais à leur faire front surtout lorsqu'il s'agira du bien public: il n'a pas peur des intérêts financiers, si colossaux soient-ils et il ne se laissera guider que par son souci de justice envers le peuple de la province. Si certaines compagnies pensent qu'elles ont été chargées d'administrer le domaine public, qu'elles se détrompent: cette tâche incombe au seul gouvernement, élu par le peuple.

Entrant enfin dans le détail des modalités du projet de loi, M. Duplessis explique que son premier but est de prendre des mesures pour éviter la surproduction du papier et la dilapidation des forêts. Il voit ensuite à l'établissement d'un prix raisonnable du papier pour l'acheteur québécois le prix actuel est raisonnable.

La loi verra aussi à ce que la distribution du papier dans la province soit faite par tous les fabricants, afin que la perte ne soit pas supportée par un seul.

Le gouvernement établira une commission dont le rôle sera de fixer les taux, de protéger la forêt québécoise et d'établir une distribution équitable, en un mot, de veiller à l'application de la loi.

La loi renfermera également une clause empêchant l'exportation dans les autres provinces ou à l'étranger du bois de la province.



LE POINÇON ENCORE EN MAIN, le chef de train J.-A. Marchand, qui est rentré de son dernier voyage, hier soir, en Gare Centrale, se promet bien de ne jamais plus toucher un seul billet! L'amoncellement de talons, dans la vignette ci-dessus, ne représente qu'une faible portion du bilan de sa carrière au Canadien National. Après 43 ans, M. Marchand prend une retraite bien méritée.

(Photo Canadien National)

★★"Nous ne nous laisserons . . .

(Suite de la page 3)

réal, en date du 1er décembre 1955, décision qui se lit comme suit: "Le Comité exécutif décide d'annoncer immédiatement qu'il estime que le taux composé de la taxe foncière pour le prochain exercice, qu'il recommandera au Conseil d'approuver, sera approximativement de $1.60 par $100.00 d'évaluation."

"Le Comité exécutif a pris cette décision afin de rassurer la population et afin d'éviter justement que les politicailleurs et les fauteurs de trouble ne déclarent une guerre inutile et injustifiée, absolument au détriment de la population, et dont les motifs ne sont que prétention, fausseté et malhonnêteté.

"Nous croyons en l'esprit civique des citoyens de Montréal et nous avons la certitude que les propriétaires de Montréal sont convaincus que notre seule ambition, et notre seul but, est d'assurer une juste répartition des charges publiques.

"J'invite la population à continuer sa confiance à l'administration actuelle, et je lui réitère l'assurance de notre dévouement le plus entier.

"En ce domaine, comme en tout autre domaine, nous ne nous laisserons pas dicter notre conduite par les fauteurs de trouble, les politicailleurs et les ennemis jurés de toute autorité établie."

★★Le CMTC réclame...

(Suite de la 1ère page)

unanime à réclamer une action immédiate pour la mise sur pied d'un programme d'assurance-santé. Il précise que le plan comportant des subventions gouvernementales devrait être établi sur une base contributoire et profiter à tous les sujets canadiens.

Devant le problème de l'automatisation, le Congrès dit que son objectif est d'en arriver à la semaine de 30 heures de travail et la journée de six heures, afin de s'assurer que l'augmentation de productivité, et que la mécanisation ou l'automatisation de l'industrie ne résultent pas en un chômage chronique.

Le Congrès des Métiers et du Travail suggère encore que l'immigration devienne une responsabilité du ministère du Travail et qu'une commission soit établie avec une représentation tripartite du gouvernement, du patronat et du travail organisé. Affirmant que la politique d'immigration ne doit comporter aucune discrimination raciale, religieuse ou autre, le mémoire souligne qu'elle doit par ailleurs tenir rigoureusement compte des conditions de l'embauchage au Canada.

Malgré la récente revision de la loi d'assurance-chômage, le mémoire suggère d'importants amendements. Il formule de nouveau la demande à l'effet que les prestations atteignent les deux-tiers du salaire hebdomadaire du bénéficiaire. Il réclame aussi une période plus longue de droits aux bénéfices et un temps plus court pour y avoir droit. Il demande enfin que les stipulations concernant les chômeurs saisonniers soient révoquées et les règlements au sujet des femmes mariées soient abolis.

Dans une brève rétrospective des rencontres entre le travail organisé et les autorités gouvernementales à Ottawa, M. Claude Jodoin souligna que celles-ci remontent à 1872, alors qu'une délégation de travailleurs conduite par Daniel J. O'Donoghue, qui a été surnommé le père du mouvement ouvrier canadien était venue réclamer une législation pour protéger les gages payés aux ouvriers de la construction.

M. Jodoin a aussi annoncé que sa centrale syndicale projette de présenter conjointement avec le Congrès Canadien du Travail un mémoire à la commission royale d'enquête sur les perspectives de l'avenir économique du Canada.

A Transcona

Gunman abattu par la police

TRANSCONA, Man., 14—(PCf) — Un bandit non identifié a été tué, hier soir, au cours d'un échange de coups de feu avec la police qui l'avait cerné dans une ruelle couverte de neige.

Dans une maison voisine, une adolescente de 17 ans et son jeune frère apeurés s'étaient étendus sur le plancher lorsque les balles fracassaient les fenêtres et perforaient le côté de leur maison.

Le chef de police, J. G. Bilodeau et trois constables ont combattu le bandit par une température sous zéro.

L'homme, utilisant revolver, a été cerné dans une ruelle par la police qui avait échangé des coups de feu avec lui après qu'il eut conduit un taxi dans un fossé.

La police a déclaré que l'homme avait hélé un taxi conduit par Peter Falk, dans Winnipeg-Nord, et lui avait ordonné de la conduire vers Transcona, municipalité située à environ 10 milles au nord-est de Winnipeg.

Falk a déclaré que le passager, assis sur le siège arrière, a soudainement pointé son arme sur lui et déclaré: "Je suis le bandit. Vous sortez maintenant."

CHASSE A L'HOMME

Falk sortit de la voiture et le bandit se dirigea vers Transcona. Le chauffeur de taxi héla une voiture conduite par Rudolph Winzinowich, de Transcona, et les deux suivirent le taxi vers la ville, le doublèrent et se rendirent au poste de police. Un constable et Falk ont arrêté le taxi dans la principale rue de Transcona.

"Le policier lui a dit de sortir. L'homme fit un geste pour saisir son arme; alors le policier a reculé; et le bandit s'est enfui avec le taxi", a déclaré Falk.

Le policier a poursuivi le véhicule et l'a vu verser dans un fossé. Après avoir appelé le quartier général pour demander de l'aide, le chef de police et deux autres constables sont arrivés. Le chef de police a ordonné à l'homme de laisser tomber son arme, mais il tira sur la voiture de la police.

Mort du Dr Egas

LISBONNE, 14. (P.A.f.) — Le Dr Antonio Gaetano Egas Moniz, âgé de 81 ans, l'un des gagnants du prix Nobel de Médecine en 1949 est décédé à sa demeure mardi soir. Professeur émérite en Neurologie de l'Université de Lisbonne, le Dr Egas fut un pionnier dans plusieurs aspects de la chirurgie cervicale.



NOUVEAU TELEPHONE DE CAMPAGNE. — Un nouveau téléphone de campagne beaucoup plus durable que celui qui est présentement en usage est en voie de production et sera employé par l'Armée l'an prochain. Il est connu sous le nom de TA-43 et remplacera les appareils "F et L" en usage depuis 15 ans. Le sergent quartier-maître C. E. Fralic, de City View (Ont.), membre du Corps de transmission royal canadien, envoie un message sur le nouvel appareil.

(Photo de la Défense nationale)



A BORD DU MAGNIFICENT. — Le matelot de 1ère classe Auguste Boucher, de Québec (à gauche), spécialiste en génie aérien à bord du Magnificent, reçoit ses insignes du matelot de 1ère classe Kenneth Cryderman, de Montréal. Le Magnificent est de retour à Halifax après trois mois d'entrainement en Europe et dans la Méditerranée.

(Photo de la Défense nationale)

Canadiens français et Acadiens dans Toronto

M. Albert Saint-Jean, représentant de l'Association canadienne d'éducation, à Toronto, dans un texte détaillé, expose quelques renseignements sur la paroisse du Sacré-Coeur, de cette ville, et sur la vie que mènent les nôtres dans la capitale provinciale de l'Ontario.

"Il y a environ soixante mille Canadiens français et Acadiens établis dans Toronto et sa banlieue, signale-t-il. Ils vivent éparpillés au sein de sa ville, sans autre centre de ralliement que la paroisse du Sacré-Coeur, paroisse nationale fondée en 1887 par M. Philippe Lamarche. Son neveu, Mgr Edouard Lambarche, D.D., en est le curé actuel, assisté de deux vicaires canadiens-français, MM. les abbés Evain Marchand et Benoit Jobin.

La paroisse est administrée en français uniquement, les prônes et sermons des cinq messes du dimanche se faisant dans notre langue. L'église possède une salle qui est mise à la disposition des jeunes gens et des organisations de jeunesse, ce qui favorise la compénétration des éléments de notre groupe d'expression française. Au point de vue spirituel, une quinzaine d'oeuvres florissantes disent bien haut le zèle de notre pasteur.

LE GROUPE PERMANENT

Les Canadiens français et les Acadiens se répartissent en deux groupes principaux. Tout d'abord, un nombre restreint de familles établies à demeure forme le noyau permanent des nôtres à Toronto. Il se compose vraisemblablement d'un bon nombre de propriétaires, de quelques industriels, de marchands et de professionnels; dans l'ensemble, une classe assez à l'aise est établie à demeure, dans la Ville-Reine. Cette classe stable est peut-être plus exposée à déserter, à cause d'une assimilation progressive et inconsciente, inoculée par doses sans cesse répétées et acceptées par la force des choses. Au point de vue social, elle est noyée dans l'élément anglais et a décidé de réussir même au sacrifice de ses responsabilités nationales les plus impérieuses. Même si la plupart de ces familles envoient leurs enfants dans des institutions exclusivement anglaises, il existe de loyales exceptions à cette règle.

LE GROUPE TEMPORAIRE

C'est le plus nombreux et il connait une existence plus précaire. Pas encore adoptés au milieu, ces Canadiens et Acadiens jugent presque toujours à travers les yeux de leur province d'origine et ne se soucient pas de prendre racine, car ils savent qu'un jour ou l'autre ils retourneront d'où ils viennent. Même s'ils parviennent à se trouver de l'emploi, ces Torontois de passage ne semblent pas tout à fait chez eux dans leur nouveau milieu, et leur malaise perce dans leurs diverses attitudes. Manquent-ils de travail? ils retournent sans avis d'où ils nous étaient venus, comme des oiseaux migrateurs.

Mais, pendant leur séjour ici, tous ou à peu près tous, souffrent d'isolement et s'ennuient ferme, cherchant à retrouver dans leurs loisirs un milieu français et cherchant à faire des rencontres où l'atmosphère sera celle de leur province. Dans ce but, il s'est formé à Toronto deux clubs de jeunes gens de langue française dont le but est de se récréer: le club du Sacré-Coeur et le club Acadien. Ces deux organismes ont chacun leur exécutif propre; bien que poursuivant des buts identiques sportifs et à caractère social; leurs membres jouent aux quilles, dansent ou regardent des spectacles de vues animées dans des salles différentes. Cependant, ils s'unissent à l'occasion pour des organisations de plus grande envergure. En somme, ils veulent se recréer un milieu québecois ou acadien.

C'est un fait de tous les jours que de voir un jeune homme de l'est arriver à Toronto portant un mince porte-manteau, se trouver de l'emploi et, quelque temps plus tard, faire venir sa "dulcinée" pour s'établir définitivement dans ce nouveau centre. Dans la seule paroisse du Sacré-Coeur, près d'une cinquantaine de mariages de ce genre, se célèbrent chaque année.

Viennent aussi à Toronto le jeune homme ou la jeune fille qui, au sortir de leur cours primaire supérieur, désirent se donner un complément d'anglais dans une ville anglaise de langue et d'atmosphère. Celui qui choisit Toronto pour ces deux raisons ne manque pas son coup. Des cours, l'expérience l'a déjà prouvé d'emblée, sont peu profitables aux Canadiens français venus du Québec avec une connaissance d'anglais acquise dans les écoles françaises de leur province.

Jeté subitement dans un milieu totalement nouveau, inadapté, pas suffisamment préparé, l'étudiant québécois, en général, ne profite pas beaucoup de cet enseignement d'une langue plutôt classique, alors que notre jeune homme recherche une connaissance pratique de la conversation anglaise. Désenchantement, déceptions, pertes de temps, plaintes... Ce qui aggrave la situation, c'est que le jeune homme, ne connaissant pas suffisamment la langue anglaise, ne peut pas se trouver de l'emploi et peste contre tout le monde à cause de ce premier échec. L'Acadien, il va sans dire, est mieux préparé sur ce point.

AUTRES GROUPES

Le second type de Canadien d'expression française qu'on rencontre ici, est ce garçon intelligent, ayant déjà un emploi enviable et sur qui une compagnie ontarienne fonde de grands espoirs pour l'avenir. Elle l'amène à Toronto où il se fera connaître de ses chefs et prendra, au centre même, l'esprit de la compagnie qui l'emploie. En un mot, il vient ici pour se parfaire, se vernisser et se mieux préparer à servir au "second plan". Ceux-là ne fréquentent pas autant notre paroisse. Ils négligent leurs congénères et s'associent pendant leur court entrainement aux groupes anglais et irlandais afin de faire des contacts et de se créer des amis.

Un troisième groupe de Canadiens français vient chaque année poursuivre des études aux diverses facultés de l'université: on en trouve



M. ALBERT SAINT-JEAN

en droit, en éducation, en médecine, en art dentaire, en génie, etc... Ils fréquentent tous le Newman Club et restent bien unis pendant leur séjour ici. Ils viennent d'Ottawa, de Sudbury ou d'ailleurs, mais restent très près les uns des autres.

Un quatrième Canadien français ou Acadien, très retranché celui-ci, c'est le jeune professionnel, stagiaire à l'Université de Toronto. Diplômé d'une autre université canadienne, il a obtenu une bourse d'études ou vient à ses frais faire un stage d'études supplémentaires d'un, deux ou trois ans à Toronto. Médecins, avocats, ingénieurs et autres prennent des cours aux grandes institutions de l'Université et profitent de leur séjour pour perfectionner leur connaissance de la langue anglaise.

Les étudiants canadiens-français en art dramatique et en culture vocale du Conservatoire de Toronto forment une catégorie à part. On en compte toujours une vingtaine en stage pour une période variable.

Si l'on ajoute à ces diverses catégories la population laborieuse qui va où se donnent les contrats importants, on se rend compte que la population canadienne-française de Toronto est, dans une forte proportion, mouvante, sans stabilité, avide d'absorber rapidement une connaissance de l'anglais qu'elle est venue chercher par intérêt. Comme conséquence, elle se soucie peu des questions nationales et s'ennuie profondément à Toronto. Loin de son foyer, perdu au sein d'une foule indifférente, dont il ne comprend

(Suite à la page 21)

PARTICIPEZ À L'EXCITANTE
SÉRIE DE CONCOURS
"NOUVELLE BRADING"

UN NOUVEAU CONCOURS
TOUTES LES DEUX SEMAINES—

VOUS POUVEZ
GAGNER
TOUTES LES DEUX SEMAINES...
BOURSES D'ÉTUDES
plus surprimes, dont
AUTOS FORD 1956
et plusieurs autres
BEAUX PRIX EN ARGENT!



Voici les prix

Inscriptions SANS capsules:
1er PRIX: BOURSE D'ETUDES DE $350.00 POUR LA PERSONNE DE VOTRE CHOIX
2e PRIX: $50.00 EN ARGENT
10 PRIX DE $5.00 CHACUN

Inscriptions AVEC capsules:
1er PRIX: BOURSE D'ETUDES DE $350.00 *PLUS* FORD 1956!
2e PRIX: $50.00 EN ARGENT *PLUS* SURPRIME DE $100.00
10 PRIX DE $5.00 *PLUS* SURPRIME DE $10.00

Voici tout ce qu'il vous suffit de faire...

1. Complétez simplement les deux mots du slogan Brading . . .
"B_____ AU R_____"
POUR UNE SAVEUR PLUS VELOUTÉE!
2. Inscrivez (en lettres moulées) votre nom et votre adresse, ainsi que le nom et l'adresse du licencié ou de l'employé de qui vous achetez vos produits Brading.
3. Incluez 6 capsules de bière Brading, lager Cinci de Brading ou porter Brading, ou toute combinaison de ceux-ci, afin d'être éligibles pour les surprimes.
4. Ne manquez pas d'entourer vos capsules de papier avant de les glisser dans l'enveloppe.
5. Postez vos inscriptions à: Concours "Nouvelle Brading", C.P. 8900, Montréal, 3.

SOUVENEZ-VOUS QUE VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE PREUVE D'ACHAT POUR PARTICIPER ... MAIS SI VOUS INCLUEZ 6 CAPSULES BRADING—BIÈRE BRADING—LAGER "CINCI" DE BRADING—PORTER BRADING—VOUS DEVENEZ AUTOMATIQUEMENT ÉLIGIBLES POUR LES SURPRIMES ... DONT UN SEDAN FORD CUSTOMLINE 1956!

DÉTAILS COMPLETS SUR LES FORMULES D'INSCRIPTION DISPONIBLES À VOTRE ÉPICERIE LICENCIÉE OU TAVERNE!

BRADING'S ALE
BRADING'S PORTER
BRADING'S "Cinci"

Conservez les capsules Brading pour avoir droit aux surprimes!

BRASSERIE BRADING LIMITÉE



(par Maurice HUOT)

Il est évident que la télévision devient de plus en plus ambitieuse dans ses programmes. C'est ainsi que lundi soir, au Producer's Showcase on présentait via CBMT le ballet entier de **"La Belle au Bois Dormant"** musique de Tchaikowski, chorégraphie de Petipa, dansé par le Sadlers Wells Ballet, une des troupes les plus réputées au monde. Evidemment, l'écran de TV est limité et ne peut rendre la chose dans toute son ampleur. Nous dirions même que pour avoir goûté ce spectacle télévisé, il fallait avoir vu l'oeuvre à la scène. Mais malgré ces limitations d'ordre physique qui font partie du medium télévision, on ne pouvait que constater que la TV attire des spectacles de plus en plus ambitieux et coûteux, sans que le téléspectateur ait un sou à mettre au jeu après paiement et entretien de son poste récepteur.

Et c'est bien ce dont se plaignent les exploitants de salles de cinéma à travers tout le continent. La gratuité plus que la télévision elle-même est l'ennemie No 1 de la salle de cinéma. L'industrie du cinéma elle-même ne sera pas touchée par la TV car elle produit pour ce medium quantité de films et ces films courts deviendront avant longtemps de longs métrages d'une heure et trente minutes et plus, fabriqués exclusivement pour la TV avec des scénarios originaux et des acteurs de premier plan.

Mais nous l'avons supposé plusieurs fois déjà, les spectacles scéniques ne seront pas touchés par la TV, du moins tant que l'homme demeurera un être sociable qui aime rencontrer ses semblables. Il y a une psychologie de la salle de concert et du théâtre qui n'existe pas au cinéma. Les gens ne vont pas au cinéma pour être vus, mais pour voir exclusivement, tandis qu'on ira au concert pour montrer sa plus récente toilette de même qu'au théâtre. Ceux qui étudient la chose du spectacle de près s'accordent à dire que les impressarios qui font venir des attractions spéciales dans les salles n'ont rien à craindre de la TV car ils peuvent tabler sur l'esprit sociable des spectateurs en plus de la valeur exclusive des spectacles présentés. Il en va autrement du cinéma. L'appétit pour l'image animée est fortement diminué par la kyrielle de programmes variés qui s'expriment par le cinéma à la TV.

De plus, du point de vue social, le cinéphile a peu de raison de fréquenter les salles obscures. Car ce n'est pas là qu'il se créera des relations utiles. Au cinéma pas d'entr'actes pour causer et deviser. Par son mérite même et par les développements d'ordre technique qui s'en viennent à grands pas, la télévision a devant elle un avenir formidable, dont tous doivent tenir compte.

A CBFT

"Doit-on être propriétaire?" tel est le sujet que débattront ce soir Alban Flamand et Jean-Julien Perrault au programme C'est la vie à 10 heures.

A 8 h. 30 la Famille Plouffe:

Ce soir: Tous s'emploient en vain à encourager le papa Théophile paralysé. Napoléon et Stan, avec l'appui moral de Jeanne Labrie, tentent de renflouer l'entreprise Plouffe & Fils. L'oncle Gédéon vient visiter son frère et amène sa fille Martine, qui aidera maman Joséphine. A la fin, cependant, une agréable surprise attend le papa Théophile...

A CBMT, le programme Life With Elizabeth à 7 h. 30 le mercredi soir sera remplacé par le "Science Fiction Theatre". Cette série est basée sur des faits scientifiques, mais dans le cadre de la fiction. Le programme initial s'intitule "Beyond" avec Bill Lundigan qui fera des expériences dans un nouvel avion de combat. Richard Arlen et Marie Windsor seront aussi de la distribution...

Ce soir le film tardif à CBMT sera Captain Fury avec Brian Aherne et Victor McLaglen.

PLESSISVILLE — (DNC) — Il est rumeur qu'une tour pour la TV soit érigée à Plessisville sous peu. M. Alcide Létourneau en serait le promoteur. Le permis du ministère du transport d'Ottawa a été obtenu et les autorités municipales ont été saisies de la chose.

Cette tour serait installée dans le 9ème rang et un câble passerait dans toutes les rues afin de desservir tous les appareils de TV. L'on pourrait alors capter au moins 3 postes émetteurs.

Les travaux commenceraient au début de 1956.



CADEAU DE NOEL POUR INCHON. — Une nouvelle école financée par les écoliers de Colombie-Canadienne a ouvert ses portes récemment à Inchon, Corée. Ces deux militaires du Service royal de santé de l'Armée canadienne font des heureux en distribuant des friandises à la cérémonie d'ouverture. De g. à d.: le soldat J. B. Anderson, Ladysmith (C.-C.) et le caporal D. W. Laurie de Nanaimo (C.C.)
(Photo de la Défense nationale)

TÉLÉVISION

CBFT - Canal 2 — CBMT - Canal 6 — CBOFT - Canal 9
WCAX - Canal 3 — WIRI - Canal 5 — WMTW - Canal 8

MER., 14 DEC.

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
4.00—Rêve, réalité
5.00—L'Ami des jeunes
5.15—Autour du monde
5.30—L'Ile aux trésors
6.00—Le joie de connaitre
6.30—Ce soir à CBFT
6.45—Carrefour
7.15—Télé-Journal
7.30—Pour elle
7.45—Encyclopédie sport
8.00—Pays des Merveilles
8.30—La famille Plouffe
9.00—Lutte
10.30—Paillettes
11.00—Téléjournal
A l'affiche demain

CBMT — Canal 6

3.00—Music
4.00—Open House
4.30—Take a Look
4.45—Folk Songs
5.00—Rin tin tin
5.30—Howdy Doody
6.00—Guy Lombardo
6.30—Yesterday's Newsreel
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.30—Science Fiction Theatre
8.00—Vic Obeck
8.30—I Love Lucy
9.00—Cross-Canada Hit Parade
9.30—Jackie Rae
10.00—Big Town
10.30—Press Conference
11.00—CBC News
11.15—Movie Nite

CBOFT — Canal 9

9.00—Mire
9.45—Aujourd'hui à CBOFT
4.00—Rêve, réalité
5.00—L'Ami des jeunes
5.15—Autour du monde
5.30—Ile au trésor
6.00—La joie de connaitre
6.30—Ce soir à Radio-Canada
6.45—Carrefour
7.15—Télé-Journal
7.30—Pour Elle
7.45—Sur le vif: "Camp de bûcherons"
8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte
10.00—C'est la vie
10.30—Paillettes
11.00—Télé-Journal

WCAX — Canal 3

9.30—Test Pattern
11.25—Program Previews
11.30—The World We Live In
11.45—The World We Live In
12.00—Across the Fence
12.15—Love of Life
12.30—Search for Tomor.
12.45—Guiding Light
1.00—Jack Paar Show
1.30—Love Story
2.00—Mixing Bowl
2.30—Open House
3.00—The Big Payoff
3.30—Keyboard Cameos
3.45—Bob Crosby Show
4.00—Brighter Day
4.15—Secret Storm
4.30—On Your Account
5.00—Pol. Bear Playtime
5.15—Chuckwagon Tales
6.30—"You Can Quote Me"
7.00—Newstime
7.15—Weatherwise
7.20—Sports Digest
7.30—Brave Eagle
8.00—Arthur Godfrey
8.30—Highway Patrol
9.00—The Millionaire
9.30—Ray Milland Show
10.00—20th Century-Fox Hour
11.00—Final Edition
11.15—"Little Theater"
11.30—Sign Off

WIRI — Canal 5

7.00—Today
9.00—Morn. Star Time
10.00—Ding—Dong School
10.30—Public Service
11.00—Home
12.00—Test Pattern
3.45—Musical Views and the News
4.00—Hospitality House
5.00—Kiddies Corral
5.30—Howdy Doody
6.00—Lazy L. Ranch
6.15—Junior Science
6.30—"Sports Score Book, Al Cahill"
6.40—News
6.55—Weatherbird
7.00—Ramar of the Jungle
7.30—Disneyland
8.30—MGM Parade
9.00—Masquerade Party
9.30—City Detective
10.00—Wed. Night Fights
11.00—Late News & Sports

WMTW — Canal 8

2.00—What's New . . .
2.15—The Robert Q. Lewis Show
2.30—Cooking Can Be Fun
3.00—Travel Time
3.30—Film Shorts
3.45—Rhythm Ranch
4.10—Mid-Aftern. News
4.15—Secret Storm
4.30—The Little Rascals
5.00—The Mickey M. O.
6.00—Tri-State News
6.15—The Early Show
7.15—News
7.30—Disneyland
8.30—M-G-M Parade
9.00—Masq. Party
9.30—I've Got A Secret
10.00—Wed. Night Fights
11.00—Tomor. Headlines
11.10—Weather
11.15—Sports Final

JEU., 15 DEC.

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
5.00—L'Ami des jeunes
5.15—La boite aux couleurs
5.30—La terre est ronde
6.00—Sophie Magazine
6.30—Ce soir à CBFT
6.45—Carrefour
7.15—Télé-Journal
7.30—Toi et moi
7.45—La cuisine de la bonne humeur
8.00—Le Fil d'Ariane
8.30—Feu de joie
9.00—Quatuor "Le billet doux"
9.30—Idées en marche
10.00—Heure du Concert
11.00—Télé-Journal

CBMT — Canal 6

3.00—Music
3.55—Today on CBMT
4.00—Open House
4.30—Story Book
4.45—Maggie Muggins
5.00—Captain Gallant
5.30—Howdy Doody
6.00—The Visitor
6.30—The Big Playback
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.30—Amos 'n' Andy
8.00—Life il Worth Living
8.30—Fireside Theatre with Jean Wyman
9.00—Kraft TV theatre
10.00—City Detective
10.30—Star & the Story
11.00—CBC News
11.15—Sports Guesses and Guests

CBOFT — Canal 9

9.00—Mire
4.45—Aujourd'hui à CBOFT
5.00—L'Ami des Jeunes
5.15—La boite aux couleurs
5.30—La terre est ronde
6.00—Sophie-Magazine
6.30—Ce soir à Radio-Canada
6.45—Carrefour
7.15—Télé-Journal
7.30—Toi et moi
7.45—La cuisine de la bonne humeur
8.00—Le fil d'Ariane
8.30—Feu de joie
9.00—Quatuor
9.30—Les idées en Marche
10.00—L'Heure du Concert
11.00—Télé-Journal

WCAX — Canal 3

9.30—Test Pattern
11.25—Program Previews
11.30—The World We Live In
12.00—Across the Fence
12.15—Love of Life
12.30—Search for Tom
12.45—Guiding Light
1.00—Jack Paar Show
1.30—Love Story
2.00—Mixing Bowl
2.30—Open House
3.00—The Big Payoff
3.30—Keyboard Cameos
3.45—Shopping With Nancy
4.00—Brighter Day
4.15—Secret Storm
4.30—On Your Account
5.00—Pol. Bear Playtime
5.15—Chuckwagon Tales
6.30—Newstime
6.45—Weatherwise
6.50—Sports Digest
7.00—Gene Autry Show
7.30—Around the Town
8.00—Bob Cummings Sh
8.30—Shower of Stars
9.30—4 Star Playhouse
10.00—The Whistler
10.30—Wanted
11.00—Final Edition
11.15—"Little Show"
11.30—Sign Off

WIRI — Canal 5

7.00—Today
9.00—Morning Star Time
10.00—Ding—Dong School
10.30—Public Service
11.00—Home
12.00—Test Pattern
3.45—Musical Views
4.00—Hospitality House
5.00—Kiddies Corral
5.30—Howdy Doody
6.00—Trail Buddies
6.15—Chet's Den
6.30—"Sports Score
6.40—"News—Roger
6.55—Weatheroird
7.00—Flash Gordon
7.30—Sherlock Holmes
8.00—You Bet Your Life
8.30—This is the Life
9.00—Dragnet
9.30—Colonel March
10.00—Adventure Theatre
11.00—Late News & Sports

WMTW — Canal 8

2.00—What's New, girls?
2.15—The Robert Q. Lewis Show
2.30—Half-Hour Theatre
3.00—The Big Pay-Off
3.30—Garry Moore Sh.
3.45—Rhythm Ranch
4.10—Mid-Aftern. News
4.15—Secret Storm
4.30—The Little Rascals
5.00—The Mickey M. O.
6.00—Tri-State News
6.10—Weather
6.15—The Early Show
7.15—News
7.30—Sgt. Preston
8.30—Shower of Stars
9.30—Father Knows Best
10.00—J. Carson Show
10.30—The Big Pecture
11.00—Tomor. Headlines
11.10—Weather
11.15—Sports Final

4e centenaire de la mort de saint Ignace

Il importe que l'on s'associe au Canada à la célébration du 4e centenaire de la mort de saint Ignace de Loyola, fondateur des Jésuites; c'est ce que souligne M. le chanoine Raoul Drouin dans la **"Semaine religieuse de Montréal"**.

Rappelant la part prise par les Jésuites, notamment par les Saints Martyrs canadiens, dans l'établissement de l'Eglise au pays, M. le chanoine Drouin ajoute que la Compagnie de Jésus a conduit avec honneur, en terre canadienne, sa tâche et sa mission; intimement liée aux origines de Ville-Marie, en particulier, elle n'a jamais cessé d'y exercer une puissante influence; oeuvres d'éducation, d'apostolat, de charité, de presse, il n'est pas beaucoup de sphères où ne se trouve la présence active des Jésuites.

AU CANADA FRANÇAIS

Pour donner une idée du travail des Jésuites **au Canada français, la Semaine religieuse** signale qu'ils y comptent 807 membres (463 prêtres, 217 scolastiques et 127 frères coadjuteurs), 6 collèges avec 2,654 élèves, 3 maisons de formation pour les religieux, 5 maisons de retraites fermées, 3 paroisses, 4 résidences ou maisons d'oeuvres, 2 missions indiennes.

Il y a aussi des Jésuites canadiens-français en Tthopie, Haïti, Brésil, Japon, Formose, Philippines

Parmi les oeuvres qu'ils dirigent au pays, on mentionne les Ligues du Sacré-Coeur (210,126 hommes et jeunes gens), l'Apostolat de la prière (1,800,000 membres) et la Croisade eucharistique (465,000 enfants).

A Montréal, note la **Semaine religieuse**, il y a 509 religieux de la Compagnie de Jésus (260 prêtres, 165 scolastiques et 84 frères coadjuteurs); ils y dirigent 3 collèges avec 1,564 élèves, 1 paroisse, 2 maisons de formation pour les religieux, 3 résidences ou maisons d'oeuvres.

Ils publient: le **Messager canadien du Sacré-Coeur** (77,000 ex.) **Relations** (25,000 ex.), **Ma Paroisse** (plus de 140,000 ex.), les diverses publications de la Croisade eucharistique (plusieurs centaines de mille d'exemplaires), l'**Almanach mensuel** (527,500 ex.); l'Institut social populaire publie les **Actes pontificaux, l'Oeuvre des tracts, l'Institut social populaire, l'Actualité en tracts, "Social Bulletin"**, etc.

Parmi les oeuvres confiées aux Jésuites à Montréal, on mentionne: Radio-Sacré-Coeur et Radio-Notre-Dame, le "Forum catholique", la Croisade eucharistique, les Ligues du Sacré-Coeur, les Congrégations de la S. Vierge, l'Apostolat de la prière, la Ligue du dimanche, les Pompiers, la Sûreté provinciale, les Commis-voyageurs, les Infirmières catholiques, la L.I.C., les Semaines sociales du Canada (section française), etc.

Mgr Dolbec assume une autre fonction

QUEBEC, 14. (PCf) — Mgr Robert Dolbec, qui était depuis 1951 secrétaire général de l'université Laval de Québec, a résigné son poste pour prendre celui de coordonateur de la construction des nouveaux immeubles, où seront logées les facultés de médecine et de sciences. L'abbé Jacques Garneau, sous-secrétaire de l'université depuis 6 ans, a été nommé à sa place et M. Paul-Eugène Gosselin, secrétaire particulier du recteur, Mgr Alphonse-Marie Parent, a été nommé sous-secrétaire.

A la Radio - Ce soir

MERCREDI

5.00 P.M.
CHLP—Chansonnettes
CKAC—Journal parlé
CBF—Les malades
CJMS—Cocktail
CKVL—Par. de la chans.
CFCF—Nouvelles
CBM—Afternoon Concert
CJAD—News & Ballroom

5.15 P.M.
CHLP—Carr. de la chans.
CFCF—Western Swing

5.30 P.M.
CBF—Mathias Sandorf
CJMS—Nouvelles
CBM—Music for young musicians

5.45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CKAC—Entrevues 4-H
CJMS—Mexicana
CBM—Leg: Ancient Greece

6.00 P.M.
CHLP—Nouv. & sports
CKAC—En dinant
CBF—Radio journal
CJMS—Angelus
CKVL—Sports et Chanson.
CFCF—News & current
CBM—Radio journal
CJAD—News and Ballroom

6.15 P.M.
CHLP—Chansonnettes
CKAC—Forum Sports
CBF—En dinant
CJMS—Bonjour St-Jean
CBM—Byline
CJAD—Snaps

6.30 P.M.
CKAC—Nouvelles
CBF—Concert populaire
CFCF—Nouvelles
CJMS—Carrousel
CJAD—News and Ballroom

6.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Jean-Louis Gagnon
CBF—Un homme et...
CJMS—Evénement du jour
CFCF—Sports

7.00 P.M.
CHLP—Le Rosaire
CKAC—Le Chapelet
CBF—Au bord de la rivière
CJMS—Voix de Grèce
CBM—Récital
CJAD—News and Sports

7.15 P.M.
CHLP—Echo d'outre-mer
CKAC—Journal parlé
CBF—Confidentiel
CBM—Emily Butter
CJAD—Ballroom

7.30 P.M.
CKAC—Clinique du coeur
CBF—Les Saisons (Haydn)
CJMS—Voix de Grèce
CKVL—M. Baromètre et
CFCF—How to fix it
CBM—The Seasons (Haydn)
CJAD—My son Jeep

7.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Colette & Roland
CBF—Confidentiel
CJMS—Voix de Grèce
CFCF—Make mine music
CJAD—Bing Crosby

8.00 P.M.
CHLP—Chanson du souvenir
CKAC—Music Hall
CBF—Petit concert
CJMS—Emission polonaise
CKVL—Musique en tête
CFCF—Cisco Kid
CBM—Love for love
CJAD—Danger

8.15 P.M.
CKAC—A l'ombre du clocher
CKVL—Musique en tête

8.30 P.M.
CHLP—Un peu de tout
CKAC—Le bricoleur
CBF—Sur toutes les scènes
CBM—Prisoner's Progress
CKVL—Radio Vaudeville
CBF—Festival de France
CFCF—Sports
CJAD—Make mine memories

8.45 P.M.
CBM—Tribute to Th. Mann

9.00 P.M.
CHLP—Mus. pour dilettantes
CKAC—Chans. de mon coeur
CBF—Festival de France
CJMS—Studio d'art
CKVL—Huguette St-Louis
CFCF—Fred Hill
CBM—The Ruly
CJAD—News and Scores

9.15 P.M.
CJAD—Tenn. Ernie Show

9.30 P.M.
CBF—Festival de Stratford
CKAC—Esquisses
CKVL—Panorama
CFCF—Sound Stage
CBM—CBC Orchestra
CJAD—Jack Carson Show

9.45 P.M.
CFCF—One man's family
CJAD—Bing Crosby

10.00 P.M.
CKAC—Les manchettes
CBF—Radio journal
CKVL—Nv. & danse
CFCF—For the defense
CBM—Récital A. Pratz, viol.
CJAD—News & D. Gallivan

10.15 P.M.
CHLP—Nouvelles
CBF—André Laurendeau
CJMS—Studio d'art
CJAD—Amos n' Andy

10.30 P.M.
CHLP—Votre vedette
CKAC—Nos gouvernements
CBF—Récital: P. Brabant, pianiste
CJMS—Nouvelles
CFCF—Nouvelles
CBM—Récital
CJAD—News and freedom

10.45 P.M.
CHLP—Intermède
CKAC—Nouvelles
CJMS—Variétés
CFCF—Sports
CJAD—United Church

11.00 P.M.
CHLP—Danse à Montréal
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Adagio
CJMS—Heure bleue
CKVL—Nouvelles et prière
CFCF—News & Cloud 7
CBM—Music of Berlioz
CJAD—Sports Final

11.15 P.M.
CKAC—Sérénade
CKVL—Sports Final
CJAD—Montreal Nocturne

11.30 P.M.
CKAC—L. Herman orch.
CJMS—Nouvelles sport
CKVL—Situations
CBM—Récital

11.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CJMS—Musique de danse
CKVL—Hit parade

12.00 (MINUIT)
CHLP—Fin
CKAC—Nouv. et danse
CBF—Fin des émissions
CJMS—Fin des émissions
CKVL—All Nite Star Review
CFCF—Fin
CBM—Fin des émissions
CJAD—News and Music

A la Radio — Demain

JEUDI

6.45 A.M.
CHLP—Ouverture
CKAC—Réveil provincial
CJMS—Prière du matin
CJAD—Make Mine Morning

7.00 A.M.
CHLP—Revue métropolitaine
CKAC—Actualités
CBF—Radio Journal
CJMS—La vie est belle
CBM—Concert Time
CFCF—News
CJAD—News & Mus. Clock

7.15 A.M.
CKAC—Guy D'Arcy
CBF—Opéra de quatre sous

7.30 A.M.
CHLP—Le sport
CKAC—Nouvelles
CBF—Radio journal
CJMS—Nouvelles
CBM—Radio journal

7.45 A.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Oratoire
CBF—Opéra de quatre sous
CJMS—Sport
CFCF—Sports
CBM—Concert Time

8.00 A.M.
CHLP—Radio Sacré-Coeur
CKAC—Nouvelles et météo
CBF—Radio journal
CJMS—Jean Duceppe
CKVL—Bonjour mes. dames
CFCF—News
CBM—Radio journal
CJAD—News

8.15 A.M.
CHLP—Revue métropolitaine
CKAC—Louis Bélanger
CBF—Elévations
CFCF—Gordon Sinclair
CBM—Dévotions
CJAD—Musical Clock

8.30 A.M.
CKAC—Nouvelles
CBF—Coquelicot
CJMS—Nouvelles
CBM—March

8.45 A.M.
CKAC—M. Arbour
CJMS—En jugement

9.00 A.M.
CHLP—Madame bonjour
CKAC—Nouvelles
CBF—Radio-journal
CJMS—Santé par le lait
CKVL—Roger Baulu
CFCF—Nouvelles
CBM—Radio journal
CJAD—News & Memo

9.15 A.M.
CHLP—Pour vous, Madame
CKAC—Emile Genest
CBF—Le comptoir du disque
CFCF—Breakfast Club
CBM—Musique
CJAD—Memo fr. Morgan's

9.30 A.M.
CKVL—Bon à connaître
CBF—Comédies musicales
CJAD—Rendez-vous

9.45 A.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Je pense
CFCF—Notion counter
CBM—School Broadcast

10.00 A.M.
CHLP—Bal Muzette chans.
CKAC—Chambre à louer
CJMS—Le lait
CBF—Perrette
CKVL—Le chanteur des rues
CFCF—Nouvelles
CJAD—News&Wally's Mind

10.15 A.M.
CHLP—Canzone
CKAC—Marie-Rose
CBF—Visages de l'amour
CJMS—Pierre Valcour
CKVL—Charlotte prie N.-D.
CFCF—Morning Matinee
CBM—Kindergarten of the...
CJAD—Ballroom

10.30 A.M.
CHLP—Vedettes canadiennes
CKAC—A l'ombre du clocher
CBF—Entre nous, mesdames
CJMS—Nouvelles
CKVL—Album de Noël
CFCF—Willing show
CBM—Harding Tom

10.45 A.M.
CHLP—M. C.-A. Bourgeois
CKAC—Sur le vif
CBF—Je vous ai tant aimée
CJMS—Route enchantée
CKVL—Album de Noël
CFCF—Good Neighbour Club
CBM—News and prayer

11.00 A.M.
CHLP—Heure féminine
CKAC—Nouvelles
CBF—Francine Louvain
CKVL—L'avocat des pauvres
CBM—Musique
CJAD—News—A.&P. Calling

11.15 A.M.
CKAC—Pleine forme
CBF—Vie de femmes
CJMS—Pierre Valcour
CFCF—Young Widder Brown
CBM—Perry Mason

11.30 A.M.
CBF—Joyeux troubadours
CJMS—Nouvelles
CFCF—Eddie Cantor Show
CKVL—Dr Claudine
CBM—Piano Interlude
CJAD—Kate Aitken

11.45 A.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—La louve
CJMS—Pierre Valcour
CKVL—Par. de la ch.
CBM—Laura Limited
CJAD—Maple Leaf Junction

12.00 (MIDI)
CHLP—Heure féminine
CKAC—Angelus
CBF—Jeunesse dorée
CJMS—Poète et paysan
CKVL—Zezette
CFCF—Nouvelles
CBM—BBC News
CJAD—Songs of our time

12.15 P.M.
CKAC—Table tournante
CBF—Rue Principale
CKVL—Par. de la ch.
CFCF—Whispering streets
CBM—Aunt Lucy
CJAD—News Quizz

12.30 P.M.
CHLP—Pour vous madame
CKAC—Clinique du coeur
CBF—Réveil rural
CJMS—Nouvelles
CKVL—Calvaire d'une veuve
CFCF—Melody Parade
CBM—Farm Broadcast
CJAD—News

12.45 P.M.
CKAC—Les beaux jours
CBF—Radio journal
CJMS—Bon appétit
CFCF—T.B.A.
CJAD—Our gal Sunday

1.00 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Nouvelles
CBF—Métropole
CJMS—St-Henri
CKVL—Par. de la chanson
CFCF—News and Music
CBM—Radio journal
CJAD—N. & make up your

1.15 P.M.
CHLP—Chants de Noël
CKAC—Chans. du Far West
CBF—Radio journal
CFCF—Town Crier
CBM—Melodie sketches
CJAD—Top Tune Time

1.30 P.M.
CHLP—Chants de Noël
CKAC—Le palmarès du disq
CBF—Tante Lucie
CJMS—Nouvelles
CFCF—Whispering Streets
CJAD—My Living

1.45 P.M.
CHLP—Chants de Noël
CBF—Quart d'heure de dét.
CJMS—Fantaisie
CBM—Musique
CJAD—Hits

2.00 P.M.
CHLP—Mélodies magiques
CKAC—Journal parlé
CBF—Face à la vie
CJMS—Confidences
CKVL—Hit Parade
CFCF—News & Clubtime
CBM—CBC News
CJAD—News & day's work

2.15 P.M.
CBF—Maman Jeanne

2.30 P.M.
CKAC—Espoir
CBF—Lettre à une Canad.
CJMS—CBC News
CFCF—Merry-Go-Round
CJAD—Party Line

2.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Chansons
CBF—Quelles nouvelles?
CJMS—Chan. à la Française
CJAD—Make Up Your Mind

3.00 P.M.
CHLP—Cantiques de Noël
CKAC—Nv.& Jean & Janette
CBF—Chansonnettes
CKVL—Théâtre des étoiles
CBM—Guiding Light
CJAD—Star's Community N

3.15 P.M.
CBF—Chansonnette
CBM—Ma Perkins

3.30 P.M.
CBF—Radio-journal
CJMS—Nouvelles
CBM—Pepper Young
CJAD—Words and music

3.45 P.M.
CHLP—Cantiques de Noël
CKAC—Pierre Clément
CBF—Chef-d'oeuvre de la..
CJMS—Chan. à la Française
CBM—Right to happiness
CJAD—Fred Robbins Show

4.00 P.M.
CHLP—Radio Notre-Dame
CKAC—Nouvelles
CJMS—La rive sud
CKVL—Succès du jour
CBM—News & Movie scene
CJAD—Nouvelles

4.15 P.M.
CHLP—Intermède
CKAC—Evénem. sociaux
CJAD—Club 800

4.30 P.M.
CHLP—Chansonnettes
CKAC—$50.00 par jour
CBF—Rythmes et chansons
CJMS—Thé dansant
CFCF—Merry-Go-Round
CKVL—Par. de la chanson
CBM—Encores

4.45 P.M.
CKAC—Mus. sud-américaine

5.00 P.M.
CHLP—Carr. de la chans.
CKAC—Nv.
CJMS—Cocktail
CBF—Pensée aux malades
CFCF—News & West. swing
CBM—Artists of today
CJAD—Nouvelles

5.15 P.M.
CKAC—Muriel Millard
CBF—Le Père Noel
CBM—Artists of today
CJAD—Ballroom

5.30 P.M.
CBF—Mathias Sandorf
CKAC—Ondulations
CJMS—Mexicana
CBM—This was the place

5.45 P.M.
CKAC—Intermède
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Ville St-Laurent
CBM—Mystery

6.00 P.M.
CHLP—Nouvelles et sports
CKAC—En dinant
CBF—Nouv. & Sports
CJMS—Angelus
CKVL—Par. de la chanson
CFCF—News & current
CBM—Radio-journal
CJAD—News and weather

6.15 P.M.
CHLP—Chansonnettes
CKAC—Forum des sports
CBF—En dinant
CBM—Ingénieurs au travail
CJAD—Ballroom

6.30 P.M.
CKAC—Nouvelles
CBF—Variétés musicales
CJMS—Emission en Yiddish
CKVL—Nouvelles
CFCF—News
CBM—Byline
CJAD—News

6.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Ici Jean-Le Gagnon
CBF—Un homme et...
CKVL—Chansons
CFCF—Sports

7.00 P.M.
CHLP—Le Rosaire
CKAC—Le chapelet
CBF—Club des chansonniers
CKVL—Par. de la chans.
CFCF—News
CBM—Recital
CJAD—News

7.15 P.M.
CHLP—Heure grecque
CKAC—Nouvelles
CBF—Contes et légendes
CJMS—Gamme des idées
CFCF—Current choice
CBM—A date with Fred Hill
CJAD—Ballroom

7.30 P.M.
CKAC—Clinique du coeur
CBF—Refrains
CJMS—Emission allemande
CKVL—M. Baromètre
CFCF—How to fix it
CBM—A date with F. Hill
CJAD—My son Jeep

7.45 P.M.
CHLP—Ecrin musical
CKAC—Centre d'information
CBF—Confidentiel
CJMS—Voix connue
CFCF—Make mine music
CJAD—Sports

8.00 P.M.
CHLP—La bonne humeur
CKAC—Union Nationale
CBF—Choc des idées
CJMS—Emission ukrainienne
CBM—Citizens' Forum
CKVL—Musique en tête
CFCF—Lone Ranger
CJAD—Strange Wills

8.15 P.M.
CKVL—Musique en tête

8.30 P.M.
CHLP—Un peu de tout
CKAC—Music Hall
CBF—Orchestre de la RTF
CJMS—Emis. ukrainienne
CKVL—Radio vaudeville
CFCF—Cross section
CBM—Goon Show
CJAD—Make m. merriment

8.45 P.M.
CKAC—Nouvelles
CKVL—Radio vaudeville

9.00 P.M.
CHLP—Mus. pour dilettantes
CKAC—Bulletins sportifs
CBF—Hors-série
CJMS—Studio d'art
CKVL—Paris swing
CFCF—Press Conference
CBM—Conversation
CJAD—Sports

9.15 P.M.
CJAD—Tenn. Ernie Show

9.30 P.M.
CKAC—Forum sportif
CBF—Les idées en marche
CJMS—Concert populaire
CKVL—Pianorama
CFCF—Romance on the air
CBM—Jake and the Kid
CJAD—Amos'n Andy

9.45 P.M.
CFCF—One man's family
CJAD—Bing Crosby

10.00 P.M.
CKAC—Les manchettes
CJMS—Par. des vedettes
CKVL—Placement
CBF—Radio-journal
CFCF—News & Mystery
CBM—Radio-journal
CJAD—News & D. Gallivan

10.15 P.M.
CHLP—Nouvelles
CBF—Le vrai Japon
CJMS—Studio d'art
CJAD—Showtime parade

10.30 P.M.
CHLP—Votre vedette
CKAC—Concert populaire
CBF—Spiritualité
CJMS—Nouvelles
CKVL—Actualité
CFCF—News & sports
CBM—Eventide
CJAD—News & Sports

10.45 P.M.
CHLP—Intermède
CKAC—Nouvelles
CJMS—Musique légère
CKVL—Danse à CKVL
CJAD—Moon dreams

11.00 P.M.
CHLP—On danse à Mont'l
CKAC—Sports
CBF—Adagio
CJMS—Nv. de l'automobile
CKVL—Manchettes
CFCF—News
CBM—Nocturne
CJAD—News & sport

11.15 P.M.
CKAC—Sérénade
CJMS—Pour rêver
CKVL—Rythm Rodeo
CFCF—Cloud seven
CJAD—Visit with Val

11.30 P.M.
CKAC—Danse
CBF—Fin du jour
CJMS—Nouvelles sportives
CBM—Prairie Playhouse

11.45 P.M.
CJMS—Jazz
CKVL—Sports Final
CJAD—Showtime Parade

12.00 (MINUIT)
CHLP—Fin des émissions
CKAC—Nouv. et danse
CJMS—Fin des émissions
CKVL—Star Review
CFCF—Nouvelles
CBM—Fin des émissions
CJAD—Fin des émissions

L'OECE fait l'éloge de la politique du Canada en matière d'échanges

PARIS, 14. (PCI) — L'Organisation européenne de la coopération économique a fait l'éloge de la politique libérale du Canada en matière d'échanges commerciaux.

Le mémoire annuel de l'OECE sur l'économie canadienne, rendu public ce matin, souligne en particulier que le gouvernement canadien a décidé de ne pas augmenter les tarifs sur l'importation des textiles laineux "en dépit des pressions des manufacturiers canadiens".

"Par sa politique libérale, souligne le mémoire, le Canada favorise non seulement son propre essor économique, mais aide aussi les pays membres de l'OECE à atteindre leur objectif, qui est l'élargissement des échanges multilatéraux."

Bien qu'ils ne soient pas membres de l'OECE, le Canada et les Etats-Unis y contribuent en faisant parvenir des rapports, des statistiques et d'autres renseignements; en retour, les deux pays d'Amérique reçoivent de l'organisme européen une étude détaillée de la situation.

Le mémoire reconnait l'état satisfaisant de l'économie canadienne au cours des 18 mois sur lesquels a porté l'enquête. Mais, il est souligné que le Canada doit tendre à un meilleur équilibre de son développement industriel "si l'on veut que, compte tenu de l'accroissement rapide de la population, les périodes temporaires de chômage substantiel ne deviennent pas un problème sérieux".

En dépit de quelques critiques, le mémoire conclut que "l'état présent et les perspectives de l'économie sont sensiblement meilleures qu'il y a un an".

Il est également tenu compte de la situation du dollar, jugée très particulière au Canada.

"Le maintien d'une prime trop élevée du dollar canadien est susceptible de nuire aux exportateurs." On se félicite des tentatives faites en vue de fixer les taux d'intérêt en fonction des taux pratiqués aux Etats-Unis et de la politique appropriée du gouvernement à l'égard de l'économie intérieure.

L'OECE ajoute que les importations du Canada vont probablement augmenter cette année et que la plus grande partie viendra des Etats-Unis. Par contre, on prévoit que les exportations augmenteront à un rythme légèrement supérieur.

Enfin, note le mémoire, les perspectives canadiennes du commerce sont liées aux conditions qui existent aux Etats-Unis. Ces perspectives dépendent aussi de la capacité des autres pays à absorber les importations canadiennes sans compromettre leur propre équilibre commercial.

Décès du Dr J.-A. LeSage

Le Dr J.-Arthur LeSage est décédé, hier, à son domicile, 74 est, boul. St-Joseph. Il avait récemment célébré son jubilé d'or d'exercice de la profession médicale et, à cette occasion, le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec lui avait décerné un diplôme d'honneur attestant ses longues années de dévouement.

Diplômé de l'Université Laval, le Dr LeSage avait aussi obtenu un doctorat en médecine de l'Université de Baltimore après deux années de perfectionnement. De retour à Montréal, il commença l'exercice de sa profession et ouvrit une pharmacie à l'angle des boulevards St-Laurent et St-Joseph, en société avec son frère aîné, le Dr Georges-Edouard LeSage. Après quelques années, il se consacra entièrement aux soins des malades de ce district.

Le Dr LeSage était membre d'une famille de médecins. Outre son frère aîné, il comptait aussi dans cette profession son autre frère, le Dr Henri LeSage, installé à Longueuil, et un neveu, le Dr Philippe LeSage, décédé dans la fleur de l'âge alors qu'il venait d'être admis comme interne à l'hôpital Notre-Dame.

Le Dr J.-Arthur LeSage avait aussi été l'un des pionniers de la paroisse St-Enfant-Jésus du Mile-End.

Il laisse son épouse, née Bouvier (Laura); sa fille, Adolpha; ses soeurs, Mmes Thomas-E. Walsh (Maria) et Edouard Ghysens (Antoinette); ses belles-soeurs, Mmes P.-H. LeSage, Georges LeSage et A. Bouvier; ses beaux-frères, MM. Edouard Ghysens, I.C., et Adolphe Bouvier, et plusieurs autres parents.

Boulganine et Cie offrent un avion en cadeau à Nehrou

NOUVELLE DELHI, 14. (PAf)— Juste avant de quitter l'Inde, le premier ministre Boulganine et Nikita Krouchtchev ont promis au premier ministre Nehrou un avion russe.

Contrairement à l'appareil usé que les chefs soviétiques ont offert au premier ministre birman, U Nu, l'avion de Nehrou est un nouvel Ilyushin-14, ont déclaré les Russes.

C'est le deuxième avion communiste offert en cadeau à Nehrou. Récemment, la Tchécoslovaquie lui a offert un petit bimoteur.

Tout comme pour le cadeau tchèque, Nehrou remettra probablement l'appareil russe à l'Aviation indienne.

Décès du R.F. Dominique-Louis

Dimanche, le 11 décembre, s'éteignait paisiblement dans sa soixante-deuxième année, à la Maison Provinciale d'Iberville, le Rév. Frère Dominique-Louis (J.-Auguste Petit).

Né le 27 mai 1894 à Saint-Hubert de Chambly, le défunt entra au Noviciat Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe le 31 août 1909, prit l'habit religieux le 15 août de l'année suivante et fit profession perpétuelle le 26 juillet 1916.

HOROSCOPE DU JOUR

SAGITTAIRE (22 nov. au 21 déc.): — Un regard très significatif. Il est temps de faire une pause. Vous vous moquez des difficultés. Vos démarches vous conduisent loin.

CAPRICORNE (22 déc. au 20 janv.): — Débarrassez-vous dès le début de la journée des tâches les moins agréables. Ayez du courage et tout ira bien.

VERSEAU (21 janv. au 19 février): — Vous avez recouvré toutes vos chances. Le moment est très propice pour une amélioration de votre situation. Vous allez courir un petit risque.

POISSONS (20 février au 20 mars): — Vous pouvez facilement susciter l'enthousiasme. Vous influencez grandement les personnes de votre entourage.

BELIER (21 mars au 19 avril): — Vous vous pliez difficilement aux ordres aujourd'hui. Vos affaires sont bien compliquées, mais ce soir, vous connaitrez beaucoup de bonheur.

TAUREAU (20 avril au 20 mai): — Vous avez l'occasion de poser un geste très charitable aujourd'hui. Cela pourra cependant exiger un peu de renoncement.

GEMEAUX (21 mai au 21 juin): — Il vous faudra tracer un programme au début de la journée. Limitez vos activités à vos possibilités. Ne commettez aucune imprudence.

CANCER (22 juin au 21 juillet): — Soyez d'une grande discrétien et vous n'aurez pas à le regretter. Une personne de l'autre sexe joue un rôle important dans votre vie aujourd'hui.

LION (22 juillet au 21 août): — Choisissez avec soin vos confidents et surtout vos confidentes. Un peu de tristesse pèse sur vous à la fin de la journée.

VIERGE (22 août au 22 septembre): — Ne comptez sur personne pour vous tirer d'embarras; songez à vous débrouiller sans l'aide de qui que ce soit.

BALANCE (23 sept. au 22 oct.): — Des dispositions batailleuses qui pourraient arrêter votre progrès. Ne dispersez pas vos énergies. Faites valoir vos talents.

SCORPION (23 oct. au 21 nov.): — Déceptions à redouter en affaires, mais que vous ne devez pas croire d'une tragique gravité.

Mandamus demandé par les "collets blancs"

Les fonctionnaires municipaux (collets blancs) veulent faire respecter l'entente collective qu'ils ont obtenue avec la ville.

Leur syndicat s'adresse à la Cour supérieure pour obtenir l'émission d'un bref de mandamus et obliger la ville à mettre en application certaines clauses de l'entente intervenue le 21 octobre 1953, à la suite de négociations post-arbitrales.

La procédure a été enregistrée par Me Marcel Lafontaine, qui représente le syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal, et sera soumise au tribunal lundi prochain.

En vertu de l'entente collective adoptée entre les parties, la Ville s'est engagée, affirme la procédure, à augmenter sa contribution au fonds de pension des fonctionnaires de 8 à 10 pour cent, afin d'accorder des pensions aux veuves et aux orphelins des employés municipaux.

Elle s'est engagée, de plus, à payer la prime d'une assurance-vie de $2,000 pour tous les fonctionnaires, et à amender les deux règlements 1149 et 2061, qui établissent des fonds de pension, de façon que tous les fonctionnaires aient des avantages équivalents.

La procédure allègue que la Ville a reconnu ses obligations en faisant des réserves dans son budget pour verser l'augmentation de 8 à 10 pour cent au fonds de pension. La Ville a également payé aux ayants droit des fonctionnaires décédés la somme de $2,000 et a chargé un comité de lui soumettre un projet de règlement pour assurer tous ses fonctionnaires.

La procédure allègue qu'il n'y a pas d'autre recours que le mandamus qui soit également approprié, avantageux et efficace, pour obtenir l'exécution de l'entente collective consentie par la ville.

Deux vols

Deux vols ont rapporté près de $10,000 à leurs auteurs au cours de la nuit dernière.

La direction de la maison Tire and Battery Service, 6484 St-Laurent, se plaint d'un vol de pneus évalués à $4.000.

D'autre part, M. Abe Wiseman, 4892, De la Pelleterie, déclare qu'il s'est fait voler sa voiture, hier soir, alors qu'elle était en stationnement à l'angle des rues Jeanne-Mance et Laurier. L'auto et son contenu, des manteaux de fourrure d'une valeur de plus de $5,000, n'ont pas été retrouvés.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire Trésorier, Téléphone : UN. 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an $5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne Etats-Unis, 6 mois .. 3.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an ... 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont. : Hugh Rose chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda ; Téléphone . EMpire 4-1016.
ETATS-UNIS : Ralph-R Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y. ; 35 East Wacker Drive Chicago 1, Ill. ; 3049 East, Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 14 DECEMBRE 1955

Le rôle véritable du sport

par Roger DUHAMEL

Les propos récents de Son Éminence le cardinal Paul-Émile Léger au Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception méritent de recueillir des échos prolongés. Le prélat avait tenu à s'associer personnellement, malgré l'écrasant fardeau de sa charge pastorale, au quatrième anniversaire de cette saine initiative paroissiale. Il a saisi cette occasion pour souhaiter la multiplication dans notre ville de ces cellules vivantes où les jeunes peuvent se récréer dans une atmosphère vivifiante et se préparer moralement et physiquement à remplir pleinement leur beau métier d'hommes.

Le cardinal Léger a esquissé rapidement, avec ce don des formules saisissantes et justes qui lui est particulier, ce qu'il ne serait pas exagéré d'appeler une éthique du sport. On entretient en effet beaucoup de confusion à cet égard. On ne prend pas toujours la peine de comprendre la signification profonde du jeu d'équipe, on ne devine pas tout l'enrichissement qu'il est en mesure de procurer à la personnalité humaine. Des jeunes qui ont bénéficié, sous la direction de maîtres dévoués et compétents, d'une semblable formation sont beaucoup mieux outillés pour faire face aux défis quotidiens de l'existence.

« On apprend à gagner sans tricher, d'affirmer Son Éminence. Et pour y réussir, il faut être franc. La franchise, voilà la vertu fondamentale de toutes nos vies... Il se fait ici un bien énorme. Apprenons comme ces jeunes à organiser nos vies comme le skieur qui ne se soumet avec grâce à l'effort de la montée que pour les douceurs de la descente. C'est le rythme de la vie ». Il y a là le fondement de toute une éducation établie sur un lucide réalisme.

Le malheur, c'est que trop de gens se croient sportifs parce qu'ils se contentent de regarder évoluer des athlètes. Il n'y a rien à redire contre ce goût du spectacle, indifférent en soi, à moins qu'il ne dépasse les bornes et ne dégénère en véritable frénésie. À cet égard, notre confrère Jean-Louis Gagnon a raison de se demander s'il est nécessaire que les bibliothèques se vident pour que les stades se remplissent. Il y a sûrement quelque chose d'excessif, qui ne contribue nullement à l'équilibre et à la santé morale, quand des milliers et des milliers de personnes cessent de vaquer à leurs occupations habituelles et cèdent à une passion délirante pour une équipe de football.

M. Gagnon n'a pas tort d'écrire : « Lorsqu'on fait le bilan de *notre* civilisation, il est gênant de constater que les exploits sportifs sont les seuls qui puissent encore arracher les gens à leur routine quotidienne, provoquer chez eux un enthousiasme soutenu et les amener *à s'engager*... J'admets volontiers que le sport doit avoir sa place au sein de toute société organisée. Il ne faut pas toutefois que l'intérêt qu'on lui porte bouscule notre échelle des valeurs au point que les dieux du stade soient les seuls à régner sur la race des hommes ». C'est le bon sens même. Il est préférable de voir les jeunes gens d'une paroisse pratiquer intelligemment des sports dans leur centre de loisirs plutôt que d'assister à l'entassement de quinze mille personnes sur des gradins pour regarder agir une trentaine d'athlètes, de véritables sportifs.

Le danger d'inflation subsiste

par Conrad LANGLOIS

Le fait que nous avons réussi, jusqu'ici, à prévenir une inflation excessive, avec toutes les désastreuses conséquences qu'elle pourrait avoir, n'est pas une garantie suffisante d'immunité contre semblable catastrophe. Si nous voulons éviter la déflation, c'est-à-dire la stagnation économique et le chômage, nous devons également prévenir les trop fortes hausses de prix, qui pourraient justement provoquer des dégringolades subséquentes.

Or, si d'autres pays ont été gravement menacés par l'inflation, l'an dernier et au début de cette année, c'est-à-dire l'ont alors été plus que nous, notre tour est maintenant venu de faire face à la musique.

À trois reprises déjà, depuis le début d'août, la Banque du Canada a donné des avertissements en ce sens, en élevant successivement le taux d'escompte de 1½ à 2, à 2½ et à 2¾. Une mise en garde plus détaillée vient de nous être donnée par M. Gordon-R. Ball, président de la Banque de Montréal, tandis que la tentative des banques de réduire le crédit aux consommateurs doit s'interpréter de la même façon.

Si notre pays se suffisait entièrement à lui-même, il n'y aurait peut-être pas lieu de redouter les méfaits de l'inflation avec autant d'appréhension. Mais, comme le fait remarquer M. Ball, nous dépendons dans une grande mesure de la concurrence mondiale. Les difficultés dans lesquelles se trouvent actuellement plusieurs industries canadiennes, menacées par les prix plus bas de certains produits étrangers, sur le marché international et même sur notre marché domestique, ainsi que le fait pour l'Allemagne de l'Ouest de nous disputer notre rang comme troisième puissance commerciale au monde montrent bien que la concurrence des autres pays est sérieuse et qu'elle ne fera que s'accroître, au lieu de diminuer. L'augmentation considérable de notre activité économique, depuis environ un an, si nous n'y prenons garde, pourrait nous rendre encore plus vulnérable à la concurrence étrangère. Selon le président de la Banque de Montréal, il faut la collaboration de tous les Canadiens, si nous ne voulons pas que les prix de nos produits augmentent sans bon sens. Il ne faut pas que la prospérité actuelle nous monte à la tête et nous fasse perdre le sens des réalités. Le monde des affaires ne doit pas s'imaginer que les profits continueront indéfiniment de progresser au même rythme, tout comme les ouvriers auraient tort de croire que le « boom » actuel devrait leur valoir à tous de généreuses augmentations de salaires. Rien ne servirait, évidemment, d'augmenter tous les prix et tous les salaires, puisque personne ne serait plus avancé et que nous serions tous perdants, si cela devait trop accroître nos importations, au détriment de nos exportations, de notre production et de notre emploi.

Le conseil, que la Banque du Canada vient de donner aux banques à charte, de diminuer le crédit aux consommateurs devrait faire réfléchir presque tout le monde, c'est-à-dire tous ceux qui empruntent ou qui achètent à crédit et tous ceux qui accordent des prêts ou qui laissent trop monter les sommes que leurs clients leur doivent.

Les Canadiens ont raison d'être optimistes et de croire à l'expansion future de notre économie, mais il ne faut jamais trop présumer de l'avenir. La sagesse, dans ce domaine, consiste pour les individus, comme pour les entreprises, à vivre selon leurs moyens actuels, c'est-à-dire qu'ils peuvent s'endetter en tenant compte de leurs revenus présents, mais sans anticiper des augmentations incertaines. En toutes choses, il est dangereux, surtout si la tendance se généralise trop, de « vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ».

Corridors en Alaska

par Alonzo CINQ-MARS

Au cours de sa dernière session tenue à Vancouver, la commission royale chargée d'étudier les perspectives économiques du Canada a été saisie d'un projet qui intéresse au plus haut point notre pays et qui, étant donné que sa réalisation nécessiterait l'abandon d'une partie de la souveraineté des Etats-Unis sur un territoire qui leur appartient, ne manquera pas de susciter autant d'intérêt chez nos voisins. Il s'agit d'établir des corridors canadiens à travers le territoire méridional de l'Alaska afin de permettre à la Colombie - Britannique septentrionale d'avoir accès au littoral de l'océan Pacifique.

On sait que la presqu'île de l'Alaska, qui appartenait à la Russie depuis sa découverte en 1741 par Béring et Tchirikoff, fut vendue aux Etats-Unis en 1867 par le gouvernement tsariste pour une somme infime, 7 millions de dollars, marché que les maîtres actuels du Kremlin doivent grandement regretter. Les Américains furent vraiment là aussi chanceux qu'ils l'avaient été en 1803 quand Napoléon 1er leur vendit pour 10 millions de dollars la Louisiane, qui comprenait alors près du tiers du territoire actuel des Etats-Unis.

En procédant à la délimitation des frontières de la presqu'île de l'Alaska, voisine du Canada, les Américains se montrèrent aussi exigeants qu'ils l'avaient été quelques années auparavant pour l'établissement des frontières entre le Maine et notre pays. De même qu'ils avaient pu entamer considérablement le Canada de ce côté, ils réussirent à pousser les frontières de l'Alaska beaucoup plus au sud que ne l'avaient jamais envisagé les Russes. C'est ainsi que le territoire de l'Alaska comprend à peu près la moitié septentrionale du littoral de la Colombie-Britannique.

C'est à travers cette langue de terre que des hommes d'affaires canadiens qui ont entrepris d'exploiter les ressources naturelles de la Colombie-Britannique septentrionale désirent voir établir trois corridors qui leur permettraient de communiquer plus facilement avec des ports du littoral. Ce projet a été exposé devant la commission en question par le professeur Harry Warren, de l'université de la Colombie-Britannique, qui a demandé au gouvernement du Canada de traiter à ce sujet avec celui des Etats-Unis.

Il est certain que la souveraineté d'un pays étranger sur cette langue de terre qui devrait naturellement appartenir au Canada nuit beaucoup au développement d'une bonne moitié de la Colombie-Britannique, celle du nord, où l'on a découvert de riches gisements de minerais qu'on peut difficilement exploiter dans l'état actuel des choses. Le remède proposé est l'établissement de corridors canadiens à trois endroits : Haines, Stikine et Unuk. La direction des lignes d'aviation Pac.-Can., réclame aussi ces corridors.

Les Etats-Unis, qui n'ont eu aucune difficulté à obtenir de notre gouvernement fédéral l'autorisation de construire sur le sol canadien une partie considérable de leur fameuse route de l'Alaska, ne devraient avoir aucune objection à laisser établir ces corridors canadiens à travers la langue de terre qu'ils possèdent le long du littoral de l'océan Pacifique.

Dieu merci, il n'est pas à craindre que l'établissement de ces corridors n'ait des conséquences aussi malheureuses qu'en eut celui du fameux corridor polonais qui passait à travers l'ancien territoire de l'Allemagne et qui servit de prétexte à Hitler pour déclencher la dernière guerre mondiale.

À l'occasion des fêtes

Nous sommes déjà entrés dans la période des fêtes. D'ici quelques jours commenceront des réceptions fournissant l'occasion de fraterniser. De pareilles réunions sont louables en soi, puisqu'elles ajoutent à la cordialité qui doit toujours régner entre des gens appelés à collaborer tout le long de l'année. Mais il est malheureux que ces fêtes organisées dans les bureaux soient parfois l'occasion de scènes disgracieuses. Ce n'est pas en vain qu'il est arrivé déjà à Son Éminence de rappeler à cet égard les préceptes de la prudence et de l'esprit chrétien. Il ne faut pas perdre de vue en effet que ces fêtes de Noël et du Nouvel An ont avant tout un caractère religieux que nous ne devons pas leur faire perdre par une conduite désordonnée. Il est révélateur à cet égard qu'une publication comme *Life*, qui ne relève pas de l'obédience des bulletins paroissiaux, ait cru devoir prévenir fermement ses lecteurs, les engageant, le cas échéant, à consacrer les sommes de ces réunions à l'aide d'une œuvre particulièrement méritante. Que des employés de bureau, par exemple, s'associent à leurs patrons pour organiser le dépouillement d'un arbre de Noël au bénéfice d'une crèche ou se rendent apporter quelques douceurs à un hospice, n'est-ce pas là un moyen excellent de se récréer d'une manière saine tout en répandant le bien autour de soi ? Nous savons que de telles initiatives se multiplient de plus en plus. Il n'y a qu'à s'en féliciter. Elles démontrent que nous sommes de plus en plus nombreux à comprendre la signification spirituelle de ces glorieux anniversaires de l'histoire chrétienne.

Fondation d'un Prix Henri La Fontaine

A l'occasion de son cinquantième anniversaire et en mémoire d'un de ses fondateurs, Henri La Fontaine, l'Union des Associations Internationales a décidé la fondation d'un "Prix Henri La Fontaine", d'un montant de 1,000 dollars, qui sera attribué en octobre 1957 à l'auteur de la meilleure étude sur les organisations internationales non-gouvernementales. Ce concours est ouvert à toute personne sans distinction de nationalité. L'ouvrage — inédit — devra être rédigé en français ou en anglais, et comprendre environ 200 pages. Les études porteront de préférence sur l'œuvre de la coopération internationale non-gouvernementale dans son ensemble, mais elles peuvent toutefois limiter à un domaine particulier de la coopération internationale : médecine, jeunesse, échanges commerciaux, ou aux méthodes de travail des organisations internationales non-gouvernementales. Les manuscrits devront être envoyés en deux exemplaires dactylographiés avant le 31 mars 1957 au siège de l'Union, Palais d'Egmont, Bruxelles. — (UNESCO)

Paroles de la Bible

— Mon Dieu éclaire ma ténèbre; avec toi je force l'enceinte, avec mon Dieu je saute le rempart. (II Sam 22, 29-31). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Les mots qui vivent

—Chose admirable! la religion chrétienne, qui ne semble avoir pour objet que la félicité de l'autre vie, fait notre bonheur en celle-ci. — MONTESQUIEU.

En marge de l'actualité

Revenons au véritable esprit des Fêtes

(par Maurice HUOT)

Nous célébrerons bientôt la Noël et le Jour de l'An, mais comment? Chaque année se pose le problème de passer les Fêtes avec joie. Disons tout d'abord que les Fêtes doivent pour nous, catholiques, prendre une signification principalement religieuse. Les Fêtes ne peuvent être qu'un vaste concours gastronomique et un échange pur et simple de cadeaux autour de l'arbre multicolore.

Au pied du sapin vert, qu'on dispose tout d'abord la Crèche avec l'Enfant-Jésus bien au centre. Ce sera là la plus belle décoration de l'arbre de Noël. Un peu partout dans les milieux chrétiens, il se fait une opportune campagne pour rechristianiser la Fête de Noël. Que le Père Noël ne masque pas l'Enfant-Jésus, le Sauveur. La plus belle joie de Noël c'est la Messe de Minuit avec toute sa signification religieuse, le réveillon avec ses fumets vient après. Le corps peut participer à la joie, mais l'esprit doit prendre sa part d'abord. Sur le plan national, les Fêtes ont une tradition. Les Fêtes, c'est une occasion de réunions de famille en premier lieu. Une belle occasion aussi de réconciliation et de pardon s'il y a eu des frictions malheureuses de caractères durant l'année. Les voyages, la fréquentation des endroits publics où règne une joie artificiellement moussée par le commerce, ne sont pas dans la tradition canadienne-française des Fêtes. La Noël ne doit pas nous faire oublier notre Jour de l'An bien canadien avec ses visites si gracieuses, ses soupers en famille, sa gaieté proverbiale.

Certes, on passe les Fêtes comme on peut selon les circonstances dans lesquelles on est placé individuellement. Mais pour la masse de nos gens, les Fêtes c'est une période de prière et de vie familiale plus intense.

Nous n'oublierons pas non plus les moins fortunés par les dons traditionnels aux moins bien partagés, par son aumône personnelle aux organisations chargées d'apporter aux malheureux du soulagement dans leurs misères et ici la gamme est longue. Tous ne peuvent courir les rues avec les paniers de Noël au bras, mais tous connaissent certaines misères souvent au sein même de leur famille, qu'il importe d'amoindrir. Ce sera parfois une parente pauvre qu'il faudra avoir soin d'inviter à sa table. Un orphelin que l'on ira chercher dans le froid isolement de la maison qui l'abrite pour lui faire partager les joies de ses propres enfants. Quelque forme que prenne la charité, elle est toujours aimable et nécessaire.

Comment penser passer des Fêtes agréables sans se soucier de soulager quelque misère? Ce serait un non-sens. Au milieu de l'euphorie et des illusions de cette période de l'année, il faut voir objectivement les choses et courir à l'essentiel. N'oublions pas de replacer les Fêtes dans leur orbite religieuse et souvenons-nous de nos belles traditions canadiennes-françaises pour le reste de notre comportement. Ainsi, nous aurons eu de belles Fêtes.

Dix noyées

TAIPEH, 14. (P.A.f.) — Dix femmes se sont noyées mardi lorsqu'un bateau-passeur a coulé dans le port de Sanwei, dans le sud-est de Formose. Le navire transportait plus de 50 personnes à une cérémonie au cours de laquelle des offrandes sont présentées aux dieux pour l'obtention de leur protection.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

CELEBRITE DE L'ANNEE. — Le docteur Roger Samuel, de Mont-Carmel, en Pennsylvanie, qui craint plus l'usage des drogues que le fumage de la pipe, vient d'être désigné comme le médecin de famille de l'année, par l'Association médicale des Etats-Unis. Le docteur Samuel est un fumeur invétéré de la pipe. Il a déclaré que cette habitude ne lui inspirera pas de craintes, tant qu'il "n'aura pas dépassé l'âge de 80 ans". Il est actuellement âgé de 66 ans.

Le boycottage

Formule antidémocratique déclare M. Arthur Duperron

La Commission de Transport de Montréal a rappelé hier aux usagers du transport en commun qu'elle n'a d'autres revenus que celui des billets de tram ou d'autobus, qu'elle ne verse pas de dividendes et qu'elle n'a pas de but lucratif.

C'est là ce qu'a affirmé le major Robert Haineault, commissaire de la CTM, dans une entrevue où se trouvait aussi présent le président de la Commission, M. Arthur Duperron.

Parlant du boycottage auquel le cartel ouvrier métropolitain entend soumettre le transport en commun, M. Duperron a déclaré: "Le boycottage... est une formule antidémocratique, s'oppose aux intérêts des usagers et ses effets se retournent contre le grand public". Il a lancé l'avertissement que "toutes les mesures seront prises pour maintenir le service à son maximum vendredi prochain et les jours suivants".

Invitant les chefs ouvriers à manifester plus de sagesse à la suite des récents incidents, le président a ajouté: "Le désordre engendre le désordre et crée des responsabilités graves".

LE PUBLIC SEUL PUNI

Les plans des centrales syndicales de Montréal prévoient, à compter de vendredi, un jour de boycottage hebdomadaire. Ils invitent aussi les ouvriers à présenter des billets de $2 aux conducteurs de la Commission de façon à épuiser leur monnaie.

"C'est un peu risible, dit M. Duperron à ce propos. S'il fallait que nos préposés rendent la monnaie en cents, peut-être qu'on la trouverait moins drôle."

Il a rappelé que les usagers ont besoin du transport public durant la période qui précède les Fêtes et plus particulièrement le vendredi; ils se puniraient donc eux-mêmes plutôt que la Commission en boycottant le service ces jours-ci.

La CTM se trouve présentement au milieu d'un vaste programme de modernisation. Elle a annoncé la hausse des tarifs après avoir rapporté des déficits mensuels de $100,000 largement dus à la décroissance du nombre de voyageurs. C'est cette augmentation impopulaire qui a dégénéré vendredi en une émeute destructive ou 121 adultes et adolescents ont été appréhendés.

LES ETUDIANTS BLAMES

A ce sujet le collège Sir George William, dont les étudiants, avec ceux de McGill et de l'Université de Montréal, avaient organisé un défilé de protestation qui a précédé l'émute de quelques heures, a publié hier un communiqué où il déclare que les collégiens et universitaires "ne peuvent s'en laver les mains".

"Le fait brutal, poursuit-il, est que la manifestation étudiante est à l'origine de ce qui s'est révélé la pire émeute dans l'histoire de la ville."

Cependant le problème garde son acuité même si les esprits se sont refroidis. Le maire, M. Jean Drapeau, avait la veille, au Conseil municipal, convoqué pour jeudi une réunion des maires de la région. Il a invité le gouvernement provincial et la Commission à y envoyer chacun un représentant.

Il avait aussi déclaré illégale une motion visant à faire assumer par la ville, pendant deux mois, le déficit de la Commission à condition que celle-ci remit en vigueur les anciens tarifs, et il avait clos le débat sur la question. Trois conseillers lui ont alors reproché de "museler" le Conseil.

Sherbrooke prévoit un nouveau déficit

SHERBROOKE, 14. (PCf) — La ville de Sherbrooke, qui terminera l'année financière 1955 par un déficit de près de $91,000, en prévoit un autre de $130,000 pour 1956.

En dépit de plusieurs nouvelles sources de revenus, le budget de Sherbrooke, le troisième en importance dans notre province après Montréal et Québec, ne pourra retrouver l'équilibre au cours de l'année prochaine.

Les prévisions budgétaires pour 1956 mentionnent des revenus de $6,485,770.99 et des dépenses de $6,614,864.95, laissant un écart de plus de $129,000. Par ailleurs, les prévisions de fin d'année pour 1955 notent un déficit probable d'au-delà de $90,000 alors qu'un surplus de $250 avait été prévu.

Les nouvelles sources de revenu trouvées par le conseil municipal pour 1956 consistent en une hausse de l'évaluation foncière; une taxe annuelle de $10 par famille pour le service des vidanges; une augmentation des permis de construction, de $1 à $2; une diminution de cinq à deux pour cent de l'escompte accordé sur le paiement des taxes.

Le trésor de la Santé par le Dr. C.-A. Dean

Le rachitisme

Le rachitisme est ordinairement dû à une déficience de la vitamine D. Cependant, on a réussi à provoquer le rachitisme chez des animaux en les privant de phosphore. Le calcium et le phosphore jouent un rôle important dans la formation et la croissance des os. Lorsqu'on soumet des rats à une diète sans phosphore, ils deviennent rachitiques. Faute de phosphore dans leurs aliments, leur organisme le retire des os. Mais en retirant le phosphore, il retire également le calcium. Les os deviennent minces et mous. C'est le rachitisme.

Q. — On me dit qu'il existe un médicament du nom de cannibis indica qui soulage les dépressions mentales. Peut-on le trouver en Amérique ?

R. — C'est le nom technique de la marihuana, un narcotique qui n'est plus employé en médecine et dont la vente est formellement interdite.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé : "Diabétiques et insuline", paraitra dans la "Patrie" du jeudi, 15 décembre.

Trophée des SSJB décerné à Nicolet

SAINT-HYACINTHE, 14. (Spécial). — La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec vient d'accorder à la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Nicolet le trophée qu'elle décerne chaque année à la plus méritante des treize Sociétés diocésaines ou régionales qui lui sont affiliées.

Parmi les nombreuses et intéressantes initiatives de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Nicolet, l'organisation annuelle de concours de "Bon Parler Français", d'"Histoire du Canada" ou de "Géographie humaine de la province de Québec", est celle qui a le plus retenu l'attention des membres du jury, et qui lui a valu le trophée.

Ces concours avaient été lancés il y a trois ans, sous l'impulsion de MM. Léopold Poulin, inspecteur d'écoles, ex-président de la S.S.J.B. diocésaine de Nicolet, et Conrad Fouquette, professeur à l'Ecole normale de Drummondville, secrétaire. Cette année, les concours furent imités dans trois autres diocèses: Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et Rimouski. En 1956, une dizaine de régions s'y intéresseront. Le fait d'avoir donné un si bel exemple a certes joué en faveur de la S.S.J.B. de Nicolet.

D'autres facteurs d'importance ont aussi été étudiés: effectifs sans cesse croissants de la diocésaine, création d'un bulletin mensuel d'information distribué aujourd'hui à 5,000 familles du diocèse où l'on compte des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, participation à toutes les manifestations organisées sous l'égide de la Fédération.

Les directeurs actuels de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Nicolet sont MM. Paul Rousseau, avocat de Drummondville, président; Gérard Rivard, Nicolet, vice-président; Conrad Fouquette, Drummondville, secrétaire; Paul Levasseur, Drummondville, trésorier; Paul-L. Dugal, Drummondville, Armand Lahaie, La Baie du Febvre, Maurice Savoie, Manseau, Edgar Lemaire, Saint-Simon de Drummondville, et Vincent Lanouette, Victoriaville, directeurs. M. l'abbé Antonio Parenteau, de Victoriaville, assume les fonctions d'aumônier.

Institué le 22 janvier 1949, le trophée des Sociétés Saint-Jean-Baptiste fut attribué tour à tour aux Sociétés diocésaines de Sherbrooke, en 1949, Québec en 1950, Sherbrooke en 1951, Saint-Hyacinthe en 1952, Rimouski en 1953, Saint-Hyacinthe en 1954 et Nicolet en 1955.

21 blessés dans une collision

COLOGNE, 14 — (Reuters f) — Vingt et une personnes ont été blessées, dont trois gravement, lorsqu'un autobus et un convoi de marchandises sont entrés en collision à un passage à niveau près de Cologne, mardi soir. La police a déclaré que les deux véhicules s'étaient arrêtés puis sont repartis ensemble croyant que l'autre attendrait. Les blessés occupaient l'autobus.

A bord d'un avion AIR FRANCE c'est déjà la France qui vous accueille



MONTRÉAL PARIS

- Une ambiance unique et une cuisine exquise dignes des meilleures traditions françaises.
- Une sécurité parfaite avec des pilotes ayant à leur actif plus d'un million de milles de vol.



AIR FRANCE

le plus vaste réseau aérien mondial

Consultez votre agent de voyage, de chemin de fer ou AIR FRANCE, Immeuble de l'Aviation Internationale, rue Dorchester ouest, Montréal. UN. 6-8344

Nos parlementaires à l'action



(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 14. — La Chambre a été hier le théâtre d'un intéressant débat sur la compétence respective du gouvernement et des députés dans la dépense des fonds publics.

Il survint au cours de la discussion du projet de loi pour faciliter l'établissement de services municipaux d'aqueduc et d'égouts. Le but de la loi est de mettre à la disposition du gouvernement une somme de dix millions de dollars pour payer, jusqu'à concurrence de 3 pour cent, l'intérêt des emprunts que les municipalités rurales et semi-rurales pourront contracter pour se doter d'un système d'aqueduc et d'égouts. L'opposition s'est prononcée en faveur du principe de la loi qui fut votée à l'unanimité en 2e lecture en comité plénier; cependant, elle s'est prononcée contre ses modalités d'application.

M. DUPLESSIS

En présentant la loi, le chef du gouvernement, M. Duplessis, tient d'abord à souligner qu'il s'agit d'une législation progressive, dont les résultats se feront sentir dans tous les champs de l'activité provinciale. Elle veut surtout aider les petites municipalités, celles dont la population ne dépasse pas 7,000 âmes au dernier recensement fédéral à se protéger contre le feu et à se construire des égouts, qui sont un facteur sanitaire de première importance.

Soulignant que trop de municipalités rurales et de petites municipalités en général n'ont ni aqueduc ni système d'égout, M. Duplessis insiste sur l'importance de fournir à nos campagnes les mêmes conditions de sécurité et de confort que celles qui existent dans nos villes. Le gouvernement a déjà réussi à enrayer la désertion des campagnes principalement par le prêt agricole et l'électrification rurale. Cette loi vient compléter ses mesures; elle contribue à diminuer le mirage qu'exerce sur les populations rurales l'organisation des grandes villes. Un aqueduc leur donnera une impression de sécurité pour leur propriété personnelle; le système d'égouts aidera à l'assainissement de la municipalité en même temps qu'il assurera une meilleure protection de la santé publique.

M. LAPALME

Le chef de l'opposition est d'accord sur le principe du projet de loi ; il s'agit, ici, d'un problème déjà ancien. Cependant, il pense qu'on ne devrait pas en limiter la portée aux villes de 7,000 âmes : une ville passe rapidement de 7,000 à 9,000 et cela crée des problèmes nouveaux qu'il faudrait accepter de prendre en considération. Il précise, aussi, qu'en certains cas, il sera impossible à certaines villes qui répondent aux conditions du projet de loi de s'entendre avec d'autres villes, légèrement plus populeuses. Il faudrait prévoir ces cas.

M. Lapalme demande ensuite, en comité plénier, si la commission formée par la loi de 1947 pour étudier les problèmes d'aqueduc a présenté un rapport. M. Duplessis répond qu'il y eut des rapports verbaux, mais il voudrait que l'on s'en tienne à l'examen du présent projet de loi dont le but premier est de venir en aide aux petites municipalités. Pour sa part, le député de Verchères, M. Arthur Dupré, reproche au gouvernement de ne pas dire le nombre de municipalités qui ont besoin d'aide. M. Duplessis répond que la chose est difficile à établir et que, s'il fallait répondre à tous les besoins, c'est neuf cent millions de dollars qu'il faudrait.

M. Lapalme revient à la Commission, insistant sur le fait que si elle avait présenté un rapport écrit, on saurait où aller. M. René Hamel, député de St-Maurice, dit que l'article 1 démontre "que le gouvernement se fout du parlement" parce qu'aujourd'hui il demande le vote d'une loi pour régler les problèmes d'égouts, oubliant la loi de 1947, qui instituait une commission pour l'étude du même problème. Il se fait rappeler à l'ordre par le président, M. Tellier, qui lui dit qu'il pourra discuter l'ensemble du problème lors de l'étude de la loi en 3e lecture.

CONTROLE DES DEPENSES

C'est surtout l'article 2 que condamne le chef de l'opposition : cet article laisse l'aide aux municipalités à la discrétion du gouvernement ; il consacre le principe des subventions "octroiś" discrétionnaires ; M. Lapalme voudrait qu'on en vienne au principe des subsides statutaires. Il demande que les mots "le lieutenant-gouverneur-en-conseil (le gouvernement) peut autoriser" par "le gouvernement devra autoriser" le paiement des 3 pour cent d'intérêt lorsqu'une municipalité remplira les conditions fixées par la loi.

M. Duplessis n'admet pas la façon de raisonner du chef de l'opposition; le gouvernement est là pour administrer; il faut lui laisser une certaine latitude : il y a 2,000 municipalités dans la province, chacune avec ses problèmes différents. Il n'est donc pas possible d'établir de règle générale; l'essence même du parlementarisme, c'est la discrétion : le gouvernement doit pouvoir prendre ses responsabilités. Sous aucun régime parlementaire, le gouvernement n'a été lié par des statuts : cela limiterait sa liberté d'action.

M. Lapalme reprend que s'il en est ainsi, les députés, une fois élus, feraient mieux de désigner un gérant et de s'en aller; mais ce n'est pas leur rôle. Ils sont là pour voter les lois qui entrent dans les statuts; et le gouvernement n'a ni le droit ni la liberté de dépenser comme il le veut l'argent voté. Il pourrait, s'il en était ainsi, présenter un budget de $350 millions en demandant de le voter sans fournir de détails, impliquant qu'il pourrait dépenser cette somme comme il l'entend. Quand il s'agit de la distribution des fonds publics, la seule discrétion est celle de la Chambre. Le chef de l'opposition conclut en réitérant sa demande de subsides statutaires

M. SAUVE

Le ministre de la Jeunesse et du Bien-être social, M. Paul Sauvé, intervient alors dans le débat pour dire qu'avec la théorie du chef de l'opposition, il n'y aurait pas d'administration possible. D'ailleurs, si les députés pouvaient contrôler jusqu'aux moindres détails des dépenses, pourquoi la procédure parlementaire limiterait-elle aux seuls membres du gouvernement le privilège de proposer des mesures qui entraînent une dépense d'argent? Les députés votent les dépenses, en indiquant la destination générale, mais c'est au gouvernement seulement qu'il appartient de les gérer : c'est là toute la différence entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.

M. Lapalme revient à la charge pour faire quelques mises au point; au sujet du privilège exclusif aux ministres de proposer des dépenses, il affirme que ce n'est là qu'une disposition pour empêcher le déséquilibre du budget.

M. Bélanger, député de Lévis, et M. Dupré, député de Verchères, furent les derniers à prendre la parole avant l'ajournement. M. Bélanger dit qu'une foule de lois du gouvernement ressemblent à celle que l'on discute ; il pense qu'à Ottawa, tous les citoyens sont mis sur le même pied par la loi, alors qu'à Québec, on fait des distinctions politiques. Quant à M. Dupré, il se demande comment une municipalité pourra entreprendre des dépenses pour faire dresser les devis et plans d'aqueduc et d'égouts quand elle ne sait pas si elle pourra se prévaloir de la loi.

Après l'adoption de l'article 3, la Chambre s'ajourne à cet après-midi à 3 heures en signe de deuil à la suite de la mort du député de Roberval, M. Antoine Marcotte. Au début de la séance, le premier ministre, M. Duplessis, et le chef de l'opposition, M. Lapalme, s'étaient unis dans un commun hommage à la mémoire de leur collègue disparu.

Soirées du Bon Parler Français

Sérieux avertissement du président du BPF

Nous sommes arrivés à emprunter à la langue anglaise, non seulement les mots, mais aussi le génie, et c'est ainsi que, si nous ne prenons garde, le français authentique en viendra à différer moins de certaines langues étrangères que la langue parlée au Canada français.

Cet avertissement solennel fut donné à l'Auditorium de l'Université de Sherbrooke par Me Paul Massé, C.R., président général de la Société du Bon Parler Français. Ce mouvement en collaboration avec la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke avait organisé une grande soirée culturelle qui a réuni plus de 1,000 personnes. Le ralliement était sous la présidence de Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke.

NOTRE LANGUE

Le conférencier a d'abord expliqué que l'on a raison d'être fiers du bon parler français au Canada comme ailleurs, parce que la langue en question qui tient son origine du grec et du latin est devenue l'un des meilleurs instruments de l'expression de la pensée et du sentiment.

L'orateur a rappelé que le grec et le latin sont demeurés immortels parce que non seulement un petit groupe, mais un très grand nombre de personnes ont discipliné sur eux leur langue respective. Ce qui a fait dire à Me Paul Massé que "la langue est un art dont l'artiste est tout un peuple".

Me Paul Massé a continué sa comparaison en expliquant que le français était né de la décadence de la culture gréco-latine causée par la chute de l'Empire romain. L'évolution naturelle des nombreux dialectes, qui ont suivi, s'est poursuivie jusqu'au groupe de la Pléiade qui a réussi au cours des 15e et 16e siècles à faire de la langue française une langue à la fois savante et populaire, en allant chercher les mots qui manquaient à l'expression du sentiment et de la pensée, chez les grecs et les latins, et en donnant des règles à suivre.

Au 17ème siècle, contrairement à bien d'autres langues, le français était devenu une langue complète pour être capable d'exprimer toutes les nuances de la pensée et du sentiment. La langue française était la seule langue de la diplomatie internationale parce qu'elle était la seule à pouvoir raffirmer ce rôle Le conférencier explique que l'anglais et l'allemand n'étaient pas encore suffisamment formés, de même que l'espagnol et l'italien, "comme on peut le constater dans "Don Quichotte" de Cervantes et les oeuvres de Dante".

Me Paul Massé a ensuite rappelé que la langue française est donc devenue aussi le flambeau de la culture dans le monde entier, dans les Cours royales, en Russie comme aux Balkans, etc.

NOTRE FIERTE

Le conférencier s'est ensuite dit d'avis que les 5 millions de Canadiens français doivent conserver leur langue parce qu'elle est encore la langue naturelle de 120 millions d'individus, la langue seconde de 50 millions d'intellectuels qui doivent se tourner vers d'autres sources n'ayant pas chez eux tous les mots nécessaires aux traductions et parce qu'elle constitue le trésor "que nous ont conservé nos ancêtres au prix de l'instruction".

Me Paul Massé s'est cependant demandé si les Canadiens français sont dignes de ce dernier patrimoine et il s'est expliqué en disant que "nous parlons souvent une langue tellement différente du français classique que la différence entre celui-ci et certaines langues étrangères est parfois moins prononcée. Il a cité ici l'emploi des auxiliaires "avoir et être", dans ces formes : "J'ai — t'as — y'a — on a — vous avez — y'ont"; "j'sus — t'é — Y'est — on é — vous êtes — y'sont"; des formes comme : "Il a dit é moé", souligne Me Paul Massé, sont encore plus dangereuses et plus déplorables, car on en arrive à emprunter, non seulement les termes, mais aussi le génie de la langue anglaise pour réaliser une traduction purement littérale de "He told me".

Le conférencier a déclaré qu'une sévère discipline s'impose aux Canadiens français, car bientôt, s'ils ne prennent pas garde ils en viendront à ne plus pouvoir traduire en mots toutes les nuances de la pensée et du sentiment. Il a cité "le bon parler français", art populaire, comme un moyen, un puissant instrument d'émulation et de fierté nationale pour le Canadien, pour atteindre à une culture générale parfaite dans le cadre de la culture française classique et authentique qui attirera l'admiration de son compatriote de langue anglaise ou autres. "La langue, a conclu Me Paul Massé, est un art, dont l'artiste est tout un peuple."

GRANBY ET PLESSISVILLE

La Société du Bon Parler français a présenté ces jours derniers des soirées culturelles, artistiques et patriotiques analogues à celle de Sherbrooke, à Granby et à Plessisville, en présence d'une nombreuse assistance et des autorités locales. Ces soirées ont toutes remporté un très vif succès et ont permis au président général du B.P.F., Me Paul Massé de répéter ses conseils à ses compatriotes dans ces différentes villes, afin de les inciter à soigner et à corriger leur langage.

Elections et referendum à Vancouver

VANCOUVER, 14. (PCf) — Les contribuables de Vancouver détermineront aujourd'hui le sort de 29 candidats à divers postes municipaux et diront s'ils sont favorables ou non à la tenue d'événements sportifs, le dimanche. Les sports dominicaux se sont attiré un vote négatif au cours de deux referendums antérieurs.

La question des sports suscitant passablement d'intérêt, on prévoit que la votation sera assez considérable, bien que le poste de maire ne soit pas en jeu, cette année.

En 1950, les sports du dimanche ont été refusés par 34,571 électeurs contre 25,051. En 1951, le vote avait été de 31,091 contre 24,813.

Des 29 candidats, 14 se font la lutte pour quatre sièges de conseiller; dix pour cinq sièges à la Commission scolaire, et cinq pour trois sièges de la commission des parcs.

Huit candidats, inscrits comme "indépendants", ont reçu l'appui du parti ouvrier-progressiste communiste.

Le referendum d'aujourd'hui porte également sur l'emprunt d'un montant de $1,000,000 pour la construction d'habitations et l'acquisition de terrains pour l'expansion commerciale et industrielle.

Même après l'élection d'aujourd'hui, Vancouver n'aura que sept conseillers municipaux, un de moins que le nombre prescrit. Un scrutin supplémentaire sera tenu le mois prochain pour trouver un successeur au conseiller Birt Showler, décédé la semaine dernière.

Des conseillers veulent doubler leur indemnité

Les conseillers de Montréal travaillent en ce moment à doubler leur indemnité annuelle, c'est-à-dire à la porter de $1,500 à $3,000.

Appuyé par 31 de ses collègues, le conseiller Valère Vachon a soumis, pour inclusion dans le bill de Montréal, un projet d'amendement à la charte qui porterait de $900 à $2,000 par année l'indemnité proprement dite et de $600 à $1,000 l'allocation de dépenses, exempte d'impôt, des conseillers.

Le conseil, siégeant hier en comité plénier, n'a pas encore eu le loisir d'étudier cette motion, mais il ne manquera pas de le faire à une séance subséquente.



ELU PRESIDENT — M. le Dr Maxime Brisebois, M.D., de Montréal, vient d'être nommé président des gouverneurs du Collège de Papineauville. Il a été aussi élu directeur de la Société des gouverneurs à vie du collège Bourget de Rigaud.

Décès du comte de Clarendon

LONDRES, 14. — (P.A.f.) — Le comte de Clarendon, lord-chambellan du Palais de Buckhingham de 1938 à 1952, et, pendant plusieurs années, confident de la famille royale, est décédé aujourd'hui à l'âge de 78 ans.

Comme lord-chambellan il était censeur de toutes les représentations produites dans les théâtres britanniques et il combattait l'immodestie dans les clubs de nuit et la nudité sur la scène.

Il fut le premier président de la BBC et, de 1931 à 1937, il fut gouverneur-général de l'Afrique du Sud.

A 72 ans, Lord Clarendon s'était laissé pousser la barbe. Les favoris, dit-il, "sont la solution au problème du rasage".

Le résultat sera connu aujourd'hui

LONDRES, 14. (PCf)—Les politiciens britanniques attendent impatiemment, depuis hier soir, le résultat du scrutin travailliste qui déterminera le choix du nouveau leader de l'opposition aux Communes anglaises.

Les députés du parti travailliste doivent en effet faire connaître, d'ici 24 heures, le résultat de leurs élections privées pour le choix d'un successeur à M. Clement Attlee, qui a démissionné récemment de ses fonctions.

Bien que ce vote ait été des plus secrets, on estime encore dans les milieux politiques de la capitale anglaise que c'est l'ex-chancelier de l'Echiquier, M. Hugh Gaitskell, qui l'emportera sur ses deux adversaires, MM. Herbert Morrison, vice-président du parti, et Aneurin Bevan, chef rebelle du clan d'extrême-gauche du parti.

Considéré comme un brillant universitaire devenu politicien, M. Gaitskell est beaucoup plus jeune que ses concurrents à la direction du principal parti de l'opposition aux Communes anglaises depuis une génération.

BRULEUR D'ETAPES

Agé de 49 ans seulement, M. Gaitskell est considéré par plus d'un observateur comme un brûleur d'étapes dans la politique anglaise. Il est, en effet, devenu le principal porte-parole de la jeune génération des socialistes britanniques au sein du parti travailliste. M. Morrison, qui aura 68 ans en janvier prochain, s'était présenté contre M. Attlee pour obtenir la présidence du parti travailliste en 1935. Il est devenu depuis le vice-président du parti, mais on affirme que son principal handicap est son âge, car on lui reproche déjà de faire parti du clan réactionnaire et vétuste du parti.

Quant à M. Bevan, il semble avoir encore moins de chances que M. Morrisson, en dépit du fait qu'il ait longtemps été considéré comme le successeur tout désigné de M. Attlee.

Trains spéciaux pour la période des Fêtes au CNR

Le Canadien National annonce que des trains additionnels seront mis à la disposition des voyageurs à l'occasion de la période des fêtes.

Des sections seront ajoutées à certains trains réguliers, et dans certains cas des trains circulant habituellement le dimanche seront reportés à l'horaire du lendemain des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Des voitures ordinaires et des wagons-lits additionnels seront également à la disposition des voyageurs du Canadien National sur les parcours suivants: Montréal-Toronto; Détroit-Chicago; Montréal-Halifax; Montréal-Ottawa-Winnipeg-Vancouver; et Montréal-Boston et New-York.

Le train no 5 quittant la Gare Centrale à destination de Toronto sera précédé d'une section additionnelle qui quittera Montréal à 9 h. 10 du matin presque tous les jours, à compter du 16 décembre, et ce jusqu'au 4 janvier 1956; le train no 14 quittant Toronto à destination de Montréal sera également précédé d'une section additionnelle qui quittera la Ville-Reine à 9 h. 15 de l'avant-midi. La section du train no 5 atteindra Toronto à 4 h. 30 de l'après-midi et celle du train no 14 entrera à Montréal à 4 h. 10. Des modifications seront apportées à l'horaire des trains circulant entre Montréal et Ottawa les jours de Noël et du Nouvel An. Le train du dimanche quittant la Gare Centrale à 6 h. 30 du soir sera reporté à l'horaire du lendemain 26 décembre et 2 janvier 1956. Le train de 5 h. 25 de l'après-midi sera annulé ces dimanches-là. En sens opposé, le train du dimanche quittant Ottawa à 8 h. 05 du soir à destination de Montréal sera reporté à l'horaire du lendemain, lundi 26 décembre et lundi 2 janvier.

De Montréal au lac Rémi, le train quittant la Gare Centrale à 9 h. 05 du matin circulera le Jour de l'An ainsi que le lendemain de la fête, le 2 janvier 1956. En sens opposé, le train quittant le lac Rémi, à 4 h. 40 de l'après-midi ne circulera pas le jour de Noël et le jour de l'an, mais circulera le lendemain du jour de l'An, 2 janvier 1956. Le train quittant le lac Rémi à 6 heures du soir à destination de Montréal circulera également le 26 décembre et le 2 janvier. A compter du 14 décembre, des voitures additionnelles seront à la disposition des voyageurs de l'"Océan Limité" entre Montréal et Halifax et Montréal et Campbellton.

Des modifications seront apportées à l'horaire des trains de banlieue circulant entre Montréal et St-Eustache durant les deux fins de semaine de Noël et du Nouvel An. Les 26 décembre et 2 janvier les trains quittant la Gare Centrale seront annulés et un seul train circulera, quittant la Gare Centrale à 6 h. 25 du matin. En sens opposé, l'horaire du lundi sera également annulé et remplacé par les trains de 7 h. 18 de l'avant-midi et de 9 h. 40 du soir, de l'horaire du dimanche.

Le train de skieurs à destination du lac Rémi sera mis en service le 31 décembre. Il quittera Montréal à 9 h. 05 du matin. Un train de skieurs circulera également le lundi 2 janvier, jusqu'à Montfort, quittant la Gare Centrale à 8 h. 10 et effectuant tous les arrêts réglementaires. A compter du 8 janvier, cet horaire ne sera valable que pour les dimanches. En sens opposé, ce train rentrera à Montréal à 6 h. 45 du soir. Le train quittant Montfort à 4 h. 30 de l'après-midi rentrera en Gare Centrale à 7 h. 15 du soir.

● Le tuberculeux guéri, qui est sorti du sanatorium avec certificat médical, ne constitue aucun danger pour ses compagnons de travail. On peut l'employer sans crainte et souvent même, dans la limite de ses capacités physiques retrouvées, cette personne donnera un rendement supérieur à la normale, son épreuve l'ayant instruite et mûrie.

VOYEZ-LE PAR LA FENÊTRE!

Voici un NOUVEAU café instantané tout aussi savoureux que du café fraîchement fait!



Vous pouvez vraiment VOIR la différence

NOUVEAU CHASE & SANBORN INSTANT

LA PETITE FENÊTRE RONDE vous montre un café préparé comme il se doit . . . sans coloration de brûlé, sans goût d'échaudé comme c'est trop souvent le cas des cafés instantanés. Voici enfin franchi ce "mur de la saveur" qui se dressait entre vous et une *bonne* tasse de café instantané.

LE PROCÉDÉ EXCLUSIF de "préparation en douceur" est ce qui fait le secret du nouveau Chase & Sanborn Instant. Il traite le café si doucement que rien de la délicate essence du café ne se perd. Pour la première fois, vous pouvez vous délecter d'un café instantané au goût bien corsé, qui conserve toute sa richesse de saveur originale.

SI VOUS ÊTES EN QUÊTE d'un *bon* café instantané, vous raffolerez du nouveau Chase & Sanborn Instant. Essayez-le, vous reconnaîtrez aussitôt qu'il a toute la vraie *saveur du café fraîchement fait.*

PROCUREZ-VOUS-EN UN POT CETTE SEMAINE — vous *verrez* la différence par la fenêtre sur l'étiquette — et vous *goûterez* la différence dans votre tasse.

OFFRE SPÉCIALE DE PRÉSENTATION

25¢ de moins sur le pot économique de 6 oz.

10¢ de moins sur le pot de format régulier

NOUVEAU Chase & Sanborn Instant

DU VRAI CAFÉ 100%

Le Courrier d'Annie

Q.—Persuadée que je ne l'aimais pas et que jamais je ne me déciderais à l'épouser, j'ai rompu il y a quelque temps avec celui qui m'avait courtisée assidûment durant deux ans et qui désirait m'offrir une bague de fiançailles.

Sur le moment, le brave garçon a je crois, éprouvé du chagrin, mais il n'a pas tardé à diriger ses attentions vers l'une de mes amies avec qui il sort régulièrement depuis quelques semaines.

Chose étrange, depuis qu'il n'a quittée et surtout lorsqu'il m'arrive de le rencontrer avec elle j'éprouve un regret inexplicable; je me demande si je ne me suis pas trompée sur mes sentiments, si je n'ai pas eu tort de lui parler franchement. Peut-être, avec le temps, en serais-je venue à l'apprécier davantage? Tout cela me tracasse énormément et comme j'ai vingt-deux ans, l'avenir m'inquiète. SANS AMI

R.—Après deux ans de fréquentations assidues, ce jeune homme était en droit de vous demander s'il pouvait compter sur vous pour édifier son avenir. Et de votre côté vous aviez été suffisamment à même d'analyser son caractère, ses goûts et dispositions pour savoir si vous l'aimiez vraiment. Après vous être sérieusement interrogée, vous avez jugé préférable de rompre. Alors puisque vous avez agi pour le mieux à quoi bon cultiver des regrets? Ce qui vous afflige, présentement, c'est la blessure infligée à votre amour-propre. Sachez réagir en attendant de rencontrer celui que vous aimerez assez pour lui jurer fidélité.

MAMAN THERESE :

Cette jeune gardienne à qui vous confiez la surveillance de vos enfants, sera d'autant plus portée à bien remplir ses fonctions que vous saurez faciliter sa tâche en lui indiquant avant votre départ, où elle pourra trouver les divers aliments et articles requis pour le soin des poupons et en mettant à sa disposition un léger goûter et des breuvages ou liqueurs convenant à ses goûts. Ainsi, par exemple, lorsque vous aurez prochainement à vous faire remplacer à l'occasion d'un dîner, vous trouverez avantage à commander à l'épicerie l'un des dîners congelés, préalablement cuits, et que la moins experte des cuisinières peut accommoder en un rien de temps. Il suffit pour servir ces aliments de les retirer de l'enveloppe de carton et de les placer, tels qu'enrobés dans le feuillet d'aluminium, dans un four chauffé à 450°F. En moins de vingt-cinq minutes on obtient un complet dîner chaud comprenant soit une portion de dinde ou de poulet rôti, de boeuf à l'étuvée ou de toute autre viande sélectionnée parmi les différentes variétés offertes.

Q.—J'ai appris que certaines organisations féminines ont décidé d'entreprendre une campagne visant à faire modifier les lois qui permettent l'importation, la fabrication et la vente d'armes — fusils et revolvers miniature — ressemblant trop parfaitement aux armes à feu véritables et dont l'usage peut devenir une cause d'accidents.

La multiplication des cas de cécité attribués au maniement inconsidéré de ces armes par les jeunes enfants aurait déclenché cette initiative qui, à mon sens, est plus que motivée. Peut-on espérer que l'on supprimera du marché ces jouets dangereux?

MAMAN de garçonnets

R.—Il est très possible que la pression organisée par ces organisations féminines ait l'effet de faire amender la loi en question. Et l'on peut espérer que l'on s'en tiendra désormais à la fabrication d'armes inoffensives, car la requête spécifie, nous dit-on, qu'à l'avenir ces jouets devront être peints de couleurs voyantes telles, le rouge, le vert, le jaune, de façon à ce qu'ils n'aient plus d'analogie avec les armes véritables.

● Le remède spécifique contre la tuberculose est encore à découvrir, mais il existe un préventif très efficace: la vaccination par le BCG. Si la vaccination antituberculeuse avait pu être appliquée largement il y a vingt ans, des milliers de vies auraient été épargnées. Assurons du moins cette protection à nos enfants. C'est le temps d'empêcher les hécatombes de demain.



CETTE ANNEE. Frigidaire vous présente au Motorama, non seulement la "cuisine de demain", mais encore la "cuisine d'aujourd'hui". La "cuisine d'aujourd'hui" montre les aménagements de cuisine et de buanderie possibles aujourd'hui même avec les appareils Frigidaire de modèle courant. Ainsi les plaques chauffantes escamotables et le four mural Frigidaire sont des rêves qui n'appartiennent plus à l'avenir, mais bien au présent. La "cuisine d'aujourd'hui" comprend également un réfrigérateur "Cold Pantry", une machine à laver la vaisselle, des appareils de buanderie et des conditionneurs d'air, tous de marque Frigidaire.

Brillante carrière d'une politicienne américaine

L'ambassadeur des Etats-Unis en Italie, Mme Clare Boothe Luce, vient de recevoir un nouvel honneur. Le "Lido Civic Club" de Washington vient en effet, de lui remettre à Rome, par l'entremise d'un représentant de l'agence d'information américaine, une plaque lui décernant le titre de "femme de l'année". La plaque lui fut présentée lors d'une courte cérémonie qui s'est déroulée à sa résidence.

Chez Mme Luce, la beauté et la fortune se conjuguent avec le talent et l'ambition. Elle a fait sa marque comme romancière et dramaturge, politicienne et diplomate et s'est fait la championne d'innombrables causes.

Malgré toute cette activité professionnelle, Mme Luce a toujours été reconnue pour sa féminité et son élégance. Son nom apparait sans cesse en tête des listes des "femmes les mieux vêtues", des "femmes les plus chics" et des "plus remarquables personnalités féminines".

Sa nomination comme ambassadeur des Etats-Unis en Italie a quelque sorte consacré la brillante carrière qu'elle a poursuivie.

BIOGRAPHIE

Ann Clare Boothe est née à New-York en 1903. Sa mère, qui était de descendance bavaroise, avait fait du théâtre dans la métropole américaine avant d'épouser William Boothe, violoniste faisant partie d'un orchestre de tournée.

Clare était encore jeune quand ses parents se séparèrent. Sa mère se vit alors dans l'obligation d'arrondir un revenu de deux mille dollars par année en travaillant comme vendeuse. Ce furent des années difficiles, mais leur situation s'améliora par la suite, quand Mme Luce épousa un médecin, Albert Austin.

En août 1923, Ann Clare Boothe fut mariée à George Brokaw, un riche New-Yorkais de 43 ans. Elle n'avait alors que vingt ans. Le couple divorça en 1929. Après la mort de Brokaw, Clare épousa Henry Luce, directeur des "revues "Time", "Life" et "Fortune".

Clare Boothe se fit d'abord connaître comme romancière et dramaturge. Elle débuta dans les lettres en 1930, avec la magazine "Vogue", à un salaire de vingt dollars par semaine. Elle accéda par la suite au poste de directrice adjointe de la revue. Elle passa ensuite au service de "Vanity Fair", dont en 1933 elle devint l'administratrice en chef. Un an plus tard, elle quittait son emploi de dix mille dollars par année pour se consacrer à la littérature.

Elle écrivit plusieurs pièces et scénarios, dont les plus connus sont "The Women", 'Kiss the Boy Goodbye" et "Margin of Error". Elle a également collaboré à plusieurs revues, signant des articles ou des nouvelles.

Ce n'est que plus tard qu'elle fit son entrée sur la scène politique américaine.

Tablier coquet



PATRON no 681.—Un joli couvre-tout qui sera fort apprécié de toutes les ménagères. Ajoutez dentelle et broderie pour plus de féminité ou taillez ce tablier dans un tissu imprimé aux couleurs vives et gaies.

Le patron Laura Wheeler comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" **envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,** en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Cupidon a un passe-partout

COREE, 14 — (PAf) — Un major américain a joué le rôle du Cupidon et un premier mariage a eu lieu dans la partie alliée de la zone démilitarisée qui s'insère entre la Corée du nord et la Corée du sud.

C'est le major Francis Birnley, officier en charge des affaires civiles de la 24e division américaine, qui a rempli ce rôle de Cupidon. Il a tout organisé, le transport et le reste, pour que Choung Il Toung, un soldat sud-coréen de 27 ans, puisse rencontrer et épouser une jeune fille qu'il n'avait jamais vue.

La future épouse demeurait, avec 125 autres personnes, dans Tae Song Doung, au beau milieu de la zone démilitarisée de deux milles et demi de large et l'un des villages les plus puissamment gardés au monde. Les routes menant au nord sont hérissées de Nord-Coréens; celles qui mènent au sud sont étroitement surveillées par les Américains.

Pour subvenir à leurs besoins, les villageois de Tae Song Doung cultivent du riz et des choux. Les autorités de l'armée américaine volent au transport de leurs produits en dehors de la zone.

Les villageois ne peuvent sortir de la zone que sur permission spéciale et accompagnés du major Birnley. C'est la même chose pour le retour.

Le mariage fut organisé suivant les traditions coréennes.

Choung, qui se trouvait en permission, demanda à des voisins s'ils ne connaitraient une jeune fille qui lui ferait une bonne épouse. Ils lui parlèrent de Pak Yong Soon, une orpheline de 18 ans. Le frère de la jeune fille fut approché. Tout fut bâclé, sauf la cérémonie elle-même.

C'est alors que le major Birnley accorda à Choung et à neuf de ses parents la permission de se rendre à Tae Dong Soung. Il les accompagna et resta toute la journée avec eux dans le petit village.

Tous les villageois vinrent saluer le mari et les siens. Depuis trois ans, c'étaient les premières personnes qui se rendaient au village autrement que pour des affaires officielles.

Après le mariage, la famille de la mariée fit les frais d'une noce au vin de riz et aux mets recherchés. Les soldats américains qui accompagnaient le major Birnley, furent de la noce, tout comme les officiers suisses et suédois du camp de l'équipe neutre et de Pan-mounjom.

Comment protéger les fibres synthétiques

De tous les vêtements qui se vendent de nos jours, au moins un sur trois est confectionné d'une étoffe fabriquée de fibres synthétiques, c'est ce que rapporte l'Institut Canadien de Recherches des Buandiers et Nettoyeurs. L'ICR révèle également que durant les cinq dernières années, l'usage de fibres synthétiques dans la fabrication des tissus a doublé, chaque année.

Les fibres synthétiques peuvent être combinées avec une fibre naturelle telle que le coton, ou avec une autre fibre artificielle. Ce mélange donne l'avantage de procurer aux robes et aux blouses les caractéristiques et les propriétés désirables de chaque fibre.

Les fibres synthétiques en général résisteront à l'usure et se nettoieront sans trop de difficultés. Mais, il se présente parfois des problèmes. L'an dernier, par exemple, les nettoyeurs à sec à travers le Canada ont dû faire face à des complications avec une nouvelle sorte de manteaux en imitation de fourrure. Le poil de ces manteaux se formait en flocons emmêlés en dépit des soins particuliers apportés durant le nettoyage à sec. Il a donc fallu à l'Institut Canadien de Recherches d'avoir recours aux services de savants en recherches pour étudier le problème. Les résultats ont prouvé que le nettoyage de ces manteaux pourrait se faire par un traitement spécial sans trop de risque. Toutefois tous les nettoyeurs n'étaient pas préparés pour donner ce traitement et conséquemment ils ne pouvaient accepter de nettoyer ces manteaux.

Pour prévenir ces problèmes, les consommateurs et nettoyeurs feraient bien de se servir d'étiquettes. La nouvelle loi sur les étiquettes, décrétée par le Gouvernement et qui entre en vigueur le 1er janvier devrait se prouver utile et elle est très bien accueillie par l'Industrie de l'Entretien des Textiles. Mais, pour se protéger de toutes difficultés inattendues, il est à conseiller d'obtenir du détaillant l'assurance que le vêtement et les garnitures peuvent être nettoyés sans risque.

Pour les gourmets...

SAUCISSES GRATINEES

Passer les saucisses quelques instant à la poêle, dans une graisse bien chaude.

D'autre part, préparer une purée de pommes de terre.

Y ajouter le beurre, 2 jaunes d'oeufs, puis les blancs battus en neige.

Saler. Mélanger bien le tout.

Dresser la purée en dôme sur le plat, les saucisses autour.

Arroser avec le jus de cuisson.

Mettre quelques minutes à four modéré.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Féminité



Des couleurs brillantes portées sous un manteau sombre vous avantageront beaucoup.

Mondanités

Dîner

Le Credit Women's Club aura son dîner-causerie jeudi le 15 décembre, à l'hôtel Berkeley et le conférencier sera M. Norman Birrell. Toutes les dames intéressées au crédit dans une entreprise, sont les bienvenues.

A l'Oeuvre de la Soupe

A l'occasion du souper annuel de l'Oeuvre de la Soupe, qui eut lieu dimanche dernier aux Fusiliers Mont-Royal, plusieurs articles mis en tirage n'ont pas été réclamés. Que les détenteurs des billets dont les numéros suivent veuillent bien se présenter chez Mme T. Flahiff 3794 rue Vendôme.

Bas de Noël 28432; Lampe 116588; Valise 31814; Robe de fillette 46682; Châle de lit 44420; Habit de garçonnet 6401; Ensemble de serviettes de bain 21607; Une Bague 30207; Epingle à cravates 32392; Epingle 30111; Clip 34283; Epingle 11358; Parure en pierre de lune 40828.

Merci aux amis de l'Oeuvre qui ont encouragé notre organisation.

Déjeuner

Mme René Gagnon et les membres de son Comité des Arbres de Noël de l'hôpital Sainte-Justine, recevront à un déjeuner les organisatrices des salles, le mardi 20 décembre à 1 heure p.m. au salon des infirmières.

Prochains mariages

Le mariage de Lyse, fille de M. et de Mme Roland Durocher, de ville Mont-Royal, avec M. Claude Leclerc, A.D.B.A., fils de M. et de Mme Pierre-André Leclerc, de Montréal, sera célébré, dans l'intimité, le samedi 17 décembre, à dix heures, à l'église Saint-Joseph de Mont-Royal.

M. et Mme Henri Marleau, de Rouyn, annoncent le mariage de leur fille, Jeannette, avec M. Gaston Normandin, fils de M. et de Mme Ernest Normandin, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans l'intimité, le lundi 26 décembre, à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

M. et Mme Lucien Perrault font part du mariage de leur fille, Jacqueline, avec M. Rolland Bastien, fils de M. et de Mme Wilfrid Bastien. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 7 janvier, à onze heures, à l'église St-Germain d'Outremont. Une réception à l'hôtel Ritz-Carlton suivra la cérémonie.



Mlle JANINE CHATIGNY, fille de M. et de Mme Saül Chatigny, décédés, autrefois de Valleyfield, et M. EVARISTE CADIEUX, fils de M. et de Mme A.-A. Cadieux, également de Valleyfield, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.

Le mariage de Mlle Lucille Corbin, fille de M. et de Mme Rosario Corbin, avec M. René Perrotte, O.D., fils de M. Ovila Perrotte, décédé, et de Mme Perrotte, de Notre-Dame de Grâce, aura lieu, dans l'intimité, le samedi 14 décembre, à dix heures, à l'église Saint-Zotique. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. l'abbé Rosaire Corbin, frère de la mariée. Pas de faire-part.

Audet-Rousseau White-Rousseau

A Saint-Nicolas d'Ahuntsic, samedi matin, a été béni par M. l'abbé Healy, le mariage de Marie, fille de M. et de Mme A.-J. Rousseau, avec M. Louis-Guy Audet, fils de M. Louis-Hector Audet, de Winnipeg, et de Mme Audet, décédée, et celui de sa soeur Lucile avec M. Kenneth Daniel White, fils de M. D. H. White, décédé, et de Mme White. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté. L'église était alors décorée de corbeilles de glaïeuls roses et de pompons jaunes. M. Rousseau accompagnait sa fille Marie qui portait une robe de velours blanc avec voile de tulle illusion retenu sous un bandeau de plumes blanches et une gerbe de lis. M. Albert T. Rousseau était le témoin de sa soeur Lucile. Celle-ci portait une robe de cristallette blanche avec voile de tulle illusion légèrement froncé sous une fantaisie de plumes et tenait un livre de prières recouvert de lis.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Margot Rolland et Solange Boulianne. Mlle Rolland portait une robe de velours rouille avec bandeau assorti et bouquet colonial et Mlle Boulianne : une robe de cristallette or avec béguin de même tissu et bouquet colonial. MM. Marc Audet et Gerald White étaient garçons d'honneur alors que MM. Paul Crowley et Peter Sait plaçaient les invités. Mme Rousseau, mère des mariées, portait une robe de crêpe violette de Parme, un chapeau de même ton et des orchidées à l'épaule. Mme D. H. White était en robe de crêpe marine rehaussée de roses roses à l'épaule. Elle portait un chapeau de même ton que sa robe. Mme G. Audet portait une robe de soie brodée or et ivoire, un chapeau et des accessoires noirs et des pompons mauves.

Après une réception M. et Mme White partirent pour les Etats-Unis. Mme White portait alors un costume de lainage chiné brun et des accessoires de même nuance, M. et Mme Audet partirent pour un séjour dans les Laurentides. Pour voyager, Mme Audet portait un ensemble de sport.

Bussière-McVey

Samedi matin, à l'église de l'Ascension de Notre-Seigneur, M. l'abbé McGuiness bénissait le mariage de Mlle Susan Marion McVey, fille de M. Patrick McVey, décédé et de Mme McVey, de Westmount avec M. David-Robert Bussière, fils du docteur et de Mme Henry-Charles Bussière. Pour la circonstance, le sanctuaire et l'allée centrale de la nef avaient été décorés de corbeilles de glaïeuls et de pompons blancs et pendant la messe, un programme musical fut exécuté.

Accompagnée de son frère Robert, la mariée, portait une robe de faille blanche avec touche de sequins opalescents et dont l'ampleur de la jupe formait traîne, un court voile de tulle illusion maintenu sous un bandeau de sequins et un bouquet de stéphanotis et de gardénias. Mlle Helen Burke, dame d'honneur, portait une robe de taffetas chatoyant vert, un bandeau assorti et un bouquet de pompons bronze. M. Donnelly Bussière était le garçon d'honneur.

Mme McVey, mère de la mariée, portait une robe de lainage gris ramier, un chapeau et des accessoires de même ton et des orchidées au corsage. Mme Bussière, mère du marié, portait une robe de dentelle châtaigne, un chapeau de même teinte et des pompons jaunes à l'épaule. Après une réception dans le salon vice-royal de l'hôtel Ritz-Carlton, M. et Mme Bussière partirent pour Miami, Floride. Pour voyager, la mariée portait un deux-pièces de lainage beige et brun, un chapeau de satin beige, des accessoires d'alligator et un manteau de chat sauvage rasé. M. et Mme A.-F. Bussière, de Québec, étaient de passage à Montréal, à cette occasion.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

LES DERNIERS CADEAUX D'UN PETIT MALADE. Les parents de Guay Alan Stoor, ont dû lui offrir à l'avance ses jouets, car les médecins ne comptent pas, que cet enfant âgé de 3 ans, vivra jusqu'à Noël. On voit ici le petit sur les genoux de sa mère, Mme Gwen Stoor, entouré de son frère Bryan, de sa soeur Ginger et de sa grand-mère Mme Linnea Stoor.

QUEBEC

Le gouverneur général a reçu récemment M. Ramez Shammah, le nouveau ministre plénipotentiaire du Liban à Ottawa, qui a présenté ses lettres de créance à Son Excellence. Le soir Son Excellence a donné un dîner-dansant.

Le haut-commissaire du Royaume-Uni et lady Nye ont reçu un groupe d'invités la semaine dernière à leur résidence à Ottawa.

Le chargé d'affaires de la Finlande et Mme Sigurd von Numers ont donné une réception ces jours derniers au Château Laurier à Ottawa, à l'occasion de la fête nationale de leur pays.

M. et Mme Jean-Paul Lemieux ont donné une réception hier à leur résidence, rue Dickson, en l'honneur de Mlle Mathilde LaRochelle et de M. Cyrias Ouellet, à l'occasion de leur mariage prochain.

Mme Théo Wildi a réuni quelques amies à l'heure du thé, lundi, chez Kerhulu, en l'honneur de Mlle Mathilde LaRochelle, dont le mariage sera célébré sous peu.

M. et Mme S. Wright ont reçu à un cocktail vendredi soir dernier, avant la danse du Junior Board of Trade.

Mme Adrien Désautels recevait son cercle de couture lundi après-midi à sa résidence, au profit de l'Assistance Maternelle.

Mlle Marguerite Guimond recevait les membres de son cercle de tricot lundi après-midi à la résidence de ses parents, rue Fraser, en faveur de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Littérature et théâtre

QUEBEC, 14. (DNC) — L'excellent comédien, Henri Norbert présentait une étude sérieuse sur "La littérature dans le théâtre", devant les habitués des jeudis artistiques et littérature, au Château Bonne Entente.

Immédiatement après le mot de bienvenue traditionnel, Mme A. Boivin rendit hommage à la mémoire de M. Irénée Masson, en rappelant que dès les débuts des jeudis artistiques, elle fut fortement secondée par le secrétaire des rédactions du "Soleil" et de "L'Evénement Journal", qui lui ouvrit les colonnes de nos journaux et lui accorda une très large publicité.

Mme Boivin-Allaire, la présidente reprit la parole pour inviter le conférencier, dont elle mit en lumière avec quelques faits l'intéressante personnalité.

S'il est bien difficile pour un comédien de parler du théâtre sans parler de lui-même, tous ceux qui ont entendu M. Henri Norbert lui sont reconnaissants de s'être soumis à cette contingence, car, il a trouvé pour évoquer ses premiers souvenirs et ensuite, pour plaider la cause du théâtre intelligent, des accents de sincérité qui ont été perçus et reçus par l'auditoire charmé.

Ses souvenirs de la petite sous-préfecture de France où il passa sa jeunesse; du vieil aumônier et de la grande dame qui lui permirent de réaliser son rêve, font partie de son esprit, et nul n'a le droit de transformer en procès-verbal les échos d'un coeur si bien servi par la voix et le geste.

A 16 ans, Henri Norbert tombe sur une phrase de Voltaire: "Le théâtre instruit mieux que ne fait un gros livre". De là à affirmer que "non seulement la littérature n'est pas indispensable au théâtre, mais qu'elle lui est, souvent, néfaste ou nuisible", il n'y a qu'un pas et M. Norbert l'a franchi avec assurance.

Il dira: "La vie est ce qu'elle est, les hommes sont ce qu'ils sont, et nous avons déjà beaucoup de peine à rester les êtres que nous sommes, déplorons-le, tâchons d'y remédier; mais puisque le théâtre fait évoluer des êtres humains dans une vie réelle, ayons la franchise et le courage de nous faire connaître".

C'est le plaidoyer de la vérité, du naturel, de la vie réelle en somme, que M. Norbert a mené hier soir. M. Charles-Marie Boissoneault a remercié le conférencier.

Les Patrons de la "Patrie"



PATRON No 4564. Ce modèle peut aussi bien servir à confectionner un jumper ou une petite robe pour les réceptions de la fillette. Remarquez le corsage allongé se joignant à une jupe très élaborée qu'elle portera sur ses coquettes crinolines. Une mignonne blouse est aussi incluse dans le patron.

LE PATRON No 4564 vous est offert dans les tailles 2-4-6-8-10. La grandeur 6 requiert 1¾ verge pour le jumper et 1 verge pour la blouse, d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" **envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,**

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Journée en l'honneur de Mère d'Youville

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne organise, comme par les années passées, une journée de propagande dans les écoles. Par décision du Comité de l'instruction publique, un jour est d'ailleurs consacré désormais à rappeler chaque année la mémoire des Fondateurs; c'est le 3e vendredi de février.

On sait que le Comité des Fondateurs travaille, en 1955-1956, à mieux faire connaître Mère d'Youville, fondatrice vraiment canadienne. Les écoliers et écolières, sous la direction de leurs professeurs, exalteront donc tout spécialement en ce jour la belle figure de la fondatrice des Soeurs Grises.

Le Comité des Fondateurs a préparé à leur intention, comme par les années passées, un matériel pédagogique très varié: dessins à colorier sur la vie de Mère d'Youville, images de toutes dimensions, sketches et saynètes, choeurs parlés de toutes sortes. Des concours sanctionnés par de nombreux et beaux prix seront un grand encouragement pour tous.

Pour faciliter la distribution de ces souvenirs ou instruments de propagande, des dépôts seront organisés dans les diverses villes de la province. Déjà la Métropole et la Vieille Capitale possèdent leur centre.

A Montréal: 8100, boul. St-Laurent (ou 25 rue Jarry ouest), tél.: VE. 2541;

A Québec: 853, rue Moncton, apt. 2, tél.: MU. 3-5902.

Les hôteliers invitent leurs clients à boire modérément

Les tragédies de la route et autres accidents qui, chaque année, entrainent de nombreuses pertes de vie causent de vives inquiétudes aux hôtes les plus occupés de la province de Québec pendant les Fêtes : les hôteliers.

"La période des Fêtes est la saison la plus active pour les hôteliers," déclarait aujourd'hui Me Gérard Delage, administrateur de l'Association des Hôteliers de la province de Québec. "Au cours des prochaines semaines, nous recevrons des milliers de clients, jeunes et âgés. Nous comptons bien les servir, mais nous souhaitons ardemment qu'ils fassent tout en leur pouvoir pour échapper à la mort et aux blessures qu'entrainent les accidents.

"Les hôteliers ont donné instruction à leur personnel de refuser de servir des boissons alcooliques aux clients qui en auraient déjà absorbé suffisamment ou trop. Voilà la ligne de conduite qu'ils s'efforcent de suivre tout en demeurant courtois et délicats. Dans ces conditions, ceux qui fréquenteront les hôtels n'auraient pas raison de croire à un manque d'égards ou de s'offusquer alors que l'hôtelier cherche, en réalité, à les protéger.

"Nous nous joignons aux organismes de sécurité et autres groupements imbus de sens civique qui lancent des appels à la prudence à cette époque de l'année, en demandant aux clients des hôtels d'observer les quelques règles suivantes :

"1. Laissez votre voiture à la maison et voyagez en taxi ou en autobus.

"2. Si vous devez conduire votre propre voiture, soyez extrêmement modéré dans l'usage des liqueurs enivrantes et, avant de quitter la maison, l'hôtel ou le restaurant, buvez une tasse de café fort au lieu d'un verre de boisson alcoolique.

"3. Si vous dépassez un tant soit peu la mesure, vous feriez bien de prendre du café ou un autre stimulant non alcoolique, mais vous devriez laisser votre voiture là où elle se trouve et rentrer chez vous en taxi ou dans la voiture d'un conducteur sobre.

"Si tous nos clients prenaient ces précautions, ils passeraient tout comme nous un Noël plus gai et un meilleur Jour de l'An," conclait M. Delage.

Demande d'interdiction des revolvers-jouets

QUEBEC, 14. (PCf) — Le lieutenant-colonel Léon Lambert, directeur adjoint de la Sûreté provinciale du Québec, a déclaré aujourd'hui qu'il demandera l'interdiction des revolvers et des pistolets-jouets dans la province de Québec.

Le sujet sera l'un des principaux qui seront discutés à la réunion mensuelle de l'Association québecoise des chefs de police et de pompiers, qui se déroulera dans la ville

Il a dit qu'il tente depuis 1939 d'obtenir l'interdiction de la fabrication, de la vente, de l'importation ou de la possession des armes-jouets afin de diminuer le nombre des vols à main armée dans lesquels les revolvers-jouets sont utilisés.

Il a reçu, il y a une semaine, une lettre du commissaire L. H. Nicholson, de la Gendarmerie Royale, disant qu'un comité spécial du ministère de la Justice étudie la possibilité d'apporter des amendements au code criminel pour éliminer les abus dans ce domaine.

Le colonel Lambert a ajouté qu'il tentera d'obtenir l'appui des autres chefs de police de la province, à la réunion de mercredi.

Windsor accepte l'invitation que lui fait Granby

WINDSOR, 14. (PCf)—La ville de Windsor a accepté de Granby l'invitation d'échanger des souhaits du Nouvel An comme moyen d'inaugurer un "jumelage".

Le maire Michael-A. Patrick a laissé savoir, hier, qu'il a reçu et accepté une proposition du maire de Granby, M. Horace Boivin, suggérant l'échange de programmes radiophoniques durant la période du Jour de l'An.

Plus tôt cette année les deux villes avaient décidé de se déclarer "jumelles", une mode qui se répand de plus en plus. Les échanges et les rencontres de délégations doivent commencer au printemps.

Le maire Boivin a proposé en particulier de faire parvenir à Windsor un programme de radio de 20 minutes où le Choeur des petits chanteurs de Granby exécutera des chansons de langue anglaise. De son côté, le maire Patrick est à mettre au point un programme approprié de langue française.

Le jumelage des villes a pour but d'améliorer la compréhension entre les communautés franco et anglophones.

Il y a des jouets pour tous les âges: sachons donc choisir

Il y a des jouets de toutes les sortes pour les enfants des deux sexes et de tous les âges. Il y a certains jouets, par contre, qu'on ne peut laisser entre les mains des tout jeunes enfants, si intelligents et brillants soient-ils pour leur jeune âge. A l'approche des fêtes, la Ligue de Sécurité de la province de Québec recommande aux parents d'être judicieux dans le choix des jouets pour leurs enfants. Qu'on ne leur donne pas des choses avec lesquelles ils peuvent se blesser, s'empoisonner ou encore prendre des chocs électriques ou se brûler. Que les jouets soient à la véritable portée de l'âge de l'enfant à qui ils sont destinés.

Une subvention de $1,500,000 à Laval

QUEBEC, 14 — (DNC) — L'Assemblée législative a adopté en première lecture, hier après-midi, un projet de loi autorisant le gouvernement de la province de Québec à accorder à l'université Laval une subvention spéciale au montant de $1,500,000.

Cette loi a pour but de coopérer davantage au progrès et au développement de l'université, comme l'a fait remarquer le premier ministre, M. Duplessis. Le subside sera versé à même le fonds consolidé du revenu de la province à raison de $500,000 par année, et aux conditions qui seront déterminées de concert entre les autorités de Laval et le gouvernement provincial.

On sait que M. Duplessis avait fait part de cette intention du gouvernement lors du déjeuner annuel offert par le séminaire de Québec à l'université Laval, le 8 décembre. M. Duplessis avait précisé à cette occasion que cette subvention spéciale aiderait notre université à agrandir les locaux actuels de sa faculté des sciences devenus trop étroits depuis quelques années.

Par la même occasion, M. Duplessis avait annoncé un subside statutaire de $155,000 par année à la faculté d'arpentage et de génie forestier.

On s'oppose à un passage à niveau

GRANBY, 14—(PCf)—A cause du nombre toujours croissant d'accidents aux passages à niveau, le maire de la municipalité du canton de Granby, M. David Bouchard, a manifesté son opposition à la suggestion de la Commission des Transports qu'un passage à niveau remplace un viaduc au-dessus des voies du CNR, près de Granby.

Le maire Bouchard doit rencontrer les commissaires à Granby même, le 15 janvier, pour discuter la reconstruction d'un viaduc en bois. La route qui mène à ce viaduc a été élargie et le canton de Granby voudrait que le nouveau viaduc ait 20 pieds de largeur au lieu de 13.

Un nouveau viaduc de 13 pieds coûterait $13,000, somme que le CNR entend dépenser, tandis qu'un viaduc de 20 pieds coûterait $40,000. Comme compromis, la Commission des Transports a proposé un passage à niveau de 20 pieds muni de tous les signaux d'avertissement modernes.

Mais le CNR, pas plus que le canton de Granby, n'est favorable à un passage à niveau. Il serait donc question que le CNR et le canton de Granby partagent le coût d'un viaduc plus large que l'actuel.

Vers l'ouest

VIENNE, 14. (Reuters f)—Quatre ouvriers hongrois se sont enfuis de leur pays dans un véhicule blindé, de fabrication domestique, bravant les barbelés, les mines et les mitraillettes dans leur course vers l'Ouest, a rapporté la police autrichienne aujourd hui. Les quatre hommes avaient placés d'épaisses plaques de fer sur le fond et les côtés d'un camion puis se sont dirigés vers la frontière à la faveur de la nuit.

★ L'expansion des usines sidérurgiques au Canada en 1953 a créé plus de 3,600 nouveaux emplois.

Prêts à 32,000 immigrants pour payer leurs passages

OTTAWA, 14. (PCf) — Trente-deux mille des quelque 768,000 émigrants qui sont arrivés au Canada durant les quatre dernières années se trouvaient dans l'impossibilité de payer leur voyage.

Tous se sont prévalus de l'assistance financière mise au point à cette intention par le gouvernement fédéral, qui représente en pratique un prêt global sans intérêt de $4,800,000, remboursable deux ans après l'arrivée dans le pays. Les autorités fédérales notent que le pourcentage des émigrants qui n'ont pas remboursé la dette individuelle ainsi contractée est extrêmement faible.

Le plan d'assistance-voyage des émigrants a été mis en vigueur en février 1951. Son objectif était de faciliter la venue au Canada des émigrants dits désirables, qui eussent été autrement dans l'incapacité de payer leur voyage. Il était par conséquent destiné, en premier lieu, aux ouvriers et employés des secteurs où se fait sentir au Canada une crise de main-d'oeuvre : ouvriers agricoles, domestiques, instituteurs et infirmières.

En vertu du règlement en vigueur, les prêts peuvent être accordés aux émigrants qui remplissent les différentes conditions exigées par l'immigration canadienne et qui font partie en outre des catégories désignées. Le cas échéant, le chef de famille obtient un prêt personnel qui lui permet de venir s'installer au Canada et d'y faire venir ensuite sa famille.

Les prêts varient généralement entre 140 et 150 dollars par personne. Ils sont plus importants parfois, selon le pays d'origine de l'émigrant. Le contrat stipule en outre que l'employeur de l'émigrant s'engage à faire chaque mois des déductions qui seront utilisées au remboursement du voyage.

Les autorités déclarent que, parfois, il arrive qu'un émigrant quitte son emploi sans laisser d'adresse et par conséquent sans rembourser son voyage. Des recherches, alors, sont entreprises, et si l'émigrant est découvert, son salaire de nouveau est l'objet de déductions. En aucun cas, cependant, des procédures n'ont été prises à ce sujet.

Sur les trente deux mille bénéficiaires du programme de prêts, vingt-neuf mille déjà ont remboursé leur voyage. La vaste majorité des trois mille autres continuent de faire des versements. Trente et un pour cent des émigrants ainsi aidés au cours des quatre dernières années sont des ouvriers agricoles. Les domestiques représentent 22 pour cent du total, et les 47 autres pour cent sont généralement des infirmières, aides-infirmières et instituteurs.

Un assez grand nombre de dactylos, sténographes originaires du Royaume-Uni sont venues s'installer au Canada au cours des derniers mois grâce à ce programme. Cependant, plus de vingt-cinq mille des émigrants bénéficiaires étaient originaires d'Allemagne et d'Autriche. Cinq mille étaient des Britanniques, mille environ des Français, 500 des Suédois, 250 des Belges et l'on notait en outre un petit nombre de Suisses, de Hollandais, de Danois et de Grecs.

A l'exception du Royaume-Uni, où les représentants de l'immigration canadienne jouissent d'une autonomie plus large que dans les autres pays, les demandes à ce sujet sont généralement transmises à Ottawa où une décision est prise au ministère de l'Immigration.

Au comité des bills

QUEBEC, 14. (PCf) — Le comité des bills de l'Assemblée législative a adopté hier le projet de loi de la commission scolaire de Victoriaville prévoyant le paiement de $1,200 au président et de $800 à chacun des commissaires.

Le comité a aussi adopté le bill 105 qui demandait l'aménagement d'un cimetière commun pour trois paroisses de Victoriaville.

De son côté, le comité des bills privés de l'Assemblée a autorisé la municipalité de Black Lake à imposer une taxe d'éducation de un pour cent.

Par contre, il a refusé à la commission scolaire catholique de Château d'Eau l'autorisation d'annexer un territoire de Lorretteville où elle possède deux écoles.

Enfin, le comité des bills privés a rejeté un bill soumis par la paroisse de Plessisville et réclamant le seizième de la somme perçue par Plessisville-village par l'imposition d'une taxe de vente, pour défrayer leurs frais scolaires.

L'hon. M. L. Pearson en route vers Paris

OTTAWA, 14. — (P.C.f.) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Lester Pearson a quitté Ottawa hier en compagnie du ministre de la Défense, M. Campney. Tous deux se dirigent vers Paris où ils assisteront à une réunion du Conseil de l'OTAN. Cette séance débutera jeudi et elle servira à passer en revue la politique étrangère des pays occidentaux, de même qu'à reviser les préparatifs de défense et les crédits militaires de l'OTAN.

La Radio

Première séance ici de la Commission d'enquête

OTTAWA, 14. (PCf)—La Commission Fowler chargée de mener une enquête royale sur la radio et la télévision au Canada, tiendra sa première séance à Montréal le 23 décembre, a-t-on annoncé mardi.

Cette réunion aura pour but de mettre la dernière touche aux rouages de la Commission dont le siège sera établi à Ottawa. Ses membres doivent se réunir de nouveau dès la première semaine de janvier.

On sait que cette Commission royale d'enquête sera dirigée par le président de l'Association canadienne du papier-journal, M. R.-M. Fowler, de Montréal. Il sera secondé dans sa tâche par M. Edmond Turcotte et M. James Stewart, président de la Banque de Commerce à Toronto. M. Turcotte est présentement ambassadeur du Canada à Bogota, mais il doit rentrer de Colombie samedi.

230 détenus sont remis en liberté

OTTAWA, 14. — (PCf) — Quelque 230 détenus des prisons et pénitenciers de toutes les régions du Canada ressentent déjà les effets lénifiants de la période des Fêtes et leur bonne conduite leur a valu la libération.

La Division des pardons du ministère de la Justice a d'ailleurs coutume d'élargir ainsi chaque année à cette époque un certain nombre de prisonniers.

Dans la majorité des cas, les détenus ont purgé au moins la moitié des sentences imposées. Jusqu'à ces dernières années pourtant ils devaient en purger les deux-tiers. Parmi ceux qu'on libère cette année, il est quelques condamnés à la prison à perpétuité.

Les hommes sont élargis à la signature d'un "permis" par lequel ils s'engagent à respecter la loi à la lettre durant la période qu'ils auraient normalement passée aux écrous. Il leur faut se rapporter chaque mois à la police et à intervalles réguliers à des agences de réhabilitation comme la John Howard Society et l'Armée du Salut.

Les autorités sont très satisfaites des résultats jusqu'ici rencontrés. Seule une proportion de cinq pour cent des prisonniers libérés n'ont pas tenu parole.

Mais le temps des Fêtes fera passer de durs moments à ceux que leur alcoolisme avait fait condamner puisqu'ils ont dû promettre, avant d'obtenir le pardon, de s'abstenir de tous toxiques.

Avant leur départ, les détenus reçoivent des vêtements, une petite somme d'argent ainsi qu'un billet de transport à destination de la ville où ils avaient été condamnés.

Ils ne retrouvaient auparavant leur liberté que vers le 20 décembre mais depuis quelques années ils quittent les prisons plus tôt, vers le 5.

Les libérations conditionnelles ne sont pas accordées qu'à Noël mais aussi au printemps, à l'ouverture de la navigation et des ensemencements, à la fin de l'été lors des récoltes ainsi qu'en octobre lorsque débute la coupe du bois.

venez vivre l[es] plus belles années de votre vie

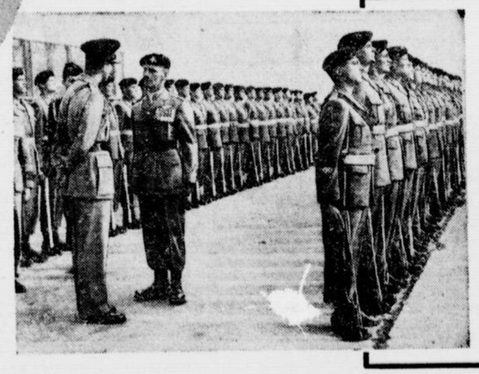
Jeunes gens, voici une occasion unique. Consacrez trois ans de votre vie au service de l'Armée canadienne.
Vous aurez la chance de recevoir une formation précieuse et d'apprendre une spécialité technique qui vous permettra soit de retourner dans la vie civile mieux préparés à bien gagner votre vie, soit à une carrière dans l'Armée — l'une des plus fières et des plus nobles qui soient au pays.

Trois ans dans l'Armée vous vaudront:
d'apprendre à obéir donc à commander; de développer votre personnalité et de devenir un chef. Votre stage dans l'Armée vous permettra d'élargir vos connaissances par des voyages au pays et même parfois à l'étranger. Vous vivrez une vie d'aventures pleine d'imprévu; vous vous ferez de vos camarades des amis sincères pour le reste de vos jours; grâce aux sports et à la culture physique, vous vous assurerez meilleure santé, plus de résistance pour la vie.
Répondez dès maintenant à l'appel de notre Armée!
L'Armée c'est notre premier gage de sécurité nationale et vous serez fiers de contribuer à sa tâche qui est de sauvegarder nos libertés.

Le Régiment des "Canadian Guards
Le Régiment des "Canadian Guards" est plus jeune de nos régiments d'infanterie, se compose d'hommes énergiques qui so fiers de la discipline virile et du cérémoni pittoresque qu'on trouve dans leur régime Les "gardes" sont fiers de porter leur k à visière métallique et large ruban rou Ils sont fiers aussi d'avoir comme Colon en-Chef la reine Elizabeth et d'avoir com devise celle-là même que portent les arm ries du Canada; "A Mari Usque Ad Mar — (D'un océan à l'autre).



Le Royal 22e Régiment
Fort début de la première Grande Guerre, le Royal 22et s'est acquis au cours des deux guerres mondiaconflit coréen, une réputation hors de pair dans l'Andienne.
Ideux" c'est le régiment qui représente glorieusement de langue française dans l'Infanterie de Not. Il y existe un esprit de corps extraordinaire; et ceux soldats comme ses plus jeunes recrues sont extr fiers de leur histoire, de leurs traditions et de leur "Je me Souviens".



Consultez sans tarder l'officier d'orientation de l'Armée au

Centre de Recrutement de l'Armée.
772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

Voyez le programme de TV "JE ME SOUVIENS" vendredi soir à 8 h. 30

A5-377

NOTRE ARME: PREMIER GAGE DE SÉCURITÉ NATIONALE



(United Press — Téléphoto La Patrie)

DANS LE RAYON DE L'ACTUALITE. — 1) Jack Benny écoute ici le célèbre violoncelliste Gregor Piatigorsky lors d'un diner en faveur d'achats d'obligations pour l'Etat d'Israël. — 2) Le comique de la TV, Syd Ceasar, encourage sa partenaire Nanette Fabray qui fut blessée au cours d'un programme dans les studios américains. Un bout de tuyau tombé sur le plancher rebondit sur sa tempe. — 3) La fortune sourit aux audacieux, dit-on. Le cas s'est réalisé pour Mme Ethel Park Richardson qui a décroché le gros lot de $100,000 au programme américain de TV "The Big Surprise". Mme Richardson, âgée de 72 ans, a chanté des chants de cowboys et répondu à des questions sur le folklore. Après les taxes on calcule qu'il lui restera $24,000 en argent. — 4) Trudi Buxton est une petite bonne femme de huit ans qui promet de devenir une étoile du piano. Elle fut la plus jeune soliste à jouer avec l'orchestre de Saint-Louis. Cette petite pratique trois heures par jour. — 5) Le grand compositeur Jean Sibelius est maintenant âgé de 90 ans. Le vieillard a célébré sa fête simplement en suivant son programme habituel qui consiste à jouer du piano, à écouter de la musique et à lire.

NE MANQUEZ PAS

l'Ouverture Officielle



• du chic nouveau restaurant

FLEUR DE LYS

1171 ouest, rue Dorchester (angle Stanley)

CE SOIR

FAMEUX POUR
- Steaks sur gril
- Mets de la mer
- Pétoncles
- Poulet Bar-B-Q
- Homards géants, etc...



Le joli Cocktail Lounge

THE "CANDLE" ROOM

pour vous divertir tous les soirs au son du piano et de l'orgue.

PERMIS COMPLET DE LA C.D.L.

ECOUTEZ l'heure "FLEUR DE LYS"

au poste de radio CJMS de 9 h. 30 à 10 h. 30 p.m., Tous les soirs du lundi au vendredi directement de The "Candle" Room.

RÉSERVATIONS: UN. 1-3275

Feu André Fernet

NEW-YORK. — André Fernet, 50 ans, est décédé. Il fut gérant d'Air-France à Gander, Terre-Neuve, de 1946 à 1950, et, depuis, directeur des opérations nord-américaines et antillaises à l'aéroport international d'Idlewild, pour la même entreprise.

L'horaire du film

LOEW'S—"Sincerely Yours": 10.00, 2.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35. Tous.

PALACE—"Trial": 10.10, 12.25, 2.45, 5.00, 7.15, 9.35. Adultes.

CAPITOL — "Footsteps in the Fog": 10.30, 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45. Adultes.

PRINCESS — "The Warriors": 10.25, 12.45, 3.00, 5.20, 7.40, 10.00. Tous.

ORPHEUM—"Fingerman": 11.15, 1.55, 4.35, 7.15, 9.55. Adultes avec réserves.— "Skabenga": 10.05, 12.45, 3.25, 6.05, 8.45. Adultes.

A l'affiche ORPHEUM

"FINGER MAN"
aussi
"SKABENGA"
en couleur

LOEW'S A l'affiche

"SINCERELY YOURS"
LIBERACE — JOANNE DRU
en couleur

2e semaine PALACE

"TRIAL"
Glenn FORD — Dorothy McGUIRE

PRINCESS A l'affiche

"THE WARRIORS"
technicolor
Erroll FLYNN — Joanne DRU

A l'affiche CAPITOL

"FOOTSTEPS IN THE FOG"
couleur par technicolor
Stewart GRANGER — Jean SIMMONS

MUSIQUE CINÉMA Théâtre TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

ARTHUR RUBINSTEIN. — Venu pour la première fois aux Etats-Unis en 1906, le célèbre pianiste polonais Arthur Rubinstein parcourt le monde depuis l'âge de huit ans. C'est alors que sa soeur le mena de sa ville natale de Lodz à Berlin, où il joua devant l'illustre Joachim. Le vénérable pédagogue fut vivement impressionné par son talent, et il assuma d'emblée la responsabilité de son avenir musical. Il le fit étudier avec Heinrich Barth, Max Bruch et Robert Kahn. Depuis lors, le succès de Rubinstein s'est avéré inépuisable. Depuis près de trente-cinq ans, il voyage avec un passeport diplomatique spécial de son pays natal, portant l'inscription exceptionnelle : "En Mission Artistique". Cet artiste est infatigable. Il l'a démontré tout récemment encore avec une série de récitals que bien des jeunes pianistes auraient refusé d'accepter. On l'a vu donner vingt concerts en vingt jours en Israël, soit dix récitals et dix auditions avec l'Orchestre Symphonique. Le vendredi soir 16 décembre, au théâtre Saint-Denis, Rubinstein nous reviendra au cours de sa dix-huitième grande tournée d'Amérique. Il arrive d'une tournée de six mois en Europe, et sa tournée actuelle comprend soixante concerts. Rubinstein a 65 ans, mais il n'y croit pas, et personne parmi ses admirateurs ne peut le croire davantage.

L'ENTRAIDE DESCARRIES. — L'Entraide de l'école de musique Auguste Descarries donnera un autre concert dimanche soir, 18 décembre, à 8 h. 30, en la salle D'Arcy-McGee, 220 ouest, Avenue des Pins. Les artistes invités seront Mlle Lise Deschamps et M. Jean Elie. Mlle Deschamps, que les critiques musicaux ont déjà saluée comme une virtuose étonnante malgré ses 18 ans et comme une musicienne très douée, interprétera les 32 Variations en do mineur de Beethoven et le "Prélude, Choral et Fugue", de César Franck. M. Elie, qui a déjà une réputation bien établie comme pianiste de concert, jouera le très célèbre "Carnaval" opus 8 de Schumann.

"NOS FUTURES ETOILES". — Les deux concurrents qui prendront part au programme radiophonique "Nos Futures Etoiles" dimanche, seront : Margaret Briggs — soprano — de Moncton, Nouveau-Brunswick et Ronald Park — baryton — de Vancouver. "Nos Futures Etoiles" est un programme où les jeunes chanteurs de chez nous peuvent se faire entendre d'un vaste auditoire, tout en concourant pour des bourses dont le total s'élève à plus de $4,000.

LE VIOLONISTE SZERYNG. — Le violoniste Henrik Szeryng, polonais naturalisé mexicain, qui accomplit actuellement une tournée canadienne sous les auspices des Jeunesses Musicales, dont M. Gilles Lefebvre est le président, est revenu d'Europe où il a joué au festival Sibelius. Szeryng jouera pour le grand public de Montréal, le 11 janvier prochain. Szeryng, qui est âgé de 36 ans, est professeur de musique à l'université de Mexico. Dans ses concerts il met de l'avant la musique mexicaine, notamment du compositeur moderne Ponce, une bluette intitulée "Estrellita", une pièce qu'il composa à l'âge de 14 ans. Szeryng joue sur un instrument Guarnerius.

PIERRE MONTEUX AU CERCLE. — Le Cercle de la critique de Montréal a reçu cette semaine le chef d'orchestre Pierre Monteux, maintenant âgé de 81 ans. M. Monteux a rappelé avec beaucoup d'humour quelques souvenirs de sa vie de musicien. M. Monteux était de passage à Montréal pour diriger la paire de concerts symphoniques réguliers au Plateau.

AU MUSEE DES BEAUX-ARTS. — Le Comité féminin du Musée des Beaux-Arts présentera ce soir des films sur les peintres canadiens. Le premier film retrace l'histoire de 7 peintres du Québec, de Suzor Côté à Pellan, et les deux autres porteront respectivement sur A.-Y. Jackson et Varley.

VERGOR

Au Plateau

Hervé Baillargeon brille dans la "Suite de Bach" pour flûte et orchestre

Pour son dernier concert d'avant les Fêtes l'Orchestre de Montréal a présenté hier soir un programme bien balancé consistant en trois grandes oeuvres : la Suite en si mineur pour flûte et orchestre de Bach; le Concerto no 3 en do mineur de Beethoven pour piano avec le concours de la brillante soliste, Vera Franceschi et la Symphonie de Londres de Ralph Vaughan Williams.

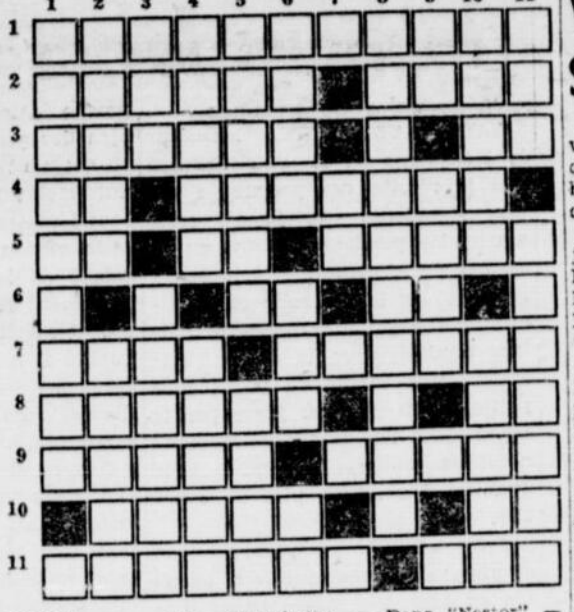
La Suite de Bach a mis en vedette le flûtiste Hervé Baillargeon surtout dans la dernière partie où le virtuose s'est fait pleinement valoir, dans une danse gaie et pimpante stylisée par Bach comme un fin bijou. Au pupitre, Pierre Monteux avait remplacé le viennois Josef Krips.

Vera Franceschi s'est bien acquittée de l'exécution du 3ème Concerto de Beethoven qui est peut-être un des plus finement écrit du répertoire. Douée d'une technique très souple, elle a fait scintiller les passages rapides de son jeu perlé. Dans l'Andante elle mit toute la poésie qu'on peut attendre des airs lents de Beethoven. L'orchestre a bien concerté avec le soliste. Pour Pierre Monteux, ce ne fut qu'un jeu que de faire ressortir cette musique si connue et toujours aimée.

La Symphonie de Londres occupait la dernière partie du programme. Cette musique impressionniste qui décrit la grande ville anglaise est écrite avec ingéniosité, richesse même, surtout dans le premier mouvement. Avec Pierre Monteux, l'auditoire pouvait être sûr

(Suite à la page 17)

Mots Croisés de la "Patrie"



HORIZONTALEMENT

1 — De la paroisse (fém.).
2 — Odeur d'une chose que le feu a brûlée superficiellement — Refusas.
3 — Comm. de Seine-et-Oise — Se suivent dans "est".
4 — Abréviation de "saint" — Poète latin épique et tragique.
5 — C'est-à-dire — Dans "Nestor" — Foyers de cheminée.
6 — Article contracté — 365 jours.
7 — Etre, en philosophie — Signalent par écrit.
8 — Propres — Possède.
9 — Ville d'Italie — Se dit de la veine qui distribue le sang dans le foie.
10 — Marais d'Argolide — Abréviation de "Trois-Rivières".
11 — Aréomètre destiné à étudier la densité des solutions salines — Chose, en latin.

VERTICALEMENT

1 — Le chef du gouvernement de Washington.
2 — Tronc commun des artères portant le sang rouge dans toutes les parties du corps — Une.
3 — Rhum, en anglais — Corps célestes.
4 — Tentons — Allonge.
5 — Conventionnel girondin, un des Cinq-Cents (1755-1825) — Ville d'Autriche.
6 — Lieu — Seuls — Deux voyelles jumelles.
7 — Impératif du verbe "aller".
8 — Action de convier.
9 — Se suivent dans "maire" — Vase.
10 — Fatiguée — Cheveux tressés.
11 — Un des points cardinaux — Ancienne mesure pour les grains ou les liquides (plur.).

Solution du problème d'hier

C	O	M	P	L	E	M	E	N	T	■	
A	R	E	■	A	N	I	M	E	■	O	
R	I	R	E	S	■	T	A	■	I	N	
R	O	I	■	A	M	I	C	A	L	E	
O	N	T	O	L	O	G	I	E	■	R	
S	■	E	■	L	I	E	E	S	■	A	
S	A	N	T	E	■	A	■	C	■	I	
E	S	T	■	■	A	N	■	H	E	R	
R	P	■	■	E	N	T	O	N	N	E	
I	E	N	A	■	E	■	D	E	■	S	
E	S	U	L	E	■	M	E	S	S	■	

Varennes a reçu la Société historique

La Société historique continue de visiter la Vallée du Richelieu. Sa dernière réunion fut tenue dans la belle paroisse de Varennes, comté de Verchères.

L'assemblée a été présidée conjointement par M. le curé André Beauregard, Me Rodolphe Fournier, N.P., président, et le maire Louis Beauchemin, qui souhaita la bienvenue.

Mentionnons parmi les personnalités présentes: l'abbé Georges-Henri Cournoyer, vice-président, M. J.-P. Labarre, ancien surintendant de l'Instruction publique, Roland Robert, président de la société St-Jean-Baptiste de St-Jean, les frères Louis-Armand, Jules-Emile, maristes de la Maison Provinciale d'Iberville, Me Jules Phaneuf, N.P., M. Roger Filion, M. Etienne Duhamel, secrétaire de la Société, et plusieurs descendants des familles fondatrices de Varennes.

FAIRE AIMER L'HISTOIRE

Dans ses remarques, Me Fournier a souligné que le but de la Société historique de la Vallée du Richelieu n'est pas seulement de faire de l'histoire mais surtout de la faire aimer. Elle existe depuis 3 ans et elle espère continuer son travail. Ce soir, elle est très heureuse d'être dans l'une des vieilles localités de la rive-sud et d'entendre l'un des siens, l'abbé Desrochers, faire l'historique de l'une des plus belles paroisses de la province.

A la demande de M. Etienne Duhamel, le notaire Jules Phaneuf a offert les condoléances de la Société historique de la Vallée du Richelieu, à la famille du notaire Jean-Marie Richard, qui a été inhumé à Contrecoeur, le 21 novembre dernier. Il fut député du comté de Verchères et il s'intéressait beaucoup à la petite histoire. La famille Richard est fixée à Contrecoeur depuis 5 générations et le notaire avait travaillé avec le curé Jean Ducharme à reconstituer des régistres de la paroisse de Contrecoeur qui avaient été détruits par le feu. La Société historique a tenu à rappeler le souvenir de ce citoyen qui a toujours fait l'honneur de sa paroisse natale.

L'HISTOIRE DE VARENNES

Le notaire Jules Phaneuf présente le conférencier, M. le vicaire René Desrochers. Il est né à la Pointe-aux-Trembles, mais vint demeurer avec sa famille à l'Ile Ste-Thérèse de Varennes; il fait son cours classique au Séminaire St-Victor de Beauce; en 1928, il est ordonné prêtre et fait du ministère à Montréal avant d'être nommé vicaire à Varennes en 1951. Il est membre de la Société historique de Montréal et de la Vallée du Richelieu et de la Société généalogique canadienne-française. C'est un chercheur, il veut savoir ce qui s'est passé et il a fait un long et patient travail sur Varennes.

M. l'abbé Desrochers présenta un travail très détaillé sur Varennes: sa fondation, les seigneurs, les missionnaires et curés, les premières familles, d'après le recensement de 1681, ses églises, sa population durant ses 283 ans d'existence, les célébrités de la paroisse, sa contribution au sacerdoce 36, religieux 5; religieuses 56, les professionnels de Varennes. Le conférencier souligna les noms des descendants des familles fondatrices; entre autres les Gauthier, Messier, Lussier, Petit, dit Beauchemin, Brunet, Massue, Sénécal, Hébert, Geoffrion, Bissonnette, Girard.

La Seigneurie fut créée par l'Intendant Talon, le 29 octobre 1672, et concédée au sieur René Gauthier de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières. Les autres seigneurs furent: Jacques-René et Etienne Gauthier de Varennes, Christophe Sanguinet, Nicolas et Gaspard et Etienne-Gaspard Massue, Paul et Félix Lussier; J.-Bte et Jacques et Charles LeMoyne de Martigny.

La paroisse Ste-Anne de Varennes couvrait, en 1898, les fiefs du Cap-de-Varennes, de l'Ile Ste-Thérèse et du Cap-Saint-Michel.

Parmi les principaux curés il y eut le fondateur, l'abbé Claude Volant de Saint-Claude, François-Féré Duburon, François-Joseph Deguise, Charles-Joseph Primeaux, Mgr Joseph Desautels, François-Régis Bonin, Mgr Ferréol Jobin. L'abbé André Beauregard est le curé de Varennes depuis 1942.

L'abbé Desrochers a parlé aussi des personnes remarquables que Varennes a fournies à l'Eglise ou à l'Etat, un évêque, Mgr Bailly; une fondatrice de communauté, Mère d'Youville; un conseiller législatif, Louis-Joseph Massue; un ministre, Félix Geoffrion; un lieutenant-gouverneur, Théodore Robitaille; un premier-ministre du Manitoba, Amable Girard; un juge Félix Choquette.

Le retour de John, une défaite pour les communistes

BONN, 14. (Reuters f) — Le gouvernement de l'Allemagne occidentale a affirmé, hier soir, que le retour d'Otto John, l'ancien chef du service d'espionnage de Bonn qui était passé en Allemagne communiste, il y a 18 mois, constitue l'une des pires défaites de la propagande soviétique d'après-guerre.

Le gouvernement de Bonn, en annonçant son retour, mardi, a précisé que John s'est enfui de la zone soviétique d'occupation pour se livrer lui-même à la police de l'Allemagne occidentale. Il a par la suite été questionné par un chargé d'enquête.

C'est en juillet 1954 que John, maintenant âgé de 46 ans, avait quitté son poste de chef du Service de protection de la constitution de Bonn pour se réfugier dans le secteur soviétique de Berlin, disant qu'il voulait lutter pour la réunification de l'Allemagne et combattre en même temps la résurrection du nazisme en Allemagne occidentale.

Son départ avait alors causé un scandale politique sans précédent. Les députés de l'opposition avaient demandé au gouvernement de Bonn de censurer son ministre de l'Intérieur, Gerhard Schroeder, mais cette motion avait été défaite aux voix.

★★Hervé Baillargeon...

(Suite de la page 16)

que chaque repli du terrain musical qu'offre la partition serait méticuleusement exploré, et ce fut cette mise en confiance de l'auditeur qui ajouta grandement au plaisir de l'audition. Dans cette oeuvre d'instinct on passe par toute la gamme des sentiments depuis la nostalgie que suggère un ciel gris londonien jusqu'aux fanfares du mouvement final. L'orchestre n'a pas eu un mince mérite de passer avec autant d'aisance à travers ces pages touffues, changeantes comme la face de l'eau, aux rythmes variés et souvent heurtés, comme en opposition. Une fresque remarquable que Monteux a su reconstituer avec toutes ses arabesques, toute la couleur désirable. Une belle expérience à la fois orchestrale et musicale.



UNE RAISON

Un producteur de films de Los Angeles a demandé à Charles Boyer de bien vouloir venir jeter un coup d'oeil critique sur une scène en cours de tournage, laquelle scène met en présence des acteurs évoluant dans la haute société française.

Toujours obligeant, Charles Boyer accepte. Le scénario se déroule. Mais à un moment, notre ex-compatriote se penche vers le producteur et lui dit à mi-voix en désignant un acteur:

—Pourquoi ce monsieur s'obstine-t-il à garder la tête couverte alors qu'il y a une dame dans le salon?

—Il ne peut pas faire autrement! explique l'autre. Tout à l'heure, une autre dame va entrer et il faut qu'il salue d'un grand coup de chapeau.

CHOIX

La scène s'est passée la semaine dernière au tribunal correctionnel de Lisbonne:

D'une voix indifférente et grave, le président lit la sentence que le prévenu, un pauvre hère, écoute avec recueillement.

—... Le délinquant, conclut le juge, a le choix entre une amende de quinze escudos ou dix jours de prison...

—Avec votre permission, dit timidement l'autre, je préférerais avoir les quinze escudos.

Jean RIGOLE

—Oh, la belle poulette...

—De qui voulez-vous parler, monsieur?



L'exportation de pommes de terre

OTTAWA, 14. (PCf).—La Commission des Tarifs, dans un rapport publié aujourd'hui, ne fait aucune recommandation concernant un changement dans le tarif des importations de pommes de terre des Etats-Unis.

Elle dit, cependant, que le Canada est historiquement un exportateur de patates et qu'il serait "presque désastreux" si l'Ile-du-Prince-Edouard perdait son marché américain pour la vente de pommes de terre certifiées.

"Un facteur de base dans la situation qu'envisagent les producteurs canadiens de pommes de terre c'est le déclin progressif des demandes pour leur produit", dit le rapport, signé par le président de la Commission M. Hector-B. McKinnon et les commissaires F.-J. Leduc et W. W. Buchanan.

La production canadienne est à peu près la même qu'elle était vers 1880 malgré que la population ait quadruplé. Mais la consommation per capita "a diminué considérablement et semble encore diminuer."

Prix stables au marché du bétail

Les veaux et les vaches se sont vendus à des prix stables, hier, sur les marchés à bestiaux de la métropole. Les bouvillons ont été l'objet de peu d'échanges.

Les porcs, en baisse, lundi, de $1 à $1.25 sur le marché de l'ouest et de $1 sur le marché de l'est, sont demeurés aux mêmes niveaux, aujourd'hui. Les quelques agneaux en vente sur le marché de l'ouest ont été stables. Il n'y avait pas suffisamment d'agneaux sur le marché de l'est pour permettre de fixer un indice général.

Arrivages: 46 agneaux et moutons, 454 bovins, 76 veaux et 74 porcs. Offres totales, lundi: 352 agneaux et moutons, 598 bovins, 978 veaux et 971 porcs.

Les vaches de qualité moyenne ont rapporté $9.50-$10, les communes $8.50-$9.50, les sujets pour la mise en conserve $7-$8.50.

Les veaux de lait de choix et de bonne qualité ont obtenu $23-$25, quelques-uns $26, les moyens $18-$22, les communs $14-$18, les veaux d'herbe $11-$12, quelques-uns $12.50.

Quelques agneaux de qualité moyenne ou lourds ont trouvé preneurs à $17.50 sur le marché de l'est. Aucun mouton n'a été offert sur l'un et l'autre marchés.

Les porcs de catégorie A ont obtenu 23; les truies $15.50-$16.

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9 h. 30 de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

Arbres de Noël: Mar. ferme, de 6.00 à $9.00 la doz. suivant la grosseur.

Pommes: Offre abondante, McIntosh, tombées 1.00, "C" 1.50. Fameuses, tombées, de 50 à 75c le minot.

Ail: 3.00 la doz de tresses.

Betteraves: Mar. tranquille, 90-1.00, petites, lavées 1.15/50 lbs.

Carottes: Lavées 1.00-1.25/50 lbs.

Choux: Mar. inc., 1.50/50 lbs, rouges et savoy 1.00 la doz. Choux chinois 90-1.00 le cageot.

Navets: Mar. inc. 1.00-1.25/50 lbs.

Oignons: Mar. inc. 3.00-3.50, jaunes, petits, 1.25-1.50, type espagnol 2.00-2.25/50 lbs.

Panais: 1.50 le minot.

Patates: 1.00-1.10/75 lbs.

Persil: De 40 à 50c la doz. de pqts.

Poireaux: De 25 à 50c la doz. suivant la grosseur.

Salsifis: 1.25 la doz. de pqts.

Sarriette: 50c la doz. de pqts.

Prix des denrées

Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: petites caisses: extra-gros 51; gros 50; moyen 47; poulette 45; B 43; C 33. Caisses reçues: 371.

Beurre: arrivages courants 57¼; beurre de crémerie, enveloppé et de première qualité 58½-60; frais non admissible 58-58½; entreposé 58½.

Fromage: F.A.B. fromagerie blanc de l'Ontario 30¼; coloré 30¾; livré à Montréal, blanc du Québec 29½; coloré 29¾; prix du gros pour le blanc de l'Ontario 31½; coloré 32; blanc du Québec 30½; coloré 30¾.

Pommes de terre: Nouveau-Brunswick, nouvelles, numéro-1, blanches, les 75 livres $1.25; les 50 livres, $0.80-$0.85; les 10 livres $0.20-$0.22; Québec, les 75 livres $1-$1.15; les 50 livres, $0.65-$0.75; Ile du Prince-Edouard, numéro-1, les 75 livres $1.30-$1.40.

Légère hausse des grains à Chicago

CHICAGO, 14. (PAf). — Dans la plupart des secteurs, les cours ont monté, hier, à la Bourse des Grains de Chicago. Mais, en clôture, une tendance à la baisse commençait à se faire sentir.

Bien que les cours du blé aient monté au début de la journée, ils n'ont pas conservé leurs positions, à l'exception des contrats de décembre.

Le maïs et l'avoine ont affiché des tendances irrégulières.

Hausse des grains

WINNIPEG, 14. (PCf).—Dans la majorité des secteurs, les cours ont avancé, hier, à la Bourse des grains de Winnipeg.

Le lin dominait les avances. L'orge et le seigle ont également réalisé des gains. L'avoine a conservé ses positions acquises plus tôt.

Les tramways

Point de vue de la Fédération des détaillants

M. Jules Gobeil, gérant général de la Fédération des Marchands détaillants et des Services, nous communique le point de vue de la Fédération sur l'augmentation du prix des billets de tramway et des événements qui s'en sont suivis.

"La Fédération", a-t-il déclaré, "pense comme l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, que le problème intéresse avant tout les autorités de la ville de Montréal. Tout en considérant comme regrettable l'augmentation survenue, elle estime que les édiles de Montréal font manque de sens des responsabilités qui leur incombent en ne prenant pas les mesures nécessaires pour solutionner ce problème. Cette position de la Fédération est d'ailleurs partagée par leurs représentants au Conseil municipal.

Devant cet état de chose, la Fédération ne participera à aucune des manifestations organisées pour protester contre l'augmentation du prix des billets de tramway, manifestations susceptibles, comme on l'a vu précédemment, de tourner aux désordres.

Les chars de combat ont maintenant 40 ans

(Par Georges MAREY)

Le 1er décembre 1915 — il y a quarante ans — un colonel d'artillerie adressait au général Joffre, commandant en chef, une demande d'audience :

"Je regarde comme possible, écrivait-il, la réalisation de véhicules à traction mécanique, permettant de transporter à travers tous les obstacles et sous le feu, à une vitesse supérieure à six kilomètres à l'heure, de l'infanterie avec armes et bagages et du canon... J'estime qu'il faut six mois pour réaliser le matériel nécessaire au transport d'une vingtaine de mille hommes, force suffisante pour enlever par surprise des lignes successives de l'ennemi sur 40 kilomètres de front"...

Qui est donc ce simple officier supérieur qui se permet de s'adresser ainsi directement au chef suprême des armées françaises engagées dans une lutte gigantesque.

C'est le colonel Estienne, commandant l'artillerie divisionnaire de la 6ème division qui, dès le début de la guerre, ému par les inutiles hécatombes qu'a subies l'infanterie, tourne et retourne dans son esprit les plans du futur "char de combat".

—"Messieurs, disait-il à ses officiers le 25 août 1914, il n'est pas possible de laisser plus longtemps nos fantassins s'avancer à découvert sans la moindre protection. La victoire appartiendra au pays qui, le premier, aura réalisé une voiture automobile robuste, suffisamment blindée et armée d'un canon de 75".

SA BIOGRAPHIE

Jean-Baptiste Estienne est un Lorrain de vieille souche. Né le 7 novembre 1860, à Condé-en-Barrois, non loin de Bar-le-Duc, il est sort de l'Ecole Polytechnique dans l'arme de l'artillerie. C'est un officier d'une activité débordante, doué d'une imagination féconde et hardiment tournée vers les problèmes d'avenir.

Technicien savant, passionné pour son arme, il perfectionne, en 1895, les méthodes de pointage des canons. Devant les progrès de l'aviation naissante, il comprend l'utilité de l'engin nouveau pour le réglage des tirs d'artillerie. En 1910, il est le créateur du service d'aviation d'artillerie et écrit, deux ans plus tard, un opuscule qu'il intitule : "L'aéroplane, oeil de l'artillerie". Lorsque s'ouvre la campagne de 1914, il est le seul artilleur à amener avec lui deux avions d'observation qui vont rendre les plus précieux services au cours de la bataille de la Marne.

—"Corps solide, trapu, a-t-on dit de lui, comme ramassé pour mieux bondir, tête massive, sphérique, comme pour contenir le maximum de pensées, visage coloré, éclairé de beaux yeux tout lumineux d'intelligence, braqués droit sur les vôtre; voix sonore toujours vibrante . . . On ne peut pas discuter avec cet homme ! On a toujours tort avec lui !"

PREMIERES COMMANDES

En effet, le général Joffre va se laisser convaincre par la foi qui émane de son subordonné ; il est séduit par l'idée que le colonel Estienne lui présente.

Le 25 février 1916, le ministere de la Guerre, à la demande du Grand Quartier Général, donne l'ordre aux établissements Schneider, du Creusot, d'entreprendre la construction de 400 véhicules automobiles chenillés, blindés et armés. 400 autres engins, d'un type un peu différent, sont bientôt commandés aux usines de Saint-Chamond ; ceux-ci seront fabriqués avec la collaboration du colonel Rimailho, un autre inventeur de génie.

Dans le courant de l'été 1916, le colonel Estienne, promu général, prend le commandement d'un corps nouveau : l'artillerie d'assaut, qu'on appelle aussi artillerie spéciale, ou "A.S.". Au Trou d'Enfer, dans les environs de Versailles, où il a réuni une équipe d'officiers triés sur le volet, il étudie les propriétés techniques des "chars" (pour lui le mot "char" est d'antique noblesse ; c'est le mot qui désigne l'équipe des héros et des dieux...) et leur emploi tactique au combat.

Les Anglais, de leur côté, et sans aucune communication avec les expériences françaises, ont créé eux aussi des véhicules blindés, des "tanks" (le mot fera fortune) qu'ils vont engager, en tout petit nombre et prématurément, le 15 septembre 1916, à Flers, sur les champs de bataille de la Somme.

Au début de décembre 1916 — il y a un an que le colonel Estienne a lancé son idée — les premières unités de chars d'assaut sortent d'usine. Encadrés par des officiers confirmés qui ont déjà l'expérience de deux années de guerre, les groupes commencent leur entraînement. Ce sont de fiévreuses semaines qu'ils passent au camp de Champlieu, dans l'Oise, choisi comme berceau des chars. Et c'est bientôt le baptême du feu ...

BAPTEME DU FEU

Le 16 avril 1917, au nord de l'Aisne, une masse de 18 chars accompagne la progression de l'infanterie. Là dessus 57 engins seront mis hors de combat par les obus ennemis; mais leur intervention a grandement facilité la tâche des fantassins et permis une avance profonde. Ce jour-là, l'"AS" perd une de ses gloires les plus pures en la personne du commandant Bossut, l'un des commandants de groupe, frappé mortellement au début de l'affaire, en entrainant ses chars, dira sa citation, "dans une chevauchée héroïque.

De cette dure journée, le général Estienne et ses collaborateurs vont tirer des leçons. Les chars sont trop volumineux, trop visibles sur le champ de bataille, trop lourds? Oui. Le char Schneider pèse 13 tonnes (il est armé d'un canon court de 75 mm, de deux mitrailleuses, il est monté par six hommes) et le Saint-Chamond, 23 tonnes (un canon de 75 mm, quatre mitrailleuses, huit hommes). Il faut en arriver à la conception d'un char d'accompagnement plus léger, plus petit, qui ne se séparera pas de la vague d'assaut de l'infanterie: ce sera le char Renault, de 7 tonnes, portant un petit canon ou une mitrailleuse et monté par deux hommes seulement.

Et désormais, jusqu'à la fin de la guerre, l'artillerie d'assaut va donner: au Moulin de Laffaux le 5 mai 1917, à la Malmaison, en Champagne, le 23 octobre; à partir du 21 mars 1918 pour arrêter le déferlement de la grande offensive allemande. Le 28 mai, le 5ème groupe Schneider, précédant la 1ère division américaine, enlève d'un seul élan le saillant formé par le village de Cantigny, près de Montididier. Le 18 juillet, entre l'Aisne et la Marne, plusieurs centaines de chars Renault, Schneider et Saint-Chamond (toutes les unités existantes: 24 groupes et 9 bataillons) se battent pendant six jours, traversant les lignes adverses, détruisent les nids de mitrailleuses, entrainant l'infanterie.

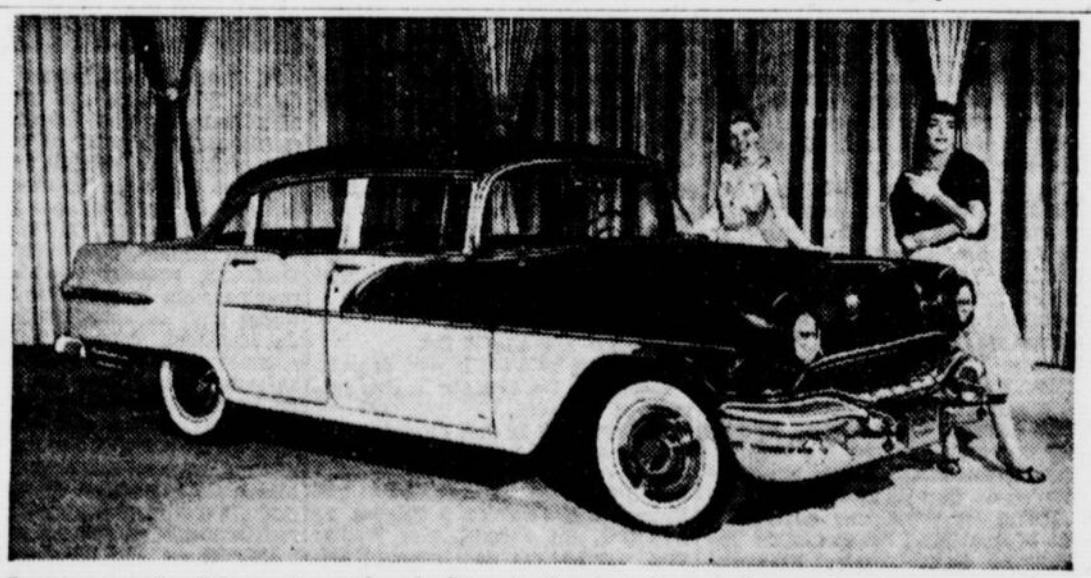
Le 11 novembre 1918, plus de 1,500 chars sont dans l'action. C'est le général Estienne qui commande à cette masse d'acier.

Quelques jours auparavant, le représentant du Commandement suprême des armées allemandes avait avoué à la tribune du Reichstag: "Il n'y a plus aucune possibilité de vaincre. Le premier facteur ayant déterminé cette situation, c'est le char d'assaut!"

Il n'y avait pas encore trois années que, dans une masure à demi ruinée de Méricourt sur Somme, qui lui servait de poste de commandement, un obscur colonel écrivait au général en chef: "Je regarde comme possible la réalisation de véhicules à traction mécanique..."



ELEVE A L'EPISCOPAT. — Mgr Philip-J. Furlong, curé de la paroisse de Saint-Thomas-More, à New-York, vient d'apprendre la nouvelle de son élévation à l'épiscopat par Sa Sainteté le Pape Pie XII. Originaire de la ville de New-York, il servira comme évêque auxiliaire de ce diocèse. Il sera également l'auxiliaire de Son Em. le cardinal Francis Spellman, en qualité d'assistant ordinaire des forces armées des Etats-Unis.



Faisant preuve d'un flair exceptionnel dans la détermination de la ligne de l'avenir, Pontiac présentera pour 1956, 16 nouveaux merveilleux modèles dans les séries "Laurentian", Pathfinder et Pathfinder de luxe. La puissance atteindra un nouveau record Pontiac avec la présentation du nouveau moteur Strato-Flash V8 de 205 cv. Un autre moteur V8 développera 162 cv avec la transmission standard et 170 cv avec la transmission Powerglide, tandis que la puissance du six cylindres sera accrue à 148 cv. Les coloris extérieurs et intérieurs ainsi que les détails apportent, à tous les modèles, un nouvel éclat parfaitement illustré par le sedan "Laurentian" que nous voyons ci-dessus.

Opinions de nos lecteurs

Le cidre de pommes

SAINT-HYACINTHE. Monsieur le Rédacteur de la Patrie. Parce que la récolte des pommes a été plus abondante que jamais cette année, les pomiculteurs ont eu la sagesse de se conformer à la loi de l'offre et de la demande et de diminuer considérablement le prix de leur produit, avec le résultat que malgré une marge de profit plus petite, si on peut en juger par la façon dont les gens s'approvisionnent, ils vont réaliser, grâce à la quantité des ventes, plus de bénéfice.

Cette attitude est plus pratique et plus raisonnable que celle adoptée en 1951, une autre année d'abondance exceptionnelle, alors que nombre d'agriculteurs, entêtés dans le maintien des prix, éprouvèrent tant de difficultés à écouler leur marchandise qu'ils manifestèrent l'intention de couper leurs pommiers pour faire place à un autre genre de culture. Ce qui induisait un journal d'Ontario à leur conseiller de couper plutôt leur prix que leurs arbres.

Il est certain que la consommation des pommes doublerait et triplerait, et que celles-ci apparaîtraient sur le menu quotidien de nombreuses familles, si le prix n'en était pas souvent trop élevé. En certaines périodes de l'année, les pommes coûtent plus cher que les oranges et les pamplemousses, qui sont importées, et nos gens s'habituent à leur substituer ces fruits.

En 1950, l'hon. Humphrey Mitchell, un ministre du cabinet fédéral protesta en Chambre des Communes contre le fait que l'on ne pouvait pas se procurer du jus de pommes dans les salles à manger d'une chaine de restaurants de la Capitale. La voix du ministre eut pour effet d'émouvoir la direction de ces établissements qui inscrivirent le jus de pommes sur leurs menus. Reste à savoir si la réclame faite par le ministre au jus de pommes induisit les clients à boire de ce produit de chez nous de préférence à tous les sucs de pamplemousses, d'oranges ou de citrons auxquels ils étaient accoutumés.

Comme le jus de pommes possède une saveur aussi agréable que celle des fruits exotiques et des propriétés salutaires qu'on prétend supérieures, il n'y a aucune raison pour qu'il ne devienne pas la boisson nationale du Canada, du Québec au moins, surtout quand on sait que les pommes de notre province sont réputées les meilleures du monde.

C'est là une question de publicité, il s'agirait de rendre la population "apple conscious" comme diraient nos voisins d'outre 45ème, c'est-à-dire de prendre comme eux les moyens de faire connaitre les avantages du produit que nous offrons de façon à ce que personne n'en ignore la valeur.

En outre la fabrication du cidre accroitrait énormément les revenus des pomiculteurs, tout en leur permettant de disposer d'une quantité de pommes qui se perdent autrement. Il faut considérer, il est vrai, la loi qui régit la fabrication des boissons alcooliques; mais les producteurs de tabac ont, je crois, l'autorisation de vendre celui-ci à condition de détenir un permis et d'apposer un timbre d'accise fédéral et d'impôt provincial sur leur marchandise. N'y aurait-il pas moyen de procéder de la même façon quant au cidre. Le cidre de Normandie dont le goût se rapproche assez du champagne que bien des gens peuvent s'y tromper, et qui s'est acquis une réputation universelle, rapporte des bénéfices considérables aux pomiculteurs de cette région de France, qui auraient de la difficulté à disposer autrement de leurs récoltes de pommes, lesquelles n'ont certes pas la qualité de nos pommes canadiennes. La popularité du cidre de Normandie est telle que la fabrication ne suffit pas toujours à la demande.

Ces considérations que je vous expose ne sont peut-être pas nouvelles, mais comme elles présentent une certaine importance, et qu'on ne semble guère s'occuper activement de la question, je me risque à en faire part au public.

François DULAC.

Une automobile trop lente est un écueil sur la route

SAINTE-ROSE. — Monsieur le Rédacteur de la PATRIE : Il est évident que la vitesse est l'une des causes principales des accidents de la route, mais la lenteur y contribue aussi pour sa quote part. On peut constater sur toutes les routes encombrées, comme celle des Laurentides particulièrement, qu'un seul cause des embouteillements de centaines de voitures, et les conséquences qui en résultent souvent.

Nos routes ne sont pas construites pour permettre aux autos l'allure d'un avion à réaction ni non plus celle d'une tortue. Il me semble que si la loi prévoit des sanctions dans le cas des écervelés qui vont trop vite, elle devrait s'appesantir également sur ces autres imprudents qui portent la circonspection au point dangereux.

Dans le flot de la circulation, ces voitures qui se trainent, représentent le même péril pour les automobilistes qu'un écueil pour un navigateur sur un cours d'eau rapide.

Il devrait y avoir moyen de fixer une lenteur minimum comme il existe une vitesse maximum. Dans ce cas-ci cela ne signifie pas que l'automobiliste ait le droit d'exercer ce privilège en toute occasion, il est astreint aux règles de la prudence. Il devrait en être de même quant à la lenteur.

Jacques Delorme

Demandez et vous recevrez

Outremont. Monsieur le Rédacteur de la **Patrie**. Au mois de juillet dernier vous aviez la bienveillance de publier dans ces colonnes une communication que je vous faisais parvenir et dans laquelle, tout en profitant de l'occasion pour complimenter les autorités municipales d'Outremont de leur efficace administration, je demandais: ..."si elles ne pourraient pas trouver un moyen de limiter aux grandes artères la circulation des camions qui semblent préférer emprunter, comme "short cut" les rues qui devraient être les plus calmes?"

Je constate avec plaisir, comme les habitant de cette ville prospère, que le conseil municipal a adopté un règlement restreignant à quelques rues la circulation de ces véhicules et que la police entend faire respecter l'ordonnance à la lettre.

Voilà une preuve que l'administration d'Outremont ne reste pas sourde aux réclamations justifiées des contribuables. Si partout on se donnait la peine de suivre cet exemple, tout le monde s'en trouverait mieux. Je signe comme auparavant,

UN VIEUX RESIDANT

Blind-River produira bientôt 70% de tout l'uranium du pays

BLIND-RIVER, Ont., (PCf) — Les superlatifs viennent facilement aux lèvres des experts miniers, quand ils parlent des gisements d'uranium de Blind-River.

Ils en disent que ce sont les plus grands au monde, ayant une valeur certaine d'un milliard et une valeur indiquée de trois milliards de dollars, d'après les prix actuels. Ce sera la plus grande mine d'uranium au monde, avec usine de raffinage d'une capacité de 5,700 tonnes de minerai par jour.

Cet uranium se trouve surtout dans une rare formation minérale nommée brannerite, dont on ne connait l'existence qu'en une demi-douzaine d'endroits au monde.

Quatre entreprises minières, dont une déjà en marche et les trois autres en voie de l'être, se sont engagées à vendre des concentrés d'uranium d'une valeur de $444,160,000 d'ici avril 1962 à l'Eldorado Mining and Smelting Corporation, compagnie de la Couronne. Cela, au dire des experts, représentera 70 pour cent de la production de tout le Canada.

GROS PRODUCTEURS

Le géant de ce domaine est la Consolidated Denison, qui se trouve à quelque 20 milles au nord du lac Huron et à 25 milles de Blind-River, localité sise à mi-chemin entre Sudbury et Sault-Ste-Marie. Le contrat de la Consolidater s'élève à $182,500,000 et, pour le remplir, la compagnie construit une raffinerie d'une capacité quotidienne de 5,700 tonnes.

Les Algom Uranium Mines détiennent un contrat encore plus considérable: $206,910,000 — mais la production se divisera entre deux propriétés ayant chacune une raffinerie de 3,000 tonnes. Une de ces propriétés se trouve au nord de la Denison, près du lac Quirke. L'autre est à huit milles plus au sud, près du lac Nordic.

La première mine en production de la région est la Pronto, presque sur les bords du lac Huron, en-droit de la première découverte. Son étincelant chevalement neuf et son usine se dressent sur l'horizon dentelé du bouclier précambrien, à quelque neuf milles à l'est de Blind-River et à un mille de la route Transcanadienne et de la voie ferrée du Pacifique-Canadien reliant le Sault Ste-Marie à Sudbury.

La Pronto, détentrice d'un contrat de $55,000,000, est la première productrice d'uranium de l'Ontario. Son usine de 1,500 tonnes fonctionne depuis août dernier, soit 28 mois à peine après le premier forage réussi en avril 1953. On dit que c'est un record pour une mine canadienne.

GRAND POTENTIEL

Des gens bien informés croient possible que soient négociés six autres contrats d'ici le 31 mars 1956, date-limite fixée par le gouvernement. Quelques entreprises, pendant qu'elles négocient, forent des galeries comme prélude à l'érection d'usines si les contrats sont conclus.

Les lois de sécurité nationale empêchent la publication de chiffres quant aux réserves connues de minerai d'uranium et obscurcissent ainsi un peu les perspectives d'avenir du domaine de 26 milles sur 42 milles où se trouvent les mines. On sait toutefois que les compagnies minières envisagent une période d'exploitation de 40 ans et que seulement 20 pour cent de la région minéralisée ont été explorés jusqu'ici. L'avenir dépendra du marché de l'uranium à l'expiration des présents contrats.

Des intérêts liés au géologue Franc R. Joubin et au financier Joseph H. Hirshhorn — les deux associés qui ont rendu possibles la découverte et l'exploitation des gisements — détiennent la plus grande partie du domaine. Ils sont maitres de la Pronto et de l'Algom, ainsi que de nombreuses concessions. La Consolidated Denison est une entreprise indépendante.

L'exploitation minière est coûteuse. Jusqu'ici, un capital de $91,000,000 y a été affecté. L'Algoma investit $42,500,000 et la Denison $37,500,000. La Pronto a coûté $7,500,000. Le solde de $3,500,000 provient de Noranda Mines, qui construit une usine pour fabrication d'acide sulfurique, employée au raffinage du minerai.

RICHES SOUS-PRODUITS

Les exploitants trouveront de riches sous-produits. On dit que les raffineries pourront produire facilement plusieurs centaines de tonnes de pyrite chaque jour et des quantités appréciables de thorium.

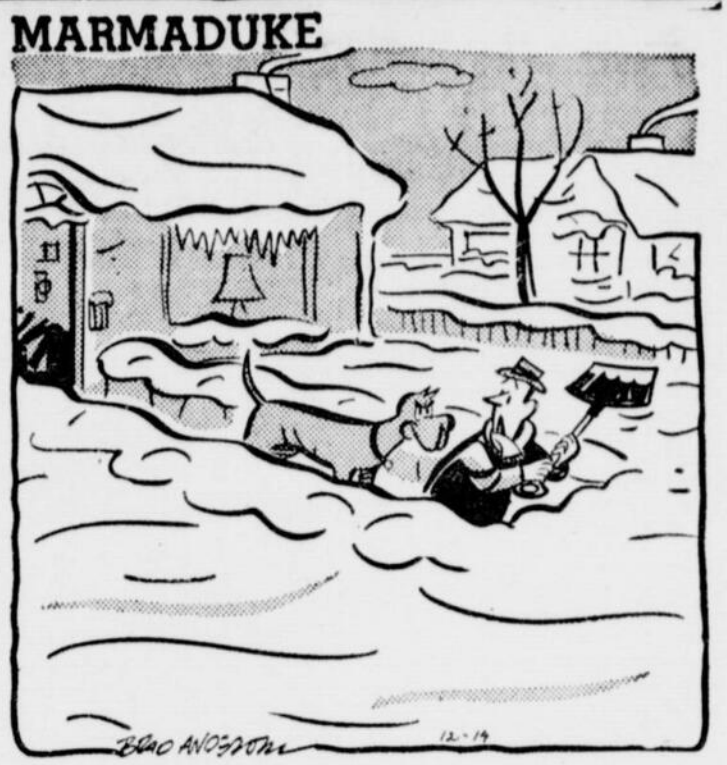
Certaines propriétés, jalonnées comme mines d'uranium, pourront produire d'autres minerais. Ainsi la Pater Uranium, voisine de la Pronto, annonce qu'elle fore une galerie de 1,000 pieds pour exploiter des dépôts de cuivre et de cobalt, estimés à 500,000 tonnes après exploration préliminaire.

C'est le cuivre qui attira les prospecteurs dans la région il y a plus d'un siècle. La course commença après la découverte de cuivre en 1847, à Bruce Mines, quelque 40 milles à l'ouest de Blind-River. Des mines de cuivre ont été exploitées à Massey il y a un demi-siècle. D'autres mines ont aussi produit du cuivre sur la marge du plateau uranifère.

Un des prospecteurs les mieux connus qui fouillèrent la région fut feu Jack Wilson, de Massey, qui, avec son fils Bill, jalonna des terrains autour du lac Quirke, emplacement actuel des mines Consolidated Denison et Algom.

"Nous avons maintenu nos droits durant quelques années; mais nous étions à la poursuite de l'or, du cuivre et du zinc. En ces temps-là, personne n'avait entendu parler de l'uranium", dit le fils Wilson, aujourd'hui hôtelier au village voisin de Walford.

Wilson père mourut il y a cinq ans, à l'âge de 66 ans, avant que la région qu'il avait fouillée ne se transforme en un fabuleux entrepôt d'uranium.



—De quel côté maintenant? ... A gauche ou à droite?

Le nouveau radar AVQ-10 permet aux aviateurs de contourner les tempêtes

(P.C.f.) — Le radar atmosphérique à bord des avions a été perfectionné au point où les pilotes peuvent "voir" les tempêtes et découvrir et suivre les sentiers aériens les moins turbulents.

Les progrès accomplis en ces dernières années font l'objet d'une pellicule, récemment projetée à Montréal devant un groupe de journalistes, d'autorités en électronique et de représentants des sociétés d'aviation.

Le nouvel appareil — le AVQ-10 — résulte d'années d'expérimentations et d'épreuves poursuivies au Canada et aux Etats-Unis.

INSTRUMENT STANDARD

M. Ed. Morris, directeur de la RCA Victor Company, dit que le radar nouveau genre fait maintenant partie des appareils standard de plusieurs lignes aériennes aux Etats-Unis et en Europe.

Cet appareil permet aux pilotes de voir les tempêtes et d'identifier les régions dangereuses. Il mesure aussi l'éloignement et l'étendue des tempêtes et aide les pilotes à juger de l'intensité de ces tempêtes.

Grâce au radar, dit M. Morris, les passagers effectuent des envolées plus confortables. Le radar réduit aussi l'usure que les turbulences causent aux avions et contribue à diminuer le nombre des envolées contremandées.

Les recherches faites à l'université McGill, durant la guerre, sur le radar atmosphérique à bord d'avions attirèrent beaucoup d'attention en dehors du Canada.

Assez longtemps après la fin de la guerre, McGill obtint, sous les auspices de plusieurs organismes d'aviation, un contrat pour déterminer quelle longueur d'ondes est la plus propice à la cartographie du temps qu'il fait.

McGill fit rapport en février 1953 que le radar utilisant la bande C-55 centimètres — pouvait mieux pénétrer une plus forte chute de pluie et "voir" une cible au delà de la région de pluie avec moins de distorsion que les radars utilisant d'autres fréquences.

La RCA et les United Airlines entreprirent alors ensemble un programme en vue de perfectionner un appareil répondant à ces spécifications. De nouvelles recherches produisirent le AVQ-10.

Les United Airlines, après 40 envolées à la fois de recherches techniques et de transport ordinaire, comportant 133 heures de vol, en conclurent que les pilotes pouvaient éviter des perturbations moyennes ou très fortes par des détours ne les éloignant souvent que de trois milles du parcours d'abord tracé.

La compagnie a aussi constaté que cet appareil de radar peut pénétrer à plus de 15 milles au travers de pluies de plus de 90 millimètres à l'heure, en même temps qu'il indique la position des colonnes de grêle.

moins de 125 livres. Son écran mesure cinq pouces de diamètre et son télescope a trois portées: 20, 50 et 150 milles.

TACHES A L'ECRAN

Quand une tempête se trouve à portée, elle apparaît à l'écran sous formes de "blip", c'est-à-dire de

L'appareil AVQ-10 complet pèse taches de lumière, et l'écran donne ainsi son éloignement et sa position vis-à-vis de l'avion. Plus les taches sont claires, plus la tempête est violente.

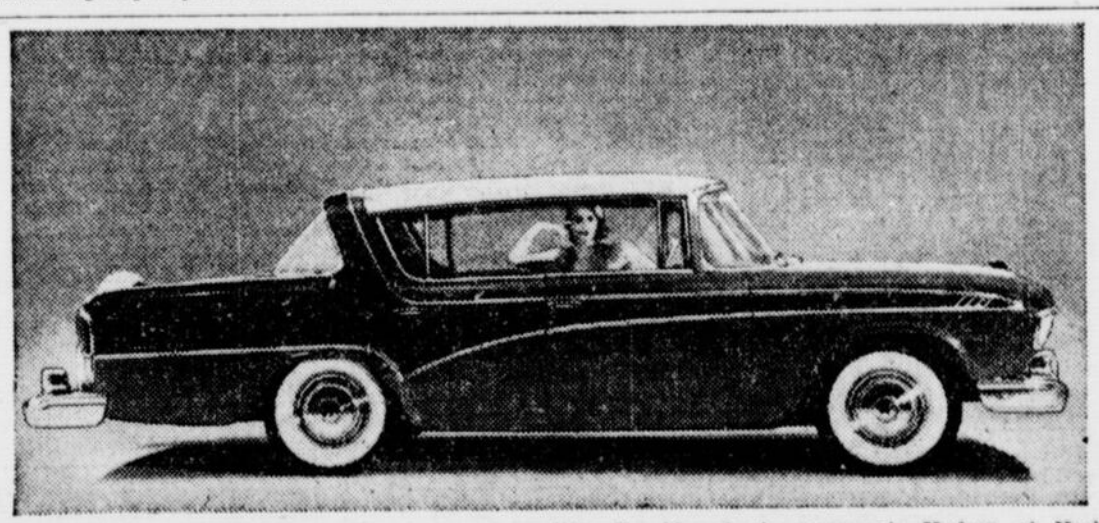
Toutefois des secteurs sombres apparaissent parmi les pâles et c'est là le coeur de la tempête. Les pilotes peuvent donc choisir leur route pour éviter le coeur des tempêtes.

L'AVQ-10 peut aussi servir au relevé terrestre. Les accidents de terrain tels que montagnes, rivières, côtes maritimes ou lacustres, même les ponts, se dessinent nettement sur l'écran du radar.

L'unité de radar peut aussi aider les pilotes à trouver la meilleure orientation pour les décollages ou les atterrissages à un aéroport situé dans une région de tempête; enfin un avion avec radar peut informer par radio un confrère qui n'en a point, sur l'imminence d'une tempête.

Garçonnet broyé à mort par les roues d'un lourd camion

Un garçonnet de six ans, Joseph Michel McIntosh, dont les parents demeurent au 609, avenue Eastern, à Waterloo, a perdu la vie peu avant cinq heures hier après-midi, alors qu'il glissait en traineau non loin de chez lui. Selon la Sûreté provinciale le garçon a glissé sur son traineau devant les roues d'un camion de la voirie municipale que conduisait M. Emile Robert. L'enquête du coroner sera tenue à la fin de la semaine afin de permettre au sergent-détective Paul Provost de terminer son enquête.



LA NOUVELLE RAMBLER. — Les nouveaux modèles Rambler de la compagnie Hudson et Nash Motors du Canada seront en montre au début de janvier, a annoncé M. Richard-T. Purdy, président de la compagnie. Plus spacieux à l'intérieur, les nouveaux modèles Rambler sont plus compacts qu'auparavant dans leurs dimensions extérieures. L'espace à bagages est de 25 pour cent plus grand. Parmi les nouvelles caractéristiques mécaniques, on note le moteur de 120 C.V. avec valve en tête, le système de suspension utilisant des ressorts à bobines sur toutes les roues, une commande par tube de poussée et un système électrique de 12 volts. Les différents modèles Rambler comprennent un sédan, un convertible à toiture rigide (ci-haut), un station wagon et un station wagon convertible à toiture rigide.

Le Lord Church désemparé à 580 milles des côtes

HALIFAX, 14. (PCf).—Le cargo britannique Lord Church est désemparé à 580 milles au sud-est de Cape Race, au large des côtes de Terre-Neuve. Les flots furieux ont partiellement inondé le navire, brisé ses embarcations de sauvetage et emporté une partie de son pont.

Hier soir, cependant, il a été annoncé que les secours ne tarderaient pas à lui parvenir.

Plus près des côtes, il semble que les deux autres bateaux de pêche qui étaient en péril ont échappé au danger de la mer. Le Blue Haze, secoué par les vagues énormes pendant trois jours, sera remorqué jusqu'au port. Par ailleurs, un bateau de sauvetage se dirige vers le Emma Marie, dont les moteurs ne fonctionnent plus.

Depuis qu'il a lancé son dernier message de détresse, dimanche soir, le Lord Church, qui jauge 6,219 tonneaux, a dérivé d'environ 60 milles vers la haute mer. Le navire, chargé de charbon, avait quitté le port de Hampton Roads, en Virginie, pour se diriger vers Brême, en Allemagne. Une tempête l'a paralysé dans l'Atlantique.

SECOURS DEPECHES

Le remorqueur Francis, qui est parti du port d'Halifax, se porte au secours du navire anglais malgré la violence des flots. On prévoit qu'il atteindra le Lord Church vers midi aujourd'hui.

Le capitaine du cargo a fait savoir par radio que les quartiers des marins sont détruits, que les biens de l'équipage sont une perte complète et qu'une partie du bâtiment est inondée. Deux des dynamos du navire ne fonctionnent plus; le système des pompes est défectueux; le mécanisme du gouvernail est faussé.

Deux des 35 membres de l'équipage sont blessés.

Convocations à la SSJB

Section Sainte-Brigide. Demain soir, jeudi 15 décembre 1955, à 8 h. 30, 1188, rue Champlain, 3e étage, réunion mensuelle. Remise des prix aux gagnants de notre concours de recrutement. Elections.

Section Saint-Thomas-Apôtre. Ce soir, mercredi 14 décembre 1955, à 8 h., au sous-sol de l'église Saint-Thomas-Apôtre, 8500, boulevard Saint-Laurent, réunion générale. Elections, partie de cartes, etc.

Eclipse du soleil

COLOMBO, 14. (Reuters f) — Près des neuf dixièmes de la surface du soleil a été recouverte par la lune lors d'une éclipse partielle du soleil, qui a duré quatre heures aujourd'hui. L'éclipse a été observée par une équipe de savants américains d'un endroit situé près de l'aéroport de Colombo, Ceylan.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Les cours varient peu dans un marché lent durant la matinée.

Les cours ont accusé peu de changement et l'allure des transactions a été lente, durant la première partie de la séance, aujourd'hui en place locale. Il a été impossible d'établir la tendance du marché et les quelques variations n'ont pas dépassé les grosses fractions. Consolidated Smelters a perdu près d'un point. B.A. Oil a gagné 1-2 et Bank of Montreal, ⅜. La Banque Canadienne Nationale a reculé de ¼. Actifs mais inchangés étaient Canadian Pacific, Asbestos Corporation, Distillers Seagrams et Bathurst "B".

Des 250 émissions transigées hier, 64 ont haussé, 79 ont accusé des pertes et 107 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: banques, 0.14 à 49.69. Les services publics ont baissé de 0.7 à 130.0, les industriels, de 0.1 à 288.7, les papeteries, de 9.81 à 1,366.57 et les mines d'or, de 0.44 à 74.37. Le virement a porté sur 52,600 valeurs industrielles et 635,900 actions minières et pétrolières.

		Haut	Bas	Clôt.
600	Abitibi	35¼	35	35
150	Acadia	11	11	11
50	Agnew	8	8	8
125	Algoma	88½	87⅞	88½
1199	Aluminium	110½	108	108
40	Alumin 4 pr.	24⅝	24⅝	24⅝
75	Ang Tel pr	49½	49¼	49¼
475	Argus	22½	22	22
315	Asbestos	40¼	40	40
225	Atlas	18¼	18⅛	18⅛
965	Bank Montreal	46⅝	46⅜	46⅜
65	Bank N Scotia	58⅜	58⅛	58⅜
90	Banq C Nat	41	40⅝	40⅝
20	Bathurst A	60½	60	60
45	Bathurst B	39	39	39
985	Bell Tel	50	49⅝	50
647	Brazil	6¼	6⅛	6⅛
5259	B A Oil	35⅛	34	35⅛
20	BC El 4⅝ pr	102¾	102¾	102¾
50	BC El 4½ pr	50½	50½	50½
1525	BC Forest	15½	15¼	15¼
342	BC Power	34⅞	34⅝	34⅝
100	BC Tel	49⅞	49⅝	49⅝
100	Bldg Prod	40¼	40	40
400	c-Bulolo	510	510	510
448	C Cement pr	30	30	30
225	C Iron	34	34	34
10	C Safeway pr	102½	102½	102½
15	C Steamship	32½	32½	32½
467	Cdn Bk Com	45¼	45	45¼
729	C Brew	29⅝	29⅝	29⅝
150	C Brew pr	30¼	30	30
40	C Bronz e	28⅝	28⅝	28⅝
439	C Celanese	21	20½	21
30	C Celan 1.75 pr	36½	36½	36½
250	C Chemical	9¼	9⅛	9⅛
200	C Cotton pr	10	10	10
400	C Ind	21¾	21½	21½
1343	C Oil	20	20	20
716	C P R	33⅞	33⅝	33⅝
886	C Petrofina pr	24⅝	24⅛	24⅛
40	C Vickers	32½	32½	32½
25	Chrysler	91½	91½	91½
300	Cockshutt	7¾	7⅝	7¾
2105	C Smelters	37½	37⅛	37⅜
50	Cons Glass	32	32	32
225	Corby A	17⅝	17	17⅝
25	Corby B	16½	16½	16½
100	Davis A	11	11	11
315	D Seagrams	39	38⅝	38⅝
750	D Bridge	20¾	20½	20¾
775	D Fndries	28⅝	28¼	28⅝
75	D Glass	40	40	40
100	D Steel	17⅝	17½	17⅝
935	Dom Tar	13	12¾	12¾
100	Dom Tar pr	23½	23½	23½
1025	Dom Textile	8½	8⅜	8⅜
100	Donohue	31	31	31
40	Dow	31	31	31
386	Du Pont	25	24½	24½
190	Fam Players	20⅛	20⅛	20¼
250	Foundation	26	26	26
1180	Fraser	32½	31¾	32½
50	Gatineau	30	30	30
20	Gatin 5½ pr	111	111	111
785	Dynamics	64	62¾	64
10	Gen Motors	47½	47½	47½
25	G Steel Wares	9½	9½	9½
235	Grt Lakes	43	43	43
275	How Smith	40	40	40
275	Hud Bay Mng	65¼	64½	65¼
451	Imp Oil	37⅜	37⅜	37⅜
510	Imp Tob	11⅝	11½	11⅝
1080	Ind Acceopt	53	52⅝	53
10	I Accept 4.50 pr	103½	103½	103½
60	Inld Cement pr	16½	16¼	16¼
125	Int Bronze	8¼	8¼	8¼
25	Int Bronze pr	20⅜	20⅜	20⅜
452	Int Nickel	81¼	81¼	81¼
100	I Nickel $100 pr	132½	131	131
47	Int Paper	111½	111¼	111½
135	Int Pete	28⅜	28⅜	28⅜
55	Int Power	210	204	204
50	Int Util	39½	39½	39½
1265	Inter Pipe	28⅞	28⅝	28⅞
61	Labatt	24½	24½	24½
5	Lang	14½	14½	14½
25	L Secord	20	20	20
15	Laurentide A	11	11	11
200	L S Law Pow	26½	26¼	26½
925	MacMillan B	42¼	42	42
1290	Massey	9½	9¼	9½
30	Massey pr	103	103	103
235	McColl	42	42	42
665	Mtl Locom	18	18	18
63	Morgan	23½	23	23¼
25	Nat Drug pr	13½	13½	13½
150	Nat Steel Car	29½	29¼	29¼
440	Noranda	52¼	52	52⅛
300	Ogilvie	48	48	48
35	Page Hersey	80	80	80
77	Penmans	63	63	63
100	Powell River	54⅝	54⅝	54⅝
50	Power Corp	54¼	54¼	54¼
375	Price	53	52¼	52¾
100	Prov Transport	12	12	12
10	Que Power	28½	28½	28½
60	Rolland	59	59	59
380	Royal Bank	58½	57⅝	58
160	St Law Corp	84	83½	83½
400	Shawinigan	67½	67	67

Record des ventes de Laura Secord

La valeur des ventes de Laura Secord Candy Shops a atteint un nouveau sommet à $5,200,308 au cours de l'exercice arrêté le 30 septembre comparativement à $5,193,-064 l'année précédente. Les profits nets se chiffrent à $351,553, soit l'équivalent de $1.22 par action contre $343,846 et $1.19 précédemment. Le rapport annuel, signé par M. John D. Hayes, président, souligne que $260,000 ont été payés en taxes et que quatre dividendes trimestriels de 20 cents et un boni de 10 cents par action ont été déboursés durant l'année.

Les disponibilités totalisent $2,-668,410 contre $2,443,968 et les exigibilités s'élèvent à $508,544 au regard de $527,348, d'où un fonds de roulement de $2,159,886 à rapprocher de $1,916,620 il y a un an. La compagnie a ouvert sept nouveaux magasins et en a fermé un; elle possède maintenant 116 magasins en exploitation et elle se propose d'en ouvrir plusieurs autres.

Bourse de New-York

Début mixte à Wall Street. Avionneries en hausse.

NEW-YORK, 14. (P.A.) — Le marché a affiché un ton mixte, durant la matinée, à Wall Street, mais les avionneries ont progressé. Les gains ont varié entre un et deux points et les reculs n'ont pas dépassé les fractions. Les paquets d'actions échangées comprenaient 1,500 Boeing, en hausse de 1⅛; 1,200 Bethlehem Steel, en baisse de ¾; 2,000 Chrysler, inchangé; 4,000 General Motors, en baisse de ⅛; 1,500 General Dynamics, en hausse de ⅝; 2,000 U. S. and Foreign Securities, en hausse de ¼; 1,500 Standard Oil of N. J., en baisse de ¼; 2,500 U. S. Steel, inchangé, et 10,000 Benguet Consolidated Mining et 2,500 General Electric, en baisse de ⅛.

La moyenne de 65 valeurs a baissé de 0.23 à 172.30 hier. Les industriels ont avancé de 0.57 à 484.29 mais les chemins de fer ont reculé de 0.96 à 162.78 et les services publics, de 0.10 à 65.35. Les échanges ont compté 2,430,000 actions.

Bourse de Toronto

TORONTO, 14. (P.C.) — Les industriels ont fluctué étroitement à l'ouverture des cours à la Bourse de Toronto. B.A. Oil était actif et ce titre a monté de 75 cents à 35⅞. Les autres changements ont porté sur les fractions. Les métaux non ferreux ont haussé irrégulièrement. Campbell Chibougamau a avancé de 25 cents. Consolidated Smelters, ex-dividende, a baissé de ⅞. Les pétroles de l'Ouest, les mines d'or et les valeurs d'uranium ont enregistré de modestes gains.

Selon les indices de fermeture des valeurs hier, les industriels ont avancé de 1.71 à 433.02, les métaux non ferreux, de 1.07 à 217.07 et les petroles de l'Ouest, de 1.07 à 115.34. Les mines d'or ont baissé de 0.16 à 84.84. Les échanges ont porté sur 3,093,000 actions.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 14. (P.C.) — Le dollar canadien a baissé de 1/32 de cent à une prime de 1/32 pour cent par rapport à la devise américaine aujourd'hui au marché du change étranger à New-York. La livre sterling a perdu 9/32 de cent à $2.80 7/32. A Montréal, le dollar américain s'escomptait à 1/32 pour cent, à $0.99 31/32 en fonds canadiens, en hausse de 1/32 de cent avec la fermeture d'hier. La livre sterling a haussé de 3/16 de cent à $2.80 7/16.

100	Shawin 4 pr	49	49	49
10	Shawin 4½ pr	54	54	54
25	Simpsons	17½	17½	17½
265	Steel of Can	58	57¾	58
700	c-Triad Oil	560	550	550
425	Walker	70	69¾	70
100	Weston A	35	35	35

Bourse canadienne

		Haut	Bas	Clôt.
125	Ang Cdn Pulp	49	48½	48½
765	Anglo Nfld	12	11⅝	11⅝
2800	cAuctica	105	100	105
600	cAuto Fabric "B"	140	140	140
2160	Brown Co	17	16⅝	16⅞
270	C and D Sugar	21¾	21¼	21½
130	Cdn Dredge	21½	21½	21½
10	C Ing Rand	86	86	86
125	C P and Sec	5½	5	5½
1570	Cons Paper	34½	33¾	34⅜
75	Crown Zellerbach	55½	55½	55½
10	Dom Oilcloth	56½	55½	56½
245	Ford Motor	139	138½	138⅝
15	Inv Found	40	40	40
150	Journal	18	18	18
200	Mexican Light	17	17	17
150	Minn and Ont	71	71	71
50	Moore	41⅝	41⅜	41⅝
43	Nfld Light	36	36	36
75	Pow Corp 1er pr	51½	51½	51½
310	Que Tel	21	21	21
90	Traders Fin "A"	43	43	43
725	Tr Mtn Oil Pipe	41⅝	40⅝	41½
150	Union Gas	48	48	48
125	Watermans	14¼	14¼	14¼
35	Weskeel Prod	20⅜	20	20
253	W C Brew	27⅝	27⅝	27⅝
48	Windsor Hotel	41	41	41
	MINES, PETROLES, ¢			
21000	Ameranium	17½	15	15½
100	Anacon Lead	300	300	300
11900	Arcadia Nickel	106	106	106
3600	Atlas Sulphur	12¼	12	12
3000	Band Ore	8	8	8
3000	Beatrice R L	10¾	10½	10½
200	Beaucage	245	245	245
1900	Bellechasse	42	42	42
19500	Belle Chib	24	16	18
6867	Bonnyville	66	65	65
3000	Bonville	10	10	10
600	Boreal R M	170	170	170
4000	Bousquadillac	51	51	51
161000	Bouzan	87	83	85
700	Burnt Hill	265	265	265
2500	Calalta	66	66	66
100	$Calg Edmonton	19¼	19¼	19¼
1500	Calumet Uran	16½	16	16
3200	$Camp Chib	18½	18	18½
4700	C Astoria	34	34	34
200	$Cdn Collieries	13¾	13¾	13¾
13100	Cdn Lithium	145	140	145
5700	Carnegie	20¼	20	20¼
9500	Cartier Mal	4½	3⅝	4⅜
5500	Celta	9	9	9
1200	Chib Explor	102	101	101
5000	Cons Que Yellow	41	39½	41
500	Cons Denison	970	970	970
1500	Copper Cliff	300	300	300
6500	Cortez	4⅛	4	4
1000	Cournor	16	16	16
1000	Dom Asbestos	16	16	16
400	E Sullivan	595	595	595
500	East Metals	95	95	95
1000	E Smelting	710	710	710
100	$Falconbrige	31	31	31
3062	Fontana	14¾	14	14¾
100	Frobisher	410	410	410
500	Gaspe	24	24	24
2000	Goldora	14½	14	14½
1000	Grandines	26	26	26
1000	Gui Por	13½	13½	13½
100	Harrison	115	115	115
210	$Hollinger	19¾	19¾	19¾
1700	Israel Cont	225	210	210
1500	Iso	25¼	25	25
600	Joliet Que	123	123	123
2000	Kenmayo	6½	6½	6½
600	$Kerr Addison	17⅞	17¾	17⅞
6000	Keyboycon	11	11	11
3000	Kontiki Lead	30	29	30
150	$Labrador	15⅛	15⅛	15⅛
4000	Lavalie	7½	7½	7½
8000	Lingside Copper	15⅞	15	15¾
500	Louvicourt	23	23	23
300	Lithium Corp	210	190	210
2000	Macdonald	80	80	80
175	$McIntyre	82⅝	82¾	82¾
5400	Merrill Island	272	268	270
500	$Merrill Pete	12½	12½	12½
9500	Mogador	105	100	100
2100	Molybdenite	153	150	150
1000	N Athona	90	90	90
500	N Bristol	146	146	146
3500	N Jaculet	21	20	21
1000	N Highridge	60	60	60
4000	N Formaque	9	7	8
1000	N Jason	35	35	35
10125	N Lafayette	46	45	45
4000	N Louvre	20	19	20
1100	N Pacific	150	150	150
9100	N Royran	220	207	219
300	Normetal	700	700	700
54600	N Vinray	70	65	66
4500	Obalski	38	37	37
500	Okalta	195	195	195
500	Orchan	27	27	27
19000	Panel	80	75	75
600	Pato	590	590	590
2000	Phillips	85	85	85
1500	Pitt	15¾	15¾	15¾
4600	Que Chib	170	166	166
200	Que Copper	290	290	290
400	$Que Lithium	13½	13¼	13½
500	Que Metallurg	395	395	395
1000	Que Oil	9	9	9
49500	Que Smelting	42	40	40
6500	Red Crest	10½	10	10
4700	Sapphire	325	325	325
2000	Standard	27	27	27
1975	$Steep Rock	15	14⅞	14⅞
1000	Sullivan	580	580	580
7500	Tache	20	19	19
500	Tazin	11	11	11
2500	Trebor	19½	18	18
27000	Uddlen	34½	34½	34½
500	Un Oils	170	170	170
2000	Valor Lithium	38	37	37½
7450	Virginia	200	194	200
14500	Weedon Pyr	48	46	47
6000	Wendell	7	6½	6½
500	Westburne	64	64	64
3000	Westville	11	11	11
1000	Wilrich	51	51	51
6000	Zenmac	33	33	33

Pétroles de Calgary

Cours fournis par Jas. Richardson & Sons

	Off.	Dem.		Off.	Dem.
Altex	.25¼	.28	Monarch	.12	.13
Barons	.03⅜	.04	N Ranc	.07	.07½
Bata	.14	.15	N Cont	.02	.02½
Blue Cr	.22	.24	N World	.26	.28
Br Pete	.05	.05½	Northl'd	.46	.47
C Anac	.19	.21	Nuco	.38½	.40
C Emj	.09¼	.09½	Pontiac	.71	.75
C Fort	.19	.19½	Reality	.02¾	.03
C'ntury	.20½	.22¼	Renfrew	.04	.04½
Claybar	.28½	.31	R Can	.07½	.08
Comm'd	.85	—	Sage	.09	.09½
C Grid	.03½	.04	Select	.10½	.12½
D Min	.09	.10	Share	.07½	.09
Edoran	.11¼	.13	Sturgeon	.10	.11
Free'd	.02½	.02¾	T'field	.07	.07½
G'way	.07½	.08	W Warn	.09½	—
Hargal	.04½	.05	W Pot	.63	.65
Keno	.24	.25	W May	1.50	1.65
Led Cal	.19	.22	Yankee	.63	.65
Merland	.16	.18	York	.07¼	.11

Hausse possible de l'indice des prix au début de 1956

TORONTO, 14. (P.C.) — Il est possible que l'indice des prix se remette en hausse au cours des prochains mois, a déclaré, hier, M. James Stewart, président de la Banque Canadienne de Commerce, au cours de la réunion annuelle de cette institution.

Les prix et les salaires continuent de monter, dit-il, quoique leur poussée diffère d'intensité de temps à autre.

M. Stewart a exprimé l'opinion que la parité des salaires pourra s'établir un certain jour entre les Etats-Unis et le Canada mais qu'il serait imprudent de tenter de l'obtenir dès l'heure actuelle parce qu'il reste un but encore plus important à atteindre: l'embauchage intégral.

M. Stewart a signalé que l'année 1955 a été une année de grande prospérité pour la plus grande partie de la population. Il a souligné cependant que la situation n'a pas été aussi brillante qu'il y a quelques années. Le revenu agricole a fléchi cependant que les difficultés éprouvées par quelques industries, dont celles du textile, des accessoires agricoles et des houillères ont contribué au chômage.

Le président de la Banque de Commerce a demandé qu'une attention spéciale soit accordée au cours de la prochaine année aux marchés afin de hausser l'activité économique.

M. Stewart a prédit que l'immobilisation des capitaux pour la construction d'habitations diminuera en 1956 cependant que l'expansion industrielle s'accélérera.

CREDIT CONSIDERABLE

De son côté, M. Neil J. McKinnon, gérant général de la Banque de Commerce, a fait observer que le crédit, sous toutes ses formes, a augmenté substantiellement au cours de 1955. Il a ajouté qu'il faudra peut-être adopter certaines mesures pour prévenir une expansion trop considérable mais qu'il faudra tenir compte en même temps des changements rapides qui se produisent parfois dans le commerce et l'industrie.

Mines non inscrites

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO

	Off.	Dem.		Off.	Dem.
Abeta	.10	.15	Mt'gary	2.10	2.20
Adnor	.05	.07	Nat Mal	.11	.13
Antho	.32	.35	New Mi	.03	.04
Belmont	.03	.05	N Augur	.05	.07
Bl'grass	.15	.18	New Pen	.04	.05
Brosnan	.88	.92	Nipiron	.19	.26
Chess	.64	.72	Norbeau	.89	.90
Cleve'nd	.37	.40	Oklend	.07	.08
Clinger	.08	.10	O Nic N	.10	.12
C Sh'ld	1.15	1.25	Pascalis	.10	.13
C Copp	.30	.32	Pw Ura	.10	.15
Daw'c	1.50	2.00	Provin'l	.04	.05
Derogan	.05	.08	Q Beryl	—	.14
E Asb	.82	.90	Q Oka	.55	.60
Flu Bar	.98	1.10	Quedon	.13	.15
Fdy Bay	.14	.16	Quejo	.07	.09
Garland	—	.20	Rainvil	.85	.95
Glenco	.02½	.05	Rand Mi	.06	.08
Gold'que	.05	.07	Redcon	.05	.06
Imp M	.13	.15	Roym't	.15	.20
Ind'p't	.13	.15	St Law	—	.75
Int Asb	.08	.11	St Mich	.55	.60
Kamlac	.09	.11	S Chib	.07	.09
Kenbay	.10	.13	Selby	.28	.33
Kenmac	.29	.33	Shef Op	—	.10
K Copp	.33	.40	S Bach	.10	.14
L Nord	1.55	1.65	Starlight	.18	.21
Lassie	.05	.08	Titan	.89	.96
Lorie N	.14	.15	Utd Met	.30	.33
L Echo	.50	.55	Wesley	.19	.22
Mackel'r	—	.25	W Leya	.14	.18
M Oka	.28	.32	Y Dave	.07	.09
Mont'ry	.05	.07			

Brevets de Du Mont accordés à C.A.E.

Tout récemment, Canadian Aviation Electronics Limited concluait une entente avec Allen B. Du Mont Laboratories des Etats-Unis permettant à CAE d'occuper, aujourd'hui, la position la plus importante dans la sphère des brevets en électronique au Canada. Selon cette entente, CAE acquiert le contrôle de tous les brevets canadiens Du Mont se rapportant à la fabrication et à la vente, au Canada, des lampes à rayon cathodique, des appareils de télévision, des transmetteurs et autres instruments électroniques. Canadian Aviation Electronics Limited a été et continuera d'être titulaire exclusif au Canada pour la fabrication et la vente des appareils de télévision Du Mont. Ces appareils, aujourd'hui fabriqués au Canada par CAE, portent la marque de commerce CAE-DU MONT.

M. Ernest L. Hall, directeur du "Planning and Merchandising", a été nommé administrateur d'un nouveau département qui verra à l'exploitation des propriétés-brevets.

Prix de l'or

LONDRES, 14. (PCI) — L'once d'or fin était évaluée en argent américain sur le marché de l'or européen, aujourd'hui, à $34.97 à l'achat et à $34.98 à la vente. Le prix de l'once de Troyes de l'or à la bourse londonienne des lingots était de $34.90 13/24, 249 shillings, 4¾ pence.

Nouveaux laboratoires de Shawinigan Resins

L'une des associées de la Shawinigan Chemicals Limited, le Shawinigan Resins Corporation, de Springfield, Mass., a inauguré hier, de nouveaux laboratoires dans une aile qu'elle vient d'ajouter à son centre de recherches.

Cette inauguration est annoncée par le Dr R.-N. Crozier, directeur des recherches, qui prévoit que ces nouveaux laboratoires feront plus que doubler les moyens de recherches de la compagnie. La nouvelle aile à trois étages contient l'équipement nécessaire aux recherches de base, à l'élaboration de procédés et au développement de nouveaux usages pour les produits. C'est la première phase d'un programme d'expansion de longue haleine.

En annonçant la réalisation de cette aile nouvelle, le Dr Crozier a aussi fait part d'un autre projet de la compagnie. On commencera immédiatement la construction, au coût d'au-delà de $300,000, d'une autre extension aux laboratoires, qui devrait être terminée vers la fin de 1956.

"La progression actuelle du centre de recherches de la Shawinigan Resins", a poursuivi le Dr Crozier, "devance d'environ trois ans nos prévisions d'il y a une couple d'années. Puisque nous agrandissons nos usines et qu'un service commercial vient d'être mis sur pied, nos travaux de recherches devront s'intensifier dans les domaines du textile, du papier, des apprêts et des matières adhérentes. Nous avons aussi besoin de nouveaux laboratoires pour activer nos recherches de vase dans le domaine de la polymérie."

Prix du Terylene réduits par C-I-L

Des réductions de prix sur toutes les formes de fibre de polyester "Terylene" ont été annoncées aujourd'hui par la Canadian Industries (1954) Limited.

Jusqu'à récemment, le "Terylene" se trouvait encore au stade du développement et les prix avaient été fixés en conséquence, de déclarer M. R. B. Winsor, gérant général de la division des fibres textiles de la compagnie. Mais maintenant que la grande usine fonctionne et que les clients emploient la fibre en plus grandes quantités, les prix sont rajustés à un niveau de concurrence commerciale.

Les diminutions de prix du filé à filament de "Terylene", en vigueur aujourd'hui, varient selon les divers deniers et types de filé et leur moyenne est d'environ 11 pour cent. La plus grande différence affecte le filé de 250 deniers à forte tenacité et surtout employé à des fins industrielles. Son prix, en effet, est tombé de $2.30 à $1.95 la livre.

Rétroactif au 28 novembre, le prix de la fibre courte et de la filasse gaufrées a été réduit de $1.75 à $1.43 la livre. La bourre de "Terylene", pour usage dans les oreillers, sacs de couchage et édredons a légèrement baissé à $1.38 la livre.

Le "Terylene" sert de plus en plus à des fins industrielles, aux tuyaux d'arrosage, par exemple, de même qu'à la confection de vêtements pour hommes, femmes et enfants, d'ajouter M. Winsor.

★★Canadiens français...

(Suite de la page 5)

pas la langue, il lutte à armes inégales avec ceux qui l'entourent pour gagner sa vie. Son comportement général est affecté par cette situation désavantageuse.

FRUITS DIFFERENTS

Si Toronto est un lieu de rencontre pour la colonie française, cette dernière présente des traits assez différents. Il en résulte que l'unité ethnique des Canadiens-français vivant ici est parfois assez floue, l'esprit régionaliste jouant contre nous dans l'occurrence; nos gens se sentent parfois étrangers les uns aux autres, suivant qu'ils viennent de l'Acadie, de la Gaspésie, du Nord de l'Ontario ou de l'Abitibi. Ils réalisent leur origine commune sur certains terrains, sports, danse, et autres amusements, mais non pas sur les traditions, la culture et l'unité canadienne. Noyés dans un milieu anglophone, beaucoup perdent la notion de la fidélité française, acculés qu'ils sont à parler, lire et entendre seulement l'anglais.

La radio ne nous apporte pas la voix quotidienne française qui nous divertirait par des choses et des nouvelles du Québec et de l'Acadie; la télévision nous présente des programmes de Toronto et d'autres programme plus nombreux en provenance des Etats-Unis. D'autre part, les journaux canadiens-français et acadiens se trouvent dans notre ville, mais leur distribution se restreint à quelques kiosques peu faciles à atteindre. Il en est ainsi pour les mensuels provenant de nos deux provinces.

OU S'INSTRUISENT NOS ENFANTS?

La plupart fréquentent les écoles publiques de la ville, sauf ceux qui viennent à l'unique école bilingue de Toronto, l'école du Sacré-Coeur, dirigée par les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame aidées de plusieurs institutrices laïques. Cette école compte dix classes ayant un chiffre total de 430 enfants, garçons et filles. Les cours se donnent de la première à la huitième année inclusivement. L'insuffisance des classes bilingues est manifeste et ne semble émouvoir personne... Le travail des institutrices, secondé par le cercle familial et scolaire, rencontre cependant de graves inconvénients nuisibles au plein rendement de l'école: l'éloignement et la dispersion des élèves, les classes surchargées, le manque de concurrence entre les écoles, le manque de fonds nécessaires pour l'administration des écoles séparées comptent parmi les plus grandes difficultés.

De plus, le travail de l'école ne trouve pas à la maison un complément nécessaire qu'apporteraient des programmes français de radio et de télévision, lesquels ne sont pas encore diffusés dans notre ville. Pour cette raison, l'étude du français se fait difficilement en profondeur et l'enfant, à la fin de sa huitième année, est loin de posséder le minimum de français nécessaire; à notre avis, l'étude de la langue maternelle doit continuer pendant tout le cours de "high school".

ECOLE PRIMAIRE SUPERIEURE

Une Ecole primaire supérieure bilingue pour jeunes filles a été créée en 1952, toujours par les sacrifices et la bienveillance des Dames de la Congrégation Notre-Dame. Cette école privée reçoit nos jeunes filles au-delà de la huitième année et donne le programme bilingue du "high school" régulier jusqu'à la douzième année inclusivement. Nous n'avons encore rien pour nos garçons qui débutent au "high school".

Si notre situation à Toronto ne répond pas entièrement à nos besoins, il faut cependant admettre que, dans l'ensemble, elle s'est améliorée.

Certains clubs, de formation récente, exercent une influence croissante bien sentie dans le domaine du cinéma, du théâtre et de la bonne entente. Le consulat de France et l'Université de Toronto font aussi un travail de relation par l'Alliance française et le club français de l'Université de Toronto.

Malgré nos déficiences, un fait qu'il ne faut pas oublier, c'est que chaque fois que l'on prétend montrer la situation présente du Canada sur un aspect sociologique quelconque, on est forcé de produire l'état des groupes français dans chaque province canadienne, car il s'agit de plus d'un million de Canadiens français et d''Acadiens. Après les épreuves de plusieurs siècles nous constatons que nous luttons encore pour les mêmes causes qu'autrefois. Les luttes entre les conquérants et les conquis se sont faites autour de notre langue et de notre foi; plus aiguës à certaines périodes qu'à d'autres, mais jamais complètement éteintes. Pendant la période de 1763 à 1840 elles furent plus violentes et plus tenaces, entre deux groupes inégaux dont normalement le plus fort aurait dû assimiler le plus faible.

Si cette absorption ne s'est pas faite, c'est que nos pères l'ont refusée, alors qu'ils avaient une population plus réduite et subissaient des assauts plus forts. Les institutions dans lesquelles nous luttions pour nous conserver, nous les avons encore et ceux qui étaient voués à la mort revivent par un miracle de tenacité et de détermination de fidélité. La volonté ferme d'un groupe, la preuve en est faite, peut résister aux adversaires et contourner les difficultés et les embûches auxquelles ce groupe doit faire face.

La foi catholique et la langue française nous ont été léguées en héritage par nos pères. Gardons chèrement ce dépôt transmis au prix de courageux efforts.

La langue semble bien ce qu'il y a de plus difficile à arracher du coeur d'un peuple. Au moment present où l'on tend à établir le monde bilingue en généralisant l'usage du français et de l'anglais dans le monde, il existe plus de trois mille langues connues parlées sur la terre. Ainsi, les tenants du bilinguisme ont beaucoup à faire pour réduire à deux les langues parlées."

M. Frank Kelly décédé à 44 ans

M. Frank-Joseph Kelly, de Montréal, représentant de la compagnie de téléphone Bell en matière de taxes, est décédé à l'hôpital St-Mary à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 44 ans.

Né à Montréal le 25 avril 1911, M. Kelly était entré au service de la compagnie Bell le 13 décembre 1926, dans la même ville, à titre de commis au bureau du chef du contentieux. Il devint par la suite sténographe au même service. En juillet 1934, il était nommé adjoint au représentant en matière de taxes, puis



M. FRANK KELLY

en décembre 1939, représentant adjoint. Il assumait le plein titre de représentant en matière de taxes au mois d'août 1942.

Ancien président du conseil montréalais des Chevaliers de Colomb, M. Kelly a été pendant plusieurs années membre de l'exécutif de ce conseil, bien qu'il ait déployé une activité moindre depuis trois ans à cause de sa santé. Il a été pendant trois ans vice-président de la division paroissiale de la Federation of Catholic Charities de Montréal. En décembre 1947, il devint membre du conseil laurentien des Pionniers du Téléphone d'Amérique.

M. Kelly était bien connu à Québec où, pendant de nombreuses années, il a représenté la compagnie Bell en matières législatives.

Six soumissions pour la ville de Granby

La cité de Granby a reçu six soumissions pour une émission de $124,000 d'obligations en séries vingt ans. L'offre la plus avantageuse provenait du syndicat de la Banque Canadienne Nationale et Wood, Gundy & Co. Ltd, au prix de 98.50 pour $48,500 à 3½% 1956-65 et $75,500 à 4% 1956-75. Le loyer net de l'emprunt se trouve être de 4.058%.

En mai 1955, la cité avait vendu $75,000 de titres à 3% séries 20 ans, au prix de 95.25, soit un coût net de 3.516%.

M. Eden malade

LONDRES, 14. (Reuters f) — Le premier ministre Eden souffre aujourd'hui d'un refroidissement, a-t-on annoncé. Il est confiné à sa chambre où il fait un peu de température.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
No 361,710

COUR SUPERIEURE

SIGFRIED BAUER, ROBERT BAUER, ALEXANDER BAUER, manufacturiers de la Cité de Brooklyn, Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, faisant affaires en société, dans la Cité de New-York, Etat de New-York, sous les nom et raison sociale de B. B Leather Goods Co.,

Demandeurs

— vs —

ALEXANDER EDELSTEIN, de la Cité et District de Montréal, autrefois faisant affaires jusqu'au 9 septembre 1952, sous la raison sociale dûment enregistrée de Alexander & Co.; MITCHEL SEIDENFELD, de la Cité et District de Montréal, qui, ensemble avec ledit Alexander Edelstein ont du 9 septembre 1952 jusqu'au 30 janvier 1953, opéré l'entreprise d'Alexander et Co. en société, sous le nom de Alexander & Co.,

Défendeurs.

Il est ordonné au défendeur ALEXANDER EDELSTEIN de comparaître dans le mois.

Montréal, 12e jour de décembre 1955.

MAURICE CARON,
Député-Protonotaire.

Monroe Abbey, Avocat,
660, rue Ste-Catherine ouest,
Montréal.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MARIE THERESE PROVOST, résidant à Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la prochaine Session ou la session suivante, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son mari, JEAN-MARIE LAPOINTE, mécanicien, domicilié et résidant à Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

MONTREAL, Québec, 8 novembre, 1955.

(Sig) Joseph HELAL, C.R.,
Procureur de la Requérante,
159 Craig O., Montréal, Qué.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que JOAN ROSSER, garde, de la Cité de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son mari, JOSEPH GORDON ROLAND, chimiste, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, dans la Province de Québec, ce 28ième novembre, mil neuf cent cinquante-cinq.

GERALD S. TRITT, C.R.,
procureur de la requérante,
484 McGill,
Montréal, Qué.

La Patrie

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Annonces ordinaires — Edition quotidienne: 2c du mot, avec minimum de 30c par insertion. Edition du dimanche: 5c du mot, avec minimum de 75c par insertion. Samedi et dimanche: 7c du mot, avec minimum de $1.00 par insertion.

Gros caractères, interlignes, alinéas— Les annonces en gros caractères ou avec lignes espacées ou en retrait, sont comptées à la ligne agate (14 lignes agates au pouce de hauteur). Edition quotidienne: 8c la ligne agate ($1.12 au pouce). Edition du dimanche: 25c la ligne agate ($3.50 au pouce). Samedi et dimanche: 33c la ligne agate ($4.62 au pouce.

Naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements, services anniversaires, messes de requiem, In Memoriam— Edition quotidienne: 2c du mot, avec minimum de 75c par insertion. Edition du dimanche: 3c du mot avec minimum de $1.00 par insertion. Samedi et dimanche: 5c du mot, avec minimum de $1.75 par insertion.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, maladies urinaires vénériennes, diabète, obésité, 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR. 5252.

MELILLO Génito-urinaire, peau, sang, glandes, désordres sexuels, nerveux. (Impotence, complexe infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme), circoncision, rhumatisme, obésité. 151 Sherbrooke ouest. HA. 0356.

ARGENT DEMANDE

A TEMPS partiel ou à plein temps, vous pouvez vous faire des revenus appréciables en vendant nos 225 produits: toilettes, culinaires, domestiques. Magnifique assortiment de cadeaux pour Noël. $18. requis. JITO, 5130 St-Hubert, Montréal.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que DAME FLORENCE ETHEL BIGELOW, de la cité et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, LESTER ERIC HAMILTON, gérant, de la cité et district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

MONTREAL, 21 novembre, 1955.

ARTHUR LEVIN,
Procureur du requérant,
266 rue Notre-Dame Ouest,
Montréal, Qué.

AVIS DE REQUETE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME ISABELL JONES, opératrice de machine à épreuves, des cité et district de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session ou à la session suivante pour obtenir le divorce de son mari, BARRY RICHARD PAGE, marin, des cité et district de Montréal, pour cause d'adultère.

MONTREAL, 21 novembre 1955.

JACOBS et JACOBS,
procureurs de la requérante.

Edifice Radio City, suite 400,
265 ouest, rue Craig,
Montréal, Qué.

Feuilleton de la "Patrie"

LES DEUX AMOURS DE JOCELYNE

par Jeanne MOREAU-JOUSSEAUD

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

27 (suite)

"Cet enfant, il me semble,

Jacques, la sueur au front, demeurait atterré:

— Que dois-je faire? interrogea-t-il. A qui demander cet argent?

— Au seul être qui peut te le remettre pour te sauver du déshonneur: à ton père.

Jacques devint livide. Un frisson lui parcourut le corps. Ses yeux hagards se posèrent sur sa grand'mère:

— Jamais!... Je préfère encourir la prison que le regard réprobateur de mon père. Ah! grand'mère, tu peux croire que je suis bien puni!... Je me fais horreur! Quand je songe avec quel espoir mon père envisageait mon redressement moral hier soir et qu'il me faudrait aujourd'hui même recevoir son blâme et supporter son désespoir, me crucifie. Non! non!... Je préférerais disparaître à jamais déclara-t-il en éclatant en sanglots.

Jamais semblable affaissement n'avait assailli Jacques à ses autres incartades.

Mme Monval, le coeur brisé, contemplait avec une immense tristesse le gros chagrin de ce petit-fils prodigue. Elle s'approcha de lui, caressa ses beaux cheveux et dit d'une voix sourde:

— Ton repentir, Jacques, me fait bien présager de l'avenir. Chez toi le fonds n'est pas tout à fait mauvais. Reconnais que, jusqu'alors, j'ai fait tout ce qu'il m'était possible pour toi. Mes petites économies, mes bijoux, tu as tout gaspillé. Maintenant, je n'ai plus rien. Mais tu es jeune Jacques, et tu dois travailler. Tu épouseras prochainement Jocelyne. Son influence sur toi te sera salutaire. Tu renonceras complètement au jeu comme tu auras—m'a dit ton père—la moitié des bénéfices de l'usine, tu t'arrangeras pour équilibrer ton budget. Voici ce que je vais te suggérer:

Ecris dès ce soir à ton créancier, en lui annonçant ton prochain mariage et les avantages qui en résulteront. Prie le d'attendre un mois encore, en lui payant de forts intérêts. Il me semble qu'il acceptera.... s'il n'a pas lui-même un besoin pressant d'argent.

— Merci! merci! bonne maman, de tes conseils. Je vais les mettre tout de suite à exécution. Ah!... quel poids j'ai de moins sur la poitrine! s'écria-t-il en retrouvant le sourire avec son insouciance.

— Il se pourrait que ton partenaire n'acceptât point ta proposition appuya Mme Monval.

La gaieté de Jacques s'éclipsa un instant. Mais son naturel optimiste reparut aussitôt:

— Je vais toujours espérer. Encore quelques jours d'incertitude. Le 28 au soir, je saurai à quoi m'en tenir.

Ne parle de cela à quiconque! implora Jacques en se retirant.

Mme Monval asquiesça d'un signe de tête, mais ne put articuler une seule parole.

Demeurée seule la pauvre femme se mit à pleurer silencieusement.

Comme elles étaient émouvantes et douloureuses à voir ces larmes qui tombaient de ses yeux usés par l'âge sur le visage soudain creusé et vieilli de dix ans en quelques minutes.

Son regard se posa sur le beau solitaire qu'elle portait à l'annulaire gauche et elle murmura:

— Non! non! je ne puis m'en défaire! Bernard s'en apercevrait tout de suite et je n'en retirerai que le quart de sa valeur. Ce serait folie de ma part. Dix mille francs, ce n'est certainement pas une grosse somme étant donnée notre situation. Toutefois, Bernard seul pourrait nous la remettre immédiatement. Mais, de même que Jacques, je redoute son courroux et n'ose lui en parler.

Ah!... comme il a raison Bernard! Jacques est sur une mauvaise voie. Jocelyne peut être son salut! Or, sera-t-elle heureuse avec lui? Il semble l'aimer beaucoup. Cet amour serait le rédempteur de ce malheureux enfant...

Mme Monval médita encore quelques instants. Puis, son énergie terrassée par la visite de son petit-fils sembla renaitre. Cependant, ce fut d'un pas plus lent et plus lourd qu'à l'accoutumée qu'elle reprit, ce matin-là, ses devoirs de maitresse de maison.

Un doux sourire reparut sur ses lèvres lorsqu'elle vit Jocelyne installée sur la terrasse, une corbeille de fleurs coupées à ses côtés. Elle s'apprêtait à disposer des roses dans le surtout de la table, lorsque Jacques se précipita pour l'aider. En le voyant si empressé et tout souriant auprès de sa fiancée, Mme Monval ressentit un choc au coeur:

"J'ai peine à croire, se dit-elle, que ce jeune homme au visage respirant le bonheur et la joie de vivre est le même que celui qui, accablé de remords, il y a une demi-heure à peine, semblait prêt à mettre fin à ses jours.

"Cet enfant, il me semble, est presque irresponsable. Tout semble l'indiquer. Il n'a pas l'exacte notion du bien et du mal. Il suit son instinct et cet instinct n'est point tempéré par la raison".

(à suivre)

RIONS UN PEU



—*Comme d'habitude, je remarque que tes yeux sont plus grands que le salon.*

TRAVERS AMUSANTS



LE FANTÔME

Le sixième homme



HOPALONG CASSIDY

Pourront-ils s'évader



JOS BRAS-DE-FER

Sont-ce les voleurs ?



TARZAN

Garth n'a pas d'amis



SHERLOCK HOLMES

Kirwan est mort



JEANNINE ET PATAUD

Un nom compliqué



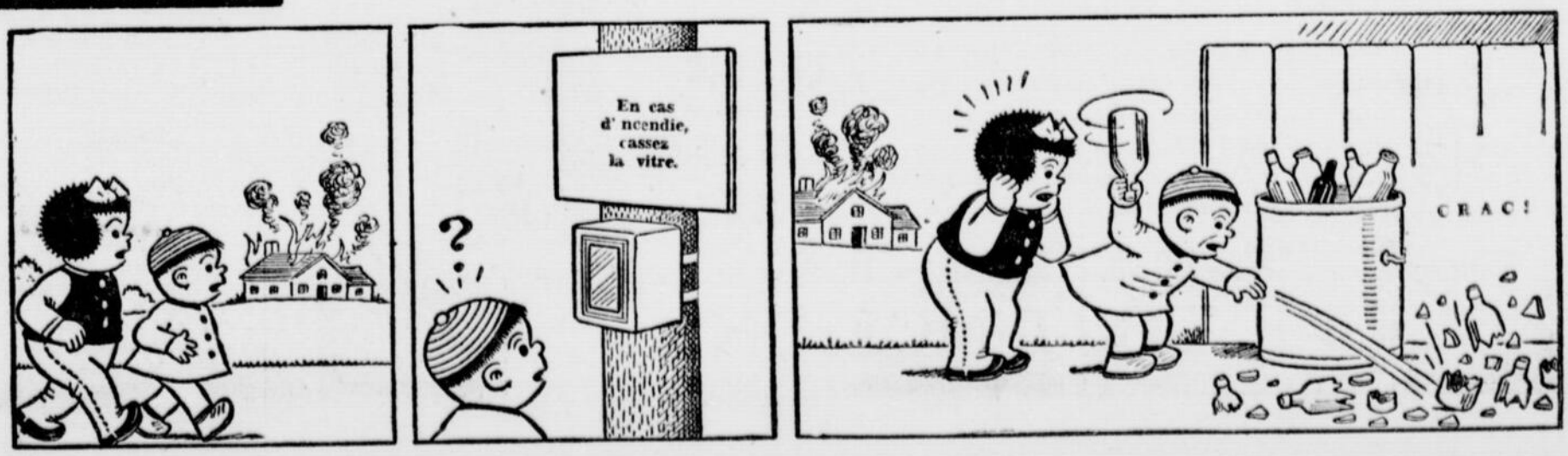
ROBERT L'INTRÉPIDE

Ils sont cernés



PHILOMÈNE

Il a mal compris



Le Coin des BRIDGEURS

chronique de E. A. Brien

Le déclarant de la donne d'aujourd'hui chercha à tromper ses adversaires par une brillante défausse trompeuse : mais le joueur en Ouest fit un jeu non moins brillant qui signifia la défaite du contrat.

Donneur : Sud

Nord
♠ R D 7 3
♡ 10 8 6 3
◇ A D V
♣ 10 4

Ouest	**Est**
♠ V 10 9 5	♠ 8 4
♡ V 2	♡ 7 4
◇ 9 8 7 4 3	◇ R 10 6
♣ 8 6	♣ A R V 9 5 3

Sud
♠ A 6 2
♡ A R D 9 5
◇ 5 2
♣ D 7 2

Les déclarations :

Sud	**Ouest**	**Nord**	**Est**
1—♡	passe	1—♠	2—♣
2—♡	passe	4—♡	passe
passe	passe		

Entame : 8 de trefle.

Est remporta la premiere levée du roi de trefle. Sans une seconde d'hésitation, Sud suivit du sept. Est continua trefle par l'as et Sud jeta la dame. Cette dame de trefle tombant sous l'as fit songer Est.

Pour un instant, Est entretint l'espoir que son partenaire avait peut-être l'as de pique, mais il en vint à la conclusion que Sud avait certainement cette carte, sinon ce joueur n'aurait pas ouvert les enchères, encore moins redéclare librement. "Ouest a-t-il le roi de coeur ?" se demanda Est. Et Est de se dire que Sud avait certainement des coeurs à peu près solides pour les redéclarer librement. Alors, il ne restait plus que l'espoir de trouver son partenaire avec la dame ou le valet de coeur afin de pouvoir surcouper le mort au cas où le déclarant aurait fait une défausse trompeuse à trefle.

Alors, Est retourna un petit trefle, sur lequel Sud mit le deux, et Ouest coupa du valet. Les piques n'ayant pas cede, Sud perdit une levée à carreau, n'ayant pu jeter son carreau sur un pique. Il perdit ainsi une levee de coupe, deux à trefle et une au roi de carreau.

★ La ville de Brampton, Ontario, qui a été surnommée "La ville des fleurs du Canada" possède les plus importantes serres du monde.

Indemnité de $80,000 à la famille de Flores

ALBANY, (PAf) — La Cour des réclamations de l'Etat de New-York a accordé hier une somme de $80,000 à la famille d'un boxeur mi-moyen décédé en septembre 1951, des suites des blessures subies alors qu'il fut knockouté dans un combat disputé au Madison Square Garden de New-York.

Le juge Fred A. Young a déclaré que la mort de George Flores, de Brooklyn, est "une accusation et en soi un réquisitoire contre tout le système des examens médicaux de la Commission athlétique de New-York."

Flores, âgé de 21 ans, est mort quatre jours après avoir été victime d'un knockout technique aux mains de Roger Donoghue. Ce dernier avait knockouté Flores dans un match disputé 15 jours avant la rencontre fatale, à White Plains, N.-Y.

Flores laissa dans le deuil son épouse, Elaine, et un fils, Michael, qui avait un mois au moment de la mort de son père.

La famille éprouvée avait intenté une poursuite en dommages au montant de $50,000 contre l'Etat en alléguant qu'il avait violé son propre règlement à l'effet qu'un boxeur knockouté doit attendre au moins 30 jours avant de se battre de nouveau.

Young a décrété que la Commission avait fait preuve de négligence.

Partie d'huîtres à la Palestre vendredi soir

L'une des dernières parties d'huitres de la saison est organisée pour les pauvres, vendredi soir, 16 décembre, à 8 h. 30, dans la grande salle de la Palestre Nationale, 840, rue Cherrier.

Elle est organisée conjointement par l'Association de l'Union Nationale de Ste-Marie et le Comité des Citoyens de Ste-Marie. Tous les profits de cette soirée seront versés dans un fonds spécial qui permettra à ces deux organisations de distribuer aux pauvres du comté, à l'occasion de Noël, d'utiles paniers de provisions. Tous ceux qui désirent participer à cet acte de charité, tout en passant une agréable soirée, sont priés de téléphoner à LA. 4-0617, LA. 6-4300 ou à l'Organisation centrale de l'Union nationale, BE. 1186.

Don Jonathan est confiant de battre Kowalski ce soir

C'est ce soir, au Forum, que le champion du monde des poids-lourds Don Leo Jonathan défendra son titre contre le puissant athlète polonais, Wladek Kowalski, qui fera un retour dans le ring après une longue absence de huit mois.

Cela signifie donc qu'il y aura une foule de plus de 10,000 personnes sur les lieux car les amateurs locaux ont hâte de voir comment Kowalski se comportera et ils souhaitent tous, de plus, voir enfin un athlète dans le ring qui possède tout pour renverser le très rude champion, même si l'aspirant doit lui aussi faire usage d'une certaine rudesse.

Kowalski, inactif durant huit mois et qui perdit plus de 100 livres à un certain moment, a suivi des cours de culture physique depuis huit semaines et est actuellement en condition parfaite, pesant 250 livres.

Il est très anxieux de reprendre le titre et il a laissé entendre qu'il croyait être tout aussi puissant qu'auparavant et on sait qu'il était à peu près invincible alors.

Jonathan, de son côté, ne s'en fait nullement avec l'aspirant et il a déclaré officiellement qu'il était sûr de conserver son titre ce soir. "Je ne crains aucunement Kowalski", a-t-il dit.

"Je sais qu'il a déjà été extrêmement puissant mais je sais aussi qu'il lui faudra livrer plusieurs matches avant de retrouver sa forme et ses trucs d'antan et je ne lui donnerai d'ailleurs pas la chance de se faire valoir. Je le mettrai à la raison très rapidement!" De toute façon, il semble bien qu'on assistera à un fameux match.

Le promoteur Quinn offrira une séance de tout premier calibre à nouveau ce soir et les amateurs voudront y assister nombreux puisqu'il n'y aura pas de lutte ensuite avant le 28 décembre, à cause de la semaine précédant Noël.

Dans les autres matches ce soir, les duos formés par Paul Bailiargeon et Pat O'Connor et par Bill Curry et John Swenski s'affronteront dans la semi-finale tandis que Manuel Cortez fera face à Big Bill Miller et que Larry Moquin rencontrera Johnny Rougeau dans les autres combats à l'affiche.

Fleischer réélu

NEW-YORK, 14. (PAf) — Nat Fleischer, éditeur du magazine Ring, a été réélu hier président de l'Association des rédacteurs de boxe.

Vancouver retourne à l'ancien système

VANCOUVER, 14. (PCf) — Vancouver a enseveli un de ses policiers avec les honneurs civiques, hier, cependant que la police échafaudait de nouveaux plans de bataille contre les membres de la pègre qui l'ont assassiné.

Le directeur intérimaire de la police, M. Alan Rossiter, a annoncé dans un communiqué, hier soir, que des mesures seront prises immédiatement pour que les voitures de patrouille soient occupées, comme auparavant, par deux hommes.

De plus, dit-il, les policiers seront divisés en quatre équipes au lieu de trois, afin de permettre à un certain nombre de faire de l'entrainement.

Le jury du coroner qui a enquêté sur l'assassinat du policier Gordon Sinclair, âgé de 41 ans, a recommandé le retour au système de deux patrouilleurs. Le policier Sinclair a été abattu, il y a une semaine, lorsqu'il est sorti de sa voiture pour interroger des individus à l'allure suspecte.

"Coexistence impossible"

CITE DU VATICAN, 14—(PAf)— L'organe officiel du Vatican, l'Osservatore Romano, a rejeté, hier, les prétentions d'un journal allemand selon lesquelles la coexistence serait possible entre l'Eglise catholique romaine et le communisme.

Faisant allusion à un article récent de l'Allegemeine Zeitung, de Francfort, l'Osservatore nie que l'Eglise soit sur le point de s'acheminer vers une attitude de coexistence avec le communisme.

"Un tel accord, poursuit l'organe du Vatican, ne saurait être possible". Il ajoute qu'il est dangereux d'imaginer, comme semble le faire le journal de Francfort, que le "communisme pourrait se baptiser" ou se "christianiser".

MOLSON'S PRÉSENTE DU NOUVEAU À LA TV

Voyez aujourd'hui... les merveilles de demain!



"SCIENCE FICTION"

avec TRUMAN BRADLEY, votre guide au pays fantastique de l'imaginaire

Voici le plus nouveau, le plus spectaculaire des programmes de télévision. Chaque émission vous fait vivre les aventures romanesques ou dramatiques de gens qui sont à la recherche de connaissances et d'horizons nouveaux. Ces rêves de l'imagination seront-ils les réalités de demain?

CE SOIR
ET TOUS LES MERCREDIS SOIR
de 7h.30 à 8h.00
à CBMT

Un autre des grands programmes de TV présentés par la

BIÈRE EXPORT MOLSON'S

MOLSON'S EXPORT ALE

La bière que votre arrière-grand-père buvait

La décision de Helfand laisse Jim Norris dans une impasse

NEW-YORK — (PAf) — La décision de la Commission athlétique de New-York de déclarer la Boxing Guild de New-York hors-la-loi a placé l'International Boxing Club dans une impasse, a déclaré hier le président James D. Norris.

L'IBC est cet organisme ayant la haute main sur la promotion des combats du mercredi et du vendredi soir télévisés sur des réseaux nationaux.

"Nous considérons le Guild comme une union ou un comité de négociation formé de sept ou huit hommes ayant la haute main sur l'organisation de ces matches télévisés," a déclaré Norris, lors d'une conférence de presse.



JULIUS HELFAND

"En vertu de notre entente avec le Guild," a ajouté Norris, "nous n'avions aucun tracas au sujet des combats à présenter à la télévision. Maintenant, qui sait? Le Guild avait pleine autorité. Je ne veux certes pas avoir à négocier avec 200 ou 300 gérants sur une base individuelle. Comme vous voyez, nous sommes dans une impasse.

JUSQU'EN JUIN

Norris a déclaré que le contrat de l'IBC avec le Guild, contrat en vertu duquel chaque finaliste dans un combat présenté à la télévision est assuré de $4,000, n'expire pas avant le mois de juin et qu'il devrait demeurer en vigueur jusqu'à ce temps-là.

"Ce qui nous arrivera, nous n'en savons rien. Nous devrons attendre", a continué Norris.

Le grand problème de Norris est que les commanditaires de ces combats télévisés tiennent à avoir les noms des boxeurs à l'affiche environ quatre ou cinq semaines à l'avance. Tex Sullivan, promoteur pour le London Sporting Club, a déclaré qu'il doit faire face au même problème.

Après le combat de vendredi soir prochain, l'IBC a déjà deux autres rencontres de bâclées dans l'Etat de New-York, un pour le 6 janvier au Garden, un autre à Syracuse le 20 janvier.



JIM NORRIS

UN ULTIMATUM

Or il arrive que le commissaire Julius Helfand, de New-York, a fixé au 15 janvier la date à laquelle les membres du Guild doivent rompre leurs relations avec cette association s'ils veulent conserver leurs permis de gérants dans l'Etat de New-York.

Helfand a pris cette décision lundi après avoir enquêté sur les activités de la boxe en général et du Boxing Guild en particulier. Helfand a déclaré que le Guild, une organisation comptant des membres influents d'un coin à l'autre des Etats-Unis, fonctionne au détriment des meilleurs intérêts de la boxe.

La plupart des gérants sont perplexes devant cette décision de Helfand et ne savent plus où donner la tête. Ils tenteront de s'orienter en rencontrant sous peu deux des gros bonnets du Guild, Charley Johnston, président de la section internationale de l'organisation et Gus D'Amato, président de la section newyorkaise du Guild. Johnson et D'Amato sont actuellement en route pour New-York.

Bobo Olson est suspendu

CHICAGO, (PAf)—Carl Bobo Olson, pour avoir été knockouté en deux rondes par Sugar Ray Robinson, vendredi soir dernier, a été suspendu hier pour un mois par la Commission athlétique de l'Illinois.

Cette suspension est une question de routine dans tous les Etats où la National Boxing Association est en autorité.

La plupart des boxeurs qui perdent un combat par knockout sont suspendus pour six semaines. Dans le cas de Olson, cependant, la Commission a expliqué qu'elle a décidé de limiter cette suspension à 30 jours parce qu'il est un ancien champion et qu'il semblait en bonne condition physique au moment de son combat contre Robinson.

Nouveau joueur pour les Braves

MILWAUKEE, 14—(P.C.f.) — La direction des Braves de Milwaukee a annoncé, hier, avoir engagé le joueur de troisième but Joe Rucco, de Pittston, Pennsylvanie, et que son contrat de la saison prochaine sera octroyé aux Braves de Québec, dans la ligue Provinciale.

Rucco, âgé de 21 ans, vient de terminer deux années de service dans les forces armées des Etats-Unis. Il mesure cinq pieds et neuf pouces, pèse 170 livres, lance et frappe de la droite.

Victoire facile de Courchesne

HOLYOKE, 14. (PAf). — Bobby Courchesne, 130 livres et demie, de Holyoke, Mass., a gagné toutes les rondes de son combat d'hier soir pour s'assurer une décision facile de dix rondes sur Leroy Jones, 129 livres et demie, de Halifax.

Courchesne, un brillant jeune boxeur de 20 ans, a déclassé le boxeur de Halifax du commencement à la fin de la rencontre. Le champion poids léger de la Nouvelle-Ecosse dut avoir recours à tout son savoir pour empêcher Courchesne de le mettre hors de combat ou de le faire paraitre encore plus faible.

Gardner bat Kitone Lave

BIRMINGHAM, 14. (PAf) —Jack Gardner, le champion poids-lourd britannique, a remporté hier soir une décision très impopulaire de dix rounds sur Kitone Lave.

Gardner pesait 220 livres et quart, soit 23 livres de plus que son adversaire. Il doit maintenant rencontrer Don Cockell pour le championnat poids-lourd de l'Empire britannique, à Londres, en avril.

Gardner vint bien près d'être mis hors de combat dès le premier round mais il s'en tira avec un oeil passablement endommagé et le nez enflé.

Greaves opposé à Tony Percy

NEW-YORK, (PCf)—Wilf Greaves, un jeune poids moyen d'Edmonton qui a élu domicile à Pittsburgh, livrera son deuxième combat au Madison Square Garden de New-York vendredi soir alors qu'il rencontrera Tony Percy, de Drummondville, P.Q., dans une préliminaire de six rondes à la finale Ralph Dupas-Ludwig Lightburn.

Greaves a fait ses débuts au Garden le 10 août dernier, alors qu'il triompha de Warren Hegge de façon tellement décisive que ce dernier dut prendre sa retraite. Greaves a remporté le championnat poids moyen lors des Jeux de l'Empire britannique, à Vancouver, en 1954.

SACRAMENTO, Calif.—Johnny Gonsalves, 139, Oakland, Calif., bat par décision Henry Davis, 139 1-2, Honolulu, (10).



(United Press — Téléphoto La Patrie)

BOBO OLSON, ex-champion poids-moyen du monde, prépare avec son avocat Howard C. Ellis (à gauche) et son gérant Sid Flaherty sa défense contre une action en dommages de $500,000 intentée par Herbert Campos. Celui-ci prétend que Olson est toujours sous contrat avec lui.

Basilio est nommé "boxeur de l'année"

NEW-YORK, 14. (PAf)—Carmen Basilio, le champion mondial des mi-moyens, a été nommé hier le "boxeur de l'année" par l'Association des rédacteurs de boxe. Invincible dans ses 15 derniers combats, Basilio a knockouté deux fois Tony De Marco, de Boston, dans des rencontres extrêmement enlevantes.

L'ancien fusilier-marin de 28 ans, de Chittenango, N.-Y., recevra la plaque commémorative Edward J. Neil le 19 janvier prochain, lors du dîner annuel de l'Association.



CARMEN BASILIO

Basilio se rallia de superbe façon pour enlever le championnat mi-moyen à DeMarco en le battant par knockout technique à 1.52 de la 12e ronde, à Syracuse, le 10 juin dernier.

A la première défense de son titre, le 30 novembre, à Boston, contre DeMarco encore, il a pris deux secondes de plus à défendre son championnat avec succès qu'il ne lui en avait pris pour le décrocher en premier lieu.

Basilio a fait ses débuts comme professionnel le 24 novembre 1948. Le champion mi-moyen est venu près d'enlever le titre à Kid Gavilan à Syracuse le 18 septembre 1953. Il a envoyé le Cubain au plancher, réussissant un exploit qu'un seul autre boxeur avait accompli, mais il a perdu la décision à la fin d'un match chaudement contesté.

Basilio n'a pas été battu depuis ce combat. Il a dû se contenter d'un résultat nul contre Pierre Langlois et Italo Scortichini, deux poids-moyens, mais il a battu ces deux boxeurs dans des combats-revanches.

Il n'a jamais été mis hors de combat et n'est allé au plancher qu'une fois depuis le début de sa carrière. Basilio a 48 victoires à son crédit, contre 11 défaites.

La plaque Neil est présentée chaque année au boxeur de l'année ou à l'homme qui a fait le plus pour l'avancement de la boxe. Basilio est qualifié sous tous les rapports. Ses deux combats avec DeMarco ont été présentés à la télévision et ont beaucoup fait pour conserver sa popularité à la boxe.

La plaque est présentée à la mémoire de l'ancien chroniqueur de boxe de la Presse Associée qui a été tué alors qu'il servait comme correspondant durant la guerre civile en Espagne, en 1938.

Le trophée Neil est le plus convoité du monde de la boxe. Il a été gagné l'an dernier par l'ex-champion poids-moyen Bobo Olson. Le trophée a été présenté pour la première fois à Jack Dempsey en 1938. Depuis lors, il a été gagné successivement par Billy Conn, Henry Armstrong, Joe Louis, Barney Ross, les boxeurs dans les forces armées (1943), Benny Leonard, Jimmy Walker, Tony Zale, Gus Lesnevich, Ike Williams, Ezzard Charles, Ray Robinson, Jersey Joe Walcott, Rocky Marciano, Gavilan et Olson.

MIAMI BEACH, Fla. — Miguel Diaz, 150, La Havane, bat par décision Danny Giovanelli, 150, Brooklyn, (10).

HOLYOKE, Mass.—Bobby Courchesne, 130 1-2, Holyoke, bat par décision Leroy Jones, 129 1-2, Halifax, (10).

TRENTON, N.-J. — Joe Rowan, 186, Phoenixville, bat par décision Zack Hobbs, 176 1-4, Philadelphie, (8).

EAST ST. LOUIS, Ill.—Charles Sonny Liston, 209, St-Louis, K.O.T. Larry Watson, 181, Omaha, (4).

STOCKTON, Calif. — Tanny Campo, 117 3-4, Manille, bat par décision Jorge Pulga, Herrerra, 116 1-2, Mexico, (10).

RICHMOND, Calif.—Cleo Lane, 129 1-2, Oakland, Calif., bat par décision Nunu Randle, 132, Richmond, (10).



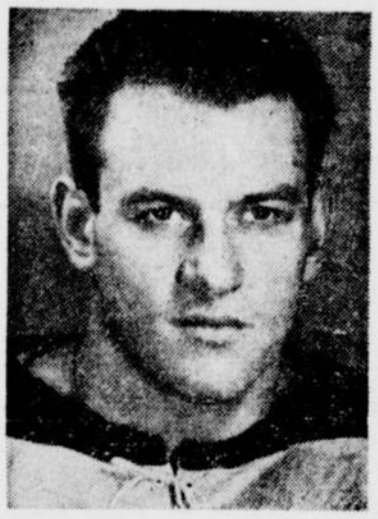
(United Press — Téléphoto La Patrie)

BOB FRIEND, as droitier des Pirates de Pittsburgh, est le meneur des lanceurs de la ligue Nationale, pour la moyenne des points mérités, pour la saison 1955. Friend, qui a gagné 14 parties et subi neuf défaites cette année, a alloué une moyenne de 2.84 points mérités par joute. C'est la première fois qu'un lanceur d'un club de dernière place s'assure cet honneur.

Chicoutimi triomphe du Royal; Marcel Paillé brille

Un but de Glen Cressman en troisième période a conduit hier soir les Saguenéens de Chicoutimi à une victoire de 2-1 sur le Royal de Montréal dans une joute de la ligue professionnelle du Québec disputée devant 2,170 personnes.

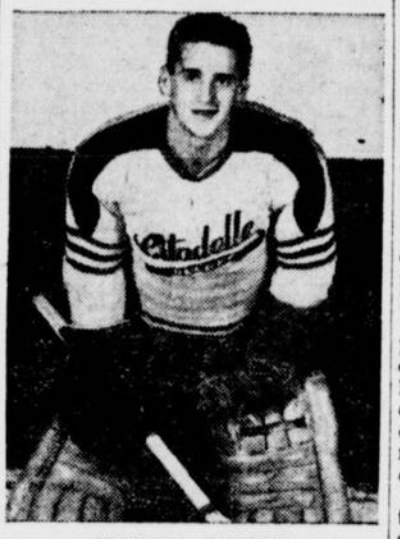
La victoire des Saguenéens était leur troisième en six joutes entre ces deux clubs cette saison. Deux joutes ont été nulles. Les Saguenéens ne sont plus maintenant qu'à quatre points du Royal, détenteur de la deuxième place.



GERRY GLAUDE

Cressman prit une passe de Gregg Hicks, se faufila à la ligne bleue, contourna la défense montréalaise et compta sur un lancer précis, d'une douzaine de pieds des buts, à 11:18.

Les Saguenéens avaient pris une avance de 1-0 à la première période grâce à un but de Hicks sur des passes de Cressman et de Gerry Glaude. Le joueur de centre Kelly Burnett égalisa les chances quelques minutes plus tard dans un jeu de puissance. André Corriveau et Ray Laplante obtinrent des assists sur ce but.



MARCEL PAILLE

Jacques Locas, un joueur du Royal la saison dernière, était alors au banc des punitions. Corriveau rata une chance de mettre son club en avant à 14.55 lorsque le gardien de buts Marcel Paillé bloqua son lancer de punition. Paillé et Claude Pronovost, le gardien de buts du Royal, furent également brillants, ce dernier bloquant 32 des 34 lancers décochés contre lui, Paillé 35 sur 36.

L'arbitre Georges Gravel imposa sept punitions, dont cinq aux Saguenéens.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicoutimi: Hicks (Cressman, Glaude) 5.07
2—Royal: Burnett (Corriveau, Laplante) 7.09
Punitions: Locas, 7.02; Burnett, 7.39; Roy, 9.40; Laplante, 12.32.

Deuxième période

Aucun point.
Punition: Labrosse, 7.53.

Troisième période

3—Chicoutimi: Cressman (Hicks) 11.18
Punitions: Glaude, 14.55; club Chicoutimi (mineure pour avoir retardé la partie servie par Taillefer), 16.32.

BIRMINGHAM, Angleterre — Jack Gardner, 220 1-4, Londres, bat par décision Kitone Lave, 197 1-4, Tonga Islands, (10).

Ligue du Québec

	B.	A.	Pts
Corriveau, Royal	15	18	33
Moore, Chicoutimi	11	22	33
L. Smrke, Chicoutimi	13	17	30
Kachur, Shawinigan	13	16	29
Dubé, Shawinigan	10	19	29
Grosse, Shawinigan	9	16	25
Broden, Shawinigan	6	19	25
Wray, Shawinigan	8	15	23
Powell, Québec	7	14	21
Burnett, Royal	10	10	20
Glaude, Chicoutimi	5	15	20
J.-P. Denis, Shawinigan	10	9	19
L. Denis, Royal	7	12	19
Faulkner, Shawinigan	11	7	18
Tremblay, Québec	8	10	18
Achtymichuk, Québec	6	12	18
Perreault, Chicoutimi	7	10	17
Désaulniers, Shawinigan	6	11	17

Tessier compte 2 buts et les As triomphent des Cataractes

SHAWINIGAN FALLS, 14 — (PCf) — Orval Tessier, prenant part à sa première joute depuis qu'il se joignit aux As de Québec, a enregistré le but égalisateur et celui de la victoire, hier soir, pour conduire son nouveau club à un triomphe de 7-6 sur les Cataractes de Shawinigan Falls, dans une partie dont l'issue n'a été réglée qu'en période supplémentaire.

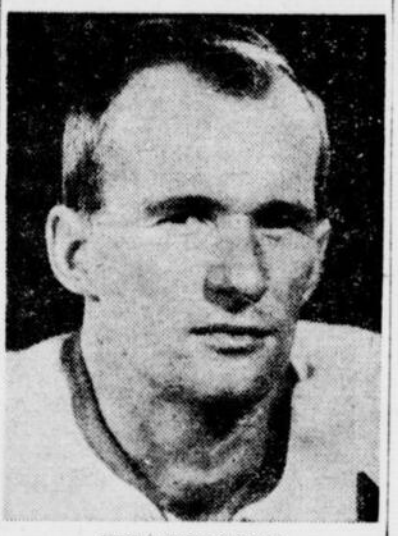
Ces deux buts décisifs ont été enregistrés à la suite de jeux de puissance. Le joueur de défense Ted Hodgson était au banc des punitions lorsque Tessier compta le but égalisateur à 15:43 de la troisième période. C'est Erwin Grosse qui était au banc des punitions lorsqu'il compta le but de la victoire.

Cette victoire des As les a rapprochés à deux points seulement des Lions de Trois-Rivières dans la bataille que se livrent ces deux clubs pour la possession de la quatrième place dans le classement de la ligue professionnelle du Québec.

Les Cataractes sont demeurés en tête avec une avance de 12 points sur le Royal de Montréal.

AVANCE RAPIDE

Les Cataractes ont pris une avance rapide de 2-0 sur des buts d'Eddie Kachur et de Connie Broden, alors que Tony Schneider se vit coller deux punitions. Ludger Tremblay réduisit cependant cette avance à 2-1 avant la fin de la 1ère période et compta de nouveau dans la deuxième période, de même que Dan Poliziani et Billy Ford, pour égaliser le compte à 4-4. Jean-Paul Denis et Dick Wray comptèrent pour Shawinigan Falls.



TED HODGSON

Bucky Buchanan compta pour les As au début de la troisième période mais les Cats prirent une avance de 6-5 sur des buts de Roger Léger et de Grosse. Tessier s'amena alors pour égaliser les chances et porter le jeu en supplémentaire.



ORVAL TESSIER

Première période

1—Shawinigan: Kachur (Wray, Léger) 2.20
2—Shawinigan: Broden (Kachur, Wray) 4.41
3—Québec: Tremblay (Cossette) 10.50
Punitions: Snider, 1.21, 3.22; Dubé, 15.13; Thornson, 18.48.

Deuxième période

4—Shawinigan: Denis (Dubé) .. 9.36
5—Québec: Poliziani (Cossette, Tremblay) 11.43
6—Québec: Tremblay (Cossette, Crozier) 12.33
7—Shawinigan: Wray (Broden, Léger) 13.04
8—Québec: Ford (Achimitchuck, Thibault) .. 15.55
Punitions: G. Bouchard, 2.49; Ernst, 5.36; Kachur, 12.38.

Troisième période

9—Québec: Buchanan (Thibault, Tessier) 7.28
10—Shawinigan: Léger (Dubé, Grosse) 9.54
11—Shawinigan: Grosse (Denis, Dubé) 15.11
12—Québec: Tessier (Tremblay, Crozier) 15.43
Punitions: Gamble, 9.00; Hodgson, 15.37; Grosse, 18.30.

Période supplémentaire

13—Québec: Tessier (Ford, Powell) 4.54
Punition: Grosse, 2.58.

Lemyre prépare les contrats des Royaux

La période d'entrainement des Royaux de Montréal ne débutera pas avant le mois de mars prochain, mais leur gérant général, René Lemyre, reste néanmoins très actif. Il est à son bureau tous les jours, étudiant les records des joueurs qui se rapporteront au gérant Greg Mulleavy à Vero Beach, Floride.

Lemyre travaille présentement à établir les salaires que recevront les joueurs des Royaux la saison prochaine.

Les Royaux ont actuellement trente et un joueurs sur leur liste. On remarque onze lanceurs, dix joueurs d'intérieur, trois receveurs et sept voltigeurs. Ces athlètes recevront leurs contrats par la voie de la poste à compter du milieu du mois de janvier.

C'est un contrat de ligue mineure que recevra le sensationnel "Rocky" Nelson, mais on peut s'imaginer qu'il sera le plus élevé. "Rocky" s'est mérité une forte augmentation de salaire à la suite des exploits qu'il a accomplis la saison dernière.

Lemyre ne connait aucun joueur des Royaux, mais il ne prévoit aucun ennui à faire signer les contrats aux équipiers de Mulleavy.

DEPOUILLEMENT D'UN ARBRE DE NOEL

Ce sera fête pour les enfants au stade de la rue Delorimier samedi. En effet, René Lemyre a révélé hier qu'une soixantaine d'enfants des paroisses Sacré-Coeur, St-Eusèbe et Ste-Marguerite, paroisses environnantes du stade des Royaux ,assisteront au dépouillement d'un arbre de Noël. Paul Leroux, Fernand Dubois et Lemyre ont travaillé sans relâche afin que cette fête soit couronnée d'un éclatant succès.

Ken Boyer signe avec les Cards

ST-LOUIS—Kenny Boyer a signé son contrat pour la saison 1956 et Frank Lane, gérant général des Cardinals de St-Louis, a prédit qu'il deviendra l'un des meilleurs troisièmes-buts dans l'histoire du baseball.

"Boyer a toutes les aptitudes nécessaires pour devenir une étoile", a dit Lane, qui semble être fort optimiste en vue de la prochaine saison. Il a ajouté: "Les Cardinals aligneront une équipe bien équilibrée en 1956. Nous comptons sur d'habiles jeunes joueurs en Boyer, Bill Virdon et Wally Moon. Et des vétérans comme "Red" Schoendienst et Stan Musial ne sont pas à dédaigner."

Les Cardinals ont aussi fait signer des contrats au vétéran Walker Cooper et au jeune Lyndall McDaniel.

Selon Lane, Boyer deviendrait un frappeur de .300 la saison prochaine.



Dans un coin de la rédaction sportive de **FRANCE-SOIR**, à Paris, rue Réaumur, on vient de présenter à **YVON ROBERT** la ceinture du championnat d'Europe qu'il a remporté lors de son match contre François Miquet. Cette ceinture, offerte par la Maison Ricard, coûte quelque $15,000. Robert, qui est champion poids lourd du monde au catch, est nommément champion d'Europe depuis cette victoire. A ses côtés, **Mlle COLETTE POMME**, reporter à la revue "Elle", et **MADELEINE GEMON**, secrétaire des Sports à France-Soir.

Ste-Thérèse en première position

Le Ste-Thérèse est monté en première position dans la section Est de la ligue Métropolitaine hier soir en battant le National, 7 à 5. René Sarrazin et Victor Bédard ont été les étoiles des vainqueurs avec chacun trois buts. Fraser a été l'autre compteur. Serge Langlois a réussi deux buts pour le National.

Ivy ira aux parties du premier janvier

EDMONTON, (PAf) — Frank "Pop" Ivy, l'instructeur des Eskimos d'Edmonton, les champions du football canadien, est parti hier pour le sud mais non pour fuir le climat rigoureux de l'Alberta.

Ivy et sa famille sont partis pour l'Oklahoma, où ils passeront six semaines à leur demeure de Skiatook. L'instructeur des Eskimos assistera à au moins quatre joutes de Bowl et aura l'oeil ouvert pour tout joueur de talent qu'il pourrait embaucher pour son équipe championne.

Il suivra un cours d'instructeur —comme s'il en avait grandement besoin— et reviendra à Edmonton en janvier.

Kenny Mosdell rend toujours de bons services au Canadien

Kenny Mosdell n'est pas un sérieux candidat pour les équipes d'étoiles cette saison mais il continue à rendre de précieux services aux Canadiens. Après un début de saison chancelant, ce vétéran joueur de centre a repris son aplomb et a temporairement supplanté Jackie Leclair sur la troisième ligne d'attaque.

Comme Mosdell est redevenu efficace, Leclair doit maintenant "réchauffer" le banc des joueurs. Mais Kenny n'est pas sans réaliser que Blake n'hésitera pas à le remplacer par Leclair... s'il n'affiche pas la tenue que l'on attend de lui.

Mosdell, qui a été choisi sur la première équipe d'étoiles en 1954 et qui a été désigné sur le deuxième club la saison dernière, a surtout impressionné à l'étranger cette saison. Il a cinq buts à son actif cette année et il les a tous comptés à l'étranger. On ne peut donc l'accuser d'être un "homer".

Ce vétéran athlète a enregistré un autre important but dimanche dernier à Boston, quand il a déjoué Terry Sawchuk vers la fin de la deuxième période pour permettre à son club d'égaler le compte. Ce but a stimulé ses coéquipiers qui ont déjoué Sawchuk en trois occasions durant la période finale. Kenny a aussi évité une autre défaite aux Canadiens à New-York, le 27 novembre, quand il a déjoué Lorne Worsley vers la fin de la troisième période. Cette partie s'est terminée au compte de 3 à 3.

Jean Béliveau, Maurice Richard et Claude Provost sont trois autres joueurs des Canadiens qui savent se



KENNY MOSDELL

signaler à l'offensive à l'étranger. En effet, le Grand Jean a compté huit de ses dix-neuf buts à l'extérieur de Montréal, soit un de plus que Maurice Richard. Et Provost en a obtenu quatre, dont deux à Boston.

Les Canadiens jouaient à Sorel hier soir. Ils sont revenus à Montréal immédiatement après cette joute hors-concours. Ils tiendront une courte pratique ce matin en vue de la joute qu'ils disputeront contre les Rangers demain soir.

PLANTE EN VEDETTE

Selon les statistiques compilées par Dick Bacon, de la "United Press", Jacques Plante, le meneur dans la course pour le trophée Vézina, possède une avance de trois décimales sur Lorne Worsley, des Rangers. Plante a un record de .939 sur la défensive. Cette moyenne est basée sur les arrêts effectués par les cerbères.

Au cours des trois dernières joutes, Plante a reçu quatre-vingts lancers et il en a bloqué soixante-quinze.

Worsley a été déjoué neuf fois au cours des trois dernières parties, mais il a reçu pas moins de 119 lancers. Sa moyenne est maintenant de .936.

En vingt-neuf parties, Plante a bloqué 690 des 735 lancers qu'il a reçus tandis que Worsley a repoussé 927 rondelles sur 990.

Terry Sawchuk est classé troisième avec un pourcentage de .919. Terry a bloqué 781 des 850 lancers qu'il a reçus cette saison.

Al Rollins vient en quatrième place avec un pourcentage de .918, ayant effectué 873 arrêts sur les 951 lancers qu'il a obtenus. Glenn Hall suit avec .912. Il a bloqué 624 lancers sur 684. Harry Lumley vient en dernière place. Il a bloqué 753 lancers sur 834 pour une moyenne de .893.

Selon ces statistiques, Plante n'a été déjoué qu'à tous les 16.1 lancers qu'il a obtenus, ce qui est un record remarquable. Worsley a été le cerbère le plus occupé cette saison, ayant reçu une moyenne de 36.6 lancers par partie. Rollins suit avec trente-quatre lancers.

Le Hockey d'un coup d'oeil

HIER

Ligue du QUEBEC :
Chicoutimi 2, Royal 1.
Québec 7, Shawinigan 6.

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE :
Chicago à New-York

Ligue du QUEBEC :
Shawinigan à Trois-Rivières

Ligue AMERICAINE :
Pittsburgh à Springfield

CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE :

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadiens	29	18	4	7	84	45	43
Rangers	27	14	8	5	81	63	33
Détroit	28	7	10	11	63	61	25
Chicago	28	8	12	9	65	78	24
Toronto	30	9	16	5	58	81	23
Boston	28	7	13	8	46	69	22

Ligue du QUEBEC :

	J	G	P	N	P	C	Pts
Shawinigan	28	20	6	2	96	61	42
Royal	27	13	10	4	70	59	30
Chicoutimi	25	12	11	2	72	60	26
T.-Rivières	25	8	16	1	48	86	17
Québec	24	7	17	1	69	88	15

Ligue AMERICAINE :

	J	G	P	N	P	C	Pts
Providence	27	15	10	2	108	90	32
Buffalo	26	14	9	3	110	91	31
Pittsburgh	23	14	7	2	100	68	30
Cleveland	22	9	9	4	80	80	22
Springfield	25	8	15	1	77	111	17
Hershey	23	6	15	2	65	100	14

Ligue INTERUNIVERSITAIRE :

	J	G	P	N	P	C	Pts
Laval	2	2	0	0	8	4	4
Toronto	1	1	0	0	10	5	2
U. de M.	3	1	2	0	9	11	2
McGill	2	0	2	0	8	15	0

Johnny Peirson jouera demain contre Chicago

BOSTON, 14. (PAf) — Le joueur d'avant Johnny Peirson, le meilleur compteur des Bruins de Boston dans les années d'après-guerre et jusqu'à sa retraite, à la fin de la saison 1953-1954 reviendra au jeu demain soir, au Garden de Boston, alors que les Bruins recevront la visite des Black Hawks de Chicago.

Une épidémie de blessures dont les Bruins ont été victimes en ces derniers temps a incité Peirson à revenir au jeu. Il avait déjà fait part de son retour il y a deux semaines.

L'instructeur Milt Schmidt a révélé hier que Peirson jouera à l'aile droite d'une ligne complétée par Vic Stasiuk, à l'aile gauche, et Cal Gardner, au centre. S'il est en forme, Schmidt le fera très probablement jouer dans les jeux de puissance des Bruins, alors qu'ils seront à cours d'un homme.

Peirson, maintenant âgé de 30 ans, devrait considérablement aider l'offensive des Bruins, dont l'attaque est la plus faible de toute la ligue Nationale.

Frank Lowrey est décédé

OTTAWA, 14—(PCf) — Frank H. Lowrey, homme d'affaires bien connu d'Ottawa et ancienne figure dans le hockey amateur, est mort ,hier, à l'hôpital à l'âge de 43 ans.

Lowrey a porté les couleurs d'équipes amateurs d'Ottawa, de Montréal, de Québec et d'Iroquois Falls. Il joua également pour des équipes de l'armée et du CARC au cours de la guerre.

Trois de ses six frères ont joué dans la ligue Nationale. Ce sont Edward, de Ann Arbour, Michigan, Fred et Jerry, d'Ottawa. T. G. Lowrey, un autre de ses frères, est gérant de la rédaction du Journal d'Ottawa.

Canadien gagne 11-0 à Sorel

SOREL — Les Canadiens ont remporté une victoire facile sur le Sorel, hier soir, étant victorieux au compte de 11 à 0.

Le trio formé de Henri Richard, Dickie Moore et Jackie Leclair a pris part à quatre buts. Henri y est allé de deux buts et autant d'assistances. Leclair a obtenu un but et trois assistances et Moore a réussi un but.

Jean Béliveau s'est également distingué avec deux buts. Del Vecchio, Généreux, qui jouaient pour les Canadiens, Doug Harvey, Jean-Guy Talbot et Bernard Geoffrion ont été les autres compteurs de la joute.

André Cournoyer jouait dans les filets des perdants. Emile Bouchard, Kenny Mosdell, Claude Provost et Floyd Curry avaient été prêtés aux Sorelois pour la partie, qui fut disputée devant 4,500 personnes.

Wharram rappelé par les Hawks

CHICAGO, 14. (PCf).—La direction des Black Hawks de Chicago a rappelé hier le joueur de centre Ken Wharram, des Bisons de Buffalo, de la ligue Américaine. Actuellement en deuxième place chez les compteurs de la ligue Américaine avec un total de 43 points, Wharram a fini la saison dernière en deuxième place avec 82 points. Il finit sur un pied d'égalité en première place pour le nombre de buts comptés au cours des éliminatoires pour le trophée Calder-16.

Agé de 22 ans, Wharram est un des joueurs les plus légers dans le hockey professionnel, ne pesant que 155 livres. Il joua pour les Black Hawks de Galt, dans la ligue Junior de l'Ontario, avant de devenir professionnel. Il prit part à 29 parties du club de Chicago, il y a deux ans, puis fut envoyé à Buffalo pour y acquérir de l'expérience.

Fontana bat Nagu

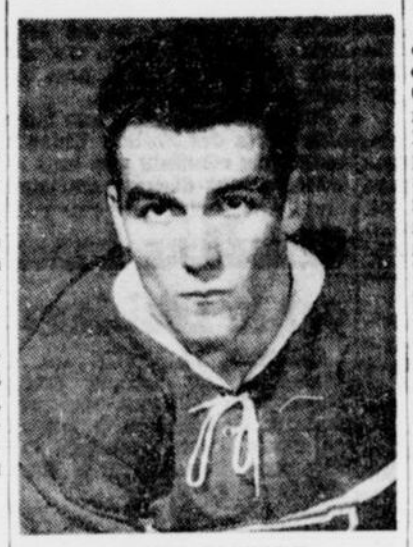
NOUVELLE-DELHI, 14. (PCf)— Don Fontana, de Toronto, a défait hier, un certain Nagu, de l'Inde, 7-5, 6-1, dans un tournoi de tennis actuellement en cours. Fontana est au début d'une tournée de cinq mois à l'étranger.

27 recrues éligibles pour le trophée Calder

Lors du scrutin de la mi-saison de la ligue Nationale de hockey pour 1955-56, alors que sera choisi le joueur recrue qui a le mieux fait dans la ligue au cours de la première moitié de la saison, la liste des candidats sera vraiment longue. Pas moins de 27 joueurs sont cette année éligibles pour le trophée Calder Memorial.

Quelques-uns de ces joueurs ne sont pas dans la ligue en ce moment tandis que d'autres n'ont fait leurs débuts que récemment dans le grand circuit. Cependant ils sont tous considérés selon les règlements comme candidats éligibles pour le trophée.

Les Maple Leafs de Toronto sont le club qui, à date, a utilisé le plus de nouveaux joueurs. Présentement



HENRI RICHARD

avec les Leafs, il y a Dick Duff Earl Balfour, Ron Hurst, Marc Réaume, Gerry James, Billy Harris et Jack Bionda. Trois autres joueurs ont endossé l'uniforme des Leafs cette saison pour la première année mais ils ne sont pas présentement avec l'équipe. Il s'agit de Willie Marshall, Barry Cullen et Dave Reid.

Les Red Wings de Détroit ont eu cinq recrues cette saison. Cependant une de ces recrues, Eddie Stankiewicz, n'a joué que cinq parties avec le club et une autre, Larry Hillman, neuf. Ni l'un ni l'autre n'est présentement avec le club. Les trois nouveaux joueurs qui ont été avec les Red Wings toute la saison sont Glenn Hall, Johnny Bucyk et Norm Ullman.

Les Bruins de Boston ont eu quatre recrues dans leur alignement cette saison. Deux Orval Tessier et Ed Panagabko, ont commencé la saison et ont joué dans toutes les parties des Bruins jusqu'à il y a moins de deux semaines. Ils ont alors changé de place avec deux joueurs de Hershey, Lionel Heinrich et Al Nicholson. Heinrich et Nicholson sont encore avec les Bruins.

Les Canadiens de Montréal et les Rangers de New-York, les deux clubs qui dominent la course au championnat, ont chacun trois candidats au trophée Calder Mémorial. Les deux clubs ont commencé la saison avec ces joueurs qui semblent devoir rester avec eux toute la saison. Les Canadiens ont Henri "Pocket" Richard, Claude Provost et Jean-Guy Talbot.

Andy Hebenton, Bronco Horvath et Guy Gendron sont les trois recrues des Rangers. Les Black Hawks de Chicago n'ont présenté que deux joueurs de première année avec eux cette saison, mais ils sont parmi les meilleurs. Il s'agit des avants Hank Ciesla et Hec Lalande et les deux sont passés à la ligue Nationale directement de la ligue Junior "A" de l'Ontario.

Glenn Hall du Détroit est le seul gardien de buts parmi les recrues de cette saison. Le plus vieux des nouveaux joueurs est Andy Hebenton des Rangers. L'ancienne vedette des Cougars de Victoria a 26 ans, ce qui est considéré comme exceptionnel pour une recrue.

Non seulement le Toronto et le Détroit ont-ils le plus grand nombre de recrues cette saison, ils sont aussi les deux clubs les plus jeunes.

Pour être éligible pour le trophée Calder Memorial un joueur ne peut avoir participé à plus de 20 parties dans toute saison précédente. Les parties éliminatoires ne comptent pas ni les essais de trois parties pour les joueurs amateurs.

Voici la liste des joueurs éligibles: Boston — Orval Tessier, Ed Panagabko, Al Nicholson, Lionel Heinrich; Chicago — Hank Ciesla, Hec Lalande; Détroit — Glenn Hall, Larry Hillman, John Bucyk, Norm Ullman, Ed Stankiewicz; Montréal — Henri Richard, Claude Provost, Jean-Guy Talbot; New York — Andy Hebenton, Bronco Horvath, Guy Gendron; Toronto — Dick Duff, Earl Balfour, Ron Hurst, Marc Réaume, Jack Bionda, Gerry James, Billy Harris, Willie Marshall, Barry Cullen, Dave Reid.

Elmer "Moose" Vasko, capitaine et vedette à la défense des Tespees de St. Catharines, est évalué à $100,000 par Tommy Ivan, le gérant général des Black Hawks de Chicago. Ivan compte beaucoup sur Vasko pour la saison prochaine. Vasko a toujours été avec un club de première place et Ivan espère qu'il inspirera les Hawks vers le sommet du classement. Ivan croit que Vasko pourrait jouer présentement dans la ligue Nationale mais préfère lui donner une autre saison avec le St. Catharines.

Les Canadiens de Montréal et les Rangers de New-York ont réussi d'excellents records chez eux cette saison. Dans leurs premières 13 parties sur la glace du Forum cette année, les Canadiens ont un record de 10 victoires, une nulle et deux défaites, soit 21 points sur 26 possibles.

Les Rangers de New-York n'ont perdu qu'une partie sur leurs 13 premières à Madison Square Garden cette saison. Ils en ont gagné huit, ont annulé quatre fois et ont perdu une fois pour un total de 20 points sur 26.

Les Bruins de Boston ont été le club vainqueur de l'équipe locale deux fois sur les trois que les Rangers et les Canadiens ont été défaits chez eux. Les Bruins infligèrent aux Rangers leur seule défaite chez eux en les blanchissant, 1 à 0. Les Canadiens furent défaits par le Boston, 3 à 2, et par le Chicago, 4 à 1.

Lorsque Floyd Curry a compté le premier but à Toronto le 3 décembre, il s'agissait du premier réussi par lui sur la glace de Toronto depuis ses débuts dans la ligue Nationale de hockey en 1947-48. Il avait jusque-là compté 85 buts durant les saisons régulières et 19 dans les éliminatoires sans jamais compter un seul but contre les Maple Leafs à Toronto.

Tomkinson à Buffalo

BUFFALO—Les Bisons de Buffalo de la ligne Internationale ont fait l'achat du receveur Pat Tomkinson, du Oklahoma City de la ligue Texas. Tomkinson, âgé de 28 ans, a été choisi sur l'équipe d'étoiles de la ligue Texas la saison dernière.

FORUM
CE SOIR A 8 H. 30
Championnat de LUTTE pour le titre mondial
Don Leo Jonathan
(champion)
— VS —
Wladek Kowalski
(aspirant)
2 chutes de 3 à finir
3 — autres bons combats — 3
PRIX : sièges réservés, $2 et 1.50 en vente aux guichets des rues Atwater et Closse; non réservés à $1 et sièges à 75c dans la Terrasse en vente ce soir à 7 heures, au guichet de la rue St-Luc.
Jeudi, le 15 déc., à 8 h. 30 p.m.
HOCKEY — LIGUE NATIONALE
RANGERS vs CANADIENS
Sièges à $1.50 dans la Terrasse.
En vente jeudi matin à 10 heures.

Le veto russe a raison de la proposition canadienne

Le chef de notre délégation, l'hon. Paul Martin, avait les larmes aux yeux après le vote

NATIONS UNIES, 14 — (PCf) — C'est la mine déconfite et les larmes aux yeux que le ministre de la Santé du Canada, M. Paul Martin, a vu le Conseil de sécurité réduire à néant les efforts que les Canadiens avaient déployés pour élargir les cadres des Nations Unies.

Le chef de la délégation canadienne était pâle et manifestement fatigué par des semaines d'un travail harassant lorsque la Russie se mit à refuser à coups de veto les candidats soumis par l'Occident.

L'idée de M. Martin et des autres représentants du Canada était de faire admettre 18 pays en bloc au sein des Nations Unies Mais la Chine nationaliste refusa l'admission de la Mongolie extérieure, et la Russie usa aussitôt de représailles.

"Nous avons fait notre possible". Telle fut la simple remarque de M. Martin à un autre délégué canadien.

Comme on lui demandait par la suite si le Canada poursuivrait ses efforts en vue de briser l'impasse au sujet de l'admission de nouveaux membres, à la prochaine session de l'Assemblée générale, M. Martin répondit qu'il n'en a pas encore été question.

RAPIDE VOYAGE

Avant l'ajournement du conseil de sécurité, M. Martin prit l'avion pour Ottawa, afin de participer à une émission à la télévision. Il arriva à l'aéroport d'Uplands à 8 h. 45 du soir, se rendit au studio en automobile pour l'émission de 10 h. du soir sur les services de santé et refit le trajet de 12 milles pour reprendre l'avion à 11 h. 15 et retourner à son poste aux Nations Unies.

Peu après la décision du conseil de sécurité, M. Martin fit la déclaration suivante:

"Il est regrettable qu'à la prochaine session nous ne serons pas en mesure d'accueillir aux Nations Unies des pays aussi méritants que l'Autriche, l'Irlande, l'Italie, le Japon et tant d'autres qui auraient contribué très efficacement à notre travail... Nous devons cependant nous réjouir de ce qu'une tâche aussi difficile et aussi délicate ait été sur le point de réussir. Je demeure persuadé que le dernier mot n'a pas été dit et que de nouveaux efforts pourraient encore être couronnés de succès.

"L'important c'est de conserver notre confiance dans les Nations Unies et de poursuivre nos efforts à la première occasion, avec la détermination de réussir.

"Une reconsécration aux buts les plus élevés des Nations Unies aura encore les résultats que tant d'entre nous sont désireux d'atteindre".

Canadiens honorés par la Louisiane

QUEBEC, 14. (PCf) — Neuf Canadiens de langue française seront faits "citoyens acadiens honoraires de l'Etat de la Louisiane" au cours d'une cérémonie qui se déroulera aujourd'hui à l'Université Laval de Québec.

Les récipiendaires de ce titre honorifique seront: Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec; Mgr Alphonse-Marie Parent, recteur de Laval; Mgr Paul-Emile Gosselin, secrétaire général du Conseil de la vie française en Amérique; le ministre fédéral des Ressources naturelles, M. Lesage; le ministre des Finances du Québec, M. Onésime Gagnon; M. Omer Héroux, journaliste; M. Omer-Jules Desaulniers, directeur du Conseil de l'Instruction publique du Québec; M. Paul Gouin, conseiller technique du gouvernement provincial; et M. Gaston Pratte, un avocat de Québec.

C'est le député libéral du comté de Bonaventure, M. Bona Arsenault, qui remettra aux récipiendaires leur certificat de citoyenneté acadienne, au nom du gouverneur Robert Kernon de la Louisiane.

Budget de plus de $48 millions pour les Nations Unies

NATIONS UNIES, 14. (PAf) — L'Union soviétique et les Etats-Unis croient que le budget de $48,566,350 des Nations Unies pour l'année 1956 est trop élevé. Il est supérieur de $1,602,550 au budget de l'année en cours.

L'Union soviétique et trois autres pays communistes ont voté contre l'adoption d'un tel budget, à la commission budgétaire, tandis que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et la Nouvelle-Zélande se sont abstenus de voter. Mais les votes approbateurs de 34 autres pays ont permis l'envoi du budget à l'Assemblée générale

Les Etats-Unis prévoient donc que les contributions des 60 pays membres des Nations Unies seront plus fortes que jamais l'an prochain. La Grande-Bretagne croit qu'elles atteindront $43,000,000, soit $4,300,000 de plus qu'en 1955. La contribution des Etats-Unis représente le tiers du montant global; celle du Canada, 3.63 pour cent.

Le secrétaire général, M. Dag Hammarskjold, avait tout d'abord proposé pour 1956 un budget de $46,278,000, mais des "extras" sont venus grossir cette estimation.



CETTE ROUTE QUI SEPARE le Maroc espagnol du Maroc français est constamment surveillée par un soldat à Bou Zin. Auparavant une voie ouverte, on s'aperçut bientôt qu'elle servait d'avenue très commode aux révoltés des montagnes du Riff. Une barrière rudimentaire ferme maintenant la route, et un garde surveille une invasion possible des montagnes au delà de la frontière.

AUX ETATS-UNIS

Crédits militaires de $35 milliards en 1956

WASHINGTON, 14. (PAf) — Le président Eisenhower a dévoilé, hier, aux leaders du Congrès, les nouveaux crédits à la Défense qui, selon ce que certains d'entre eux ont par la suite rapporté, laissent près de la moitié d'un montant approximatif de $35 milliards à la défense aérienne et aux projectiles téléguidés.

Les crédits sont ceux de l'année fiscale qui débute le 1er janvier. Ceux de l'année qui s'achève ont légèrement dépassé $34 milliards 500 millions.

Les démocrates, qui ont la majorité au Congrès, ont fait la moue en les approuvant.

Après la rencontre à la Maison Blanche, le président a pris l'avion pour sa ferme de Gettysburg. On s'attend qu'il soit de retour à Washington à Noël, qu'il fêtera à la Maison Blanche. Mais il aurait déclaré aux chefs du Congrès qu'il ne prononcera pas personnellement le discours annuel sur l'Etat de l'Union lorsque les congressistes se réuniront en janvier.

ASSEZ SATISFAIT

Il s'est cependant montré, disent les informateurs, assez satisfait de la situation mondiale présente, malgré le désappointement que lui cause le comportement des Soviets depuis la conférence genevoise de juillet dernier.

Plus tard, toutefois, dans une entrevue, le président de la Chambre, M. Sam Rayburn, a catégoriquement déclaré que la situation internationale "est très mauvaise".

Pour ce qui est des crédits à la Défense, Eisenhower a expliqué à ses hôtes qu'il a pour principes de défense militaire d'abord la faculté d'intercepter toute agression surprise et d'éviter ainsi le désastre, et ensuite la possibilité d'une riposte immédiate.

Les chefs du Congrès ont noté que ni Eisenhower, ni Dulles, le secrétaire d'Etat, ne semblaient pressentir un danger imminent de guerre.

La grève de la GM affecte tout le pays

(PCf) — La grève des 17,000 ouvriers employés normalement dans les cinq usines ontariennes de la "General Motors du Canada" est entrée dans sa douzième semaine. Ces conséquences se font sentir dans le pays tout entier.

Les ateliers de pièces détachées ont réduit leur production et des mises à pied ont eu lieu dans certains cas. Un grand nombre des douze cents garages ou magasins canadiens de la GMC essaient d'importer des automobiles fabriquées aux Etats-Unis, et dans la plupart des cas les mécaniciens épuisent leurs derniers stocks de pièces.

Les ouvriers des usines "General Motors" d'Oshawa, de Toronto, de St. Catharines, de London et de Windsor, qui exigent une augmentation horaire de 15 cents et différents avantages, se sont mis en grève le 19 septembre.

La plupart des ateliers de pièces détachées se trouvent en Ontario, et poursuivent néanmoins leur production, encore qu'elle ait été sensiblement réduite, car ils fournissent également les usines Ford et Chrysler de Windsor.

Matériel demandé

La municipalité de Lachine, dans la banlieue de Montréal, a demandé hier à la métropole de lui céder pour environ $600,000 de matériel de défense passive. On sait que Montréal a décidé cet été de ne plus accorder son appui financier à l'organisation de la défense passive et que cet organisme est demeuré inactif depuis.

Détroit sans quotidien depuis déjà 2 semaines

DETROIT, 14. (P.A.f.) — Détroit tente de vivre sans ses trois journaux quotidiens réguliers, mais ce n'est pas facile.

La grève des clicheurs qui a paralysé les presses du Detroit News, du Detroit Times et du Detroit Free Press dure depuis deux semaines.

Les médiateurs fédéraux et de l'Etat ont rapporté, hier soir, à l'issue d'une séance de négociations de deux heures et demie, que les propriétaires de journaux et les clicheurs en sont venus à une tentative d'entente sur tous les points sauf celui des salaires.

Les représentants des éditeurs ont soumis une offre de salaire et l'union a accepté de l'étudier.

Les médiateurs ont déclaré que les deux côtés ont convenu de se rencontrer de nouveau, mais aucune date n'a été établie.

Comment cette grève a-t-elle touché la région métropolitaine de 3,000,000 d'habitants, soudainement isolés d'une partie intégrante de leur vie quotidienne.

CUEILLETTE DES NOUVELLES

La majorité des lecteurs, qui habituellement passent une heure ou deux chaque jour avec l'un ou l'autre des trois quotidiens de 50 à 80 pages, se sont tournés vers la radio et la télévision ou vers les journaux locaux d'urgence de quatre à huit pages.

Les journaux en grève ont continué à recueillir les nouvelles locales et ils les fournissent gratuitement aux postes de radio et de télévision.

Les marchands détaillants, qui ne peuvent bénéficier de pages d'annonces dans les journaux réguliers, rapportent que les affaires du temps de Noël n'atteindront pas le niveau anticipé. L'étendue des pertes varie selon les magasins.

Les annonceurs se tournent vers d'autres media de publicité dans un effort pour que les pertes de ventes se chiffrent au minimum.

Les hebdomadaires des alentours ont pris de l'expansion.

Les journaux de l'extérieur de la ville et tous les genres de revues se vendent plus rapidement que d'ordinaire.

Les habitants de Détroit assoiffés de nouvelles surveillent l'arrivée des journaux de l'extérieur qu'ils ont fait réserver.

Environ 10,000 journaux supplémentaires entrent chaque jour de Toronto. Un distributeur en reçoit 1,500 copies par jour et déclare qu'il pourrait en vendre 15,000.

L'hon. W. Harris reçu en audience

LONDRES, 14. (PCf) — Le ministre canadien des Finances, M. Walter Harris, a été reçu en audience aujourd'hui, par la reine Elisabeth, au Palais de Buckingham.

Le ministre canadien est arrivé à Londres, lundi, et doit en repartir aujourd'hui pour Paris, où il assistera aux entretiens des ministres du Conseil de l'OTAN.

En Transjordanie

Quatre ministres ont offert leur démission

AMMAN, 14. (Reutersf) —Quatre des ministres du gouvernement transjordanien ont offert aujourd'hui leur démission au cours de la séance de cabinet qui a eu lieu à Amman sous la présidence de sir Gerald Templer, chef de l'état-major impérial britannique.

On croit savoir dans les milieux compétents que ces démissions font suite aux divergences de vues qui ont pris naissance sur les propositions britanniques relatives à la défense nationale, notamment, ajoute-t-on dans ces mêmes milieux, un plan défensif unifié dans le moyen Orient, la modernisation de la Légion Arabe, qui serait dotée de matériel lourd et d'une aviation puissante, ainsi que, finalement, un amendement au traité d'assistance mutuelle anglo-jordanien de 1948.

Les entretiens en question se sont prolongés et le général Templer a retardé son départ d'Amman à la suite des contre-propositions jordaniennes. Le chef du gouvernement, M. Said El Mufti, a été reçu par le roi Hussein à l'issue de la séance.

Les ministres qui ont donné leur démission sont MM. Naim Abdulhadi, ministre des Travaux publics; Ali Hasna, ministre de la justice; Azmi Nashashibi, ministre des Postes et Télégraphes; et Siman Dzoud, ministre du Commerce et de la Reconstruction.